

N° 89-555-X au catalogue

ISBN 978-0-660-21233-3

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)



Division du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation

Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada



cmeC

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-555-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente
publication est assujettie aux modalités de l'entente de
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm>).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Table des matières

Note de reconnaissance	1
Acronymes	2
Résumé	3
Principaux résultats	3
Introduction	5
Les compétences et la société de l'information	5
Comprendre comment les sociétés s'adaptent	5
Les compétences clés : littératie, numératie et résolution de problèmes dans des environnements technologiques	5
Qu'est-ce que le PEICA?	6
Principaux éléments du PEICA au Canada	7
Placer les résultats dans leur contexte	10
À propos du rapport	10
Note aux lecteurs	11
Arrondissement	11
Chapitre 1 Le Canada dans un contexte international	13
Points saillants	13
Littératie	13
Numératie	17
Résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)	22
L'utilisation des TIC	22
Rendement en RP-ET	22
Chapitre 2 Caractéristiques sociodémographiques	27
Points saillants	27
Âge	28
Sexe	30
Niveau de scolarité	32
Marché du travail	38
Profession	40
Scolarité et profession	43
Chapitre 3 Niveaux de compétence de certaines populations au sein du Canada	45
Points saillants	45
Niveaux de compétence des peuples autochtones	45
Niveaux de compétence des immigrants au Canada	49
Niveaux de compétence des populations de minorités de langue officielle	53
Chapitre 4 Des mesures de la littératie et de la numératie en 2003 et en 2012	57
De l'ELCA au PEICA : contexte, concepts et instruments	57
Répartition des compétences au Canada en 2003 et 2012	58
Conclusion	61
Le Canada dans le contexte international	61
Résultats au sein du Canada	61
Glossaire	63

Annexe A- Méthodologie	67
Population cible	68
Base de sondage	68
Plan d'échantillonnage	68
Taille de l'échantillon	70
Échantillons supplémentaires	72
Collecte des données	73
Conception de l'enquête du PEICA, conception de l'évaluation et application	73
Plan adaptatif du PEICA	75
Contrôle de la qualité du PEICA	75
Codage du PEICA	76
Période de collecte des données du PEICA	76
Notation des tests	77
Procédures de notation informatisée des instruments informatiques	77
Procédures de notation des instruments sur papier	78
Réponse à l'enquête et pondération	79
Poids de population	79
Poids Jackknife	82
Bibliographie	84
Annexe B - Tableaux	85
Annexe C - Liste des partenaires	107

Listes

Liste I.1 Pays et régions intranationales participant au PEICA, 2012	7
Liste A.1 Définitions utilisées pour identifier les ménages contenant les personnes d'intérêt pour les échantillons supplémentaires du PEICA, selon le Recensement ou l'ENM	72

Encadrés

Encadré 1 Une initiative internationale	6
Encadré 2 Moyenne et intervalles de confiance	12
Encadré 3 Populations autochtones du Canada	46
Encadré 4 L'expérience du Canada en ce qui a trait aux enquêtes internationales sur les compétences des adultes	58

Figures

Figure A.1 Plan d'enquête du PEICA	74
--	----

Tableaux

Tableau I.1	Aperçu du PEICA, 2012	9
Tableau 1.1	Littératie — Descriptions sommaires des niveaux de compétence	16
Tableau 1.2	Numératie — Descriptions sommaires des niveaux de compétence	20
Tableau 1.3	RP-ET — Descriptions sommaires des niveaux de compétence	25
Tableau 2.1	Littératie, numératie et RP-ET — Résultats des personnes de 16 à 65 ans selon le type de profession, Canada, 2012	41
Tableau 2.2	Littératie, numératie et RP-ET — Compétences en traitement de l'information des Canadiens de 16 à 65 ans, dans chaque type de profession, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012	44
Tableau A.1	Taux de couverture estimatif de la population de 15 à 64 ans par le Recensement, Canada, provinces et territoires, 2011	68
Tableau A.2	Répartition attendue des répondants du PEICA selon le type d'échantillon, Canada, provinces et territoires, 2012	71
Tableau A.3	Variables de calage par province ou territoire	81
Tableau A.4	Échantillon obtenu et taux de réponse par province et territoire	82
Tableau B.1.1	Littératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	86
Tableau B.1.2	Littératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	87
Tableau B.1.3	Numératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	88
Tableau B.1.4	Numératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	89
Tableau B.1.5	Proportion des personnes de 16 à 65 ans, selon le mode d'administration du test, pays, provinces et territoires, 2012	90
Tableau B.1.6	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	91
Tableau B.2.1	Littératie et numératie — Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012	92
Tableau B.2.2	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe d'âge, Canada, 2012	92
Tableau B.2.3	Littératie et numératie — Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, selon le sexe et groupe d'âge, Canada, 2012	93
Tableau B.2.4	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 2012	93
Tableau B.2.5	Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétences des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012	94
Tableau B.2.6	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada 2012	94
Tableau B.2.7	Littératie et numératie — Scores moyens et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles selon le niveau de scolarité des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012	95
Tableau B.2.8	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétences des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité et groupe d'âge, Canada, 2012	96
Tableau B.2.9	Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012	97

Tableaux (fin)

Tableau B.2.10	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012	97
Tableau B.2.11	Littératie et numératie — Scores moyens et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles selon le type de profession des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012	98
Tableau B.2.12	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le type de profession, Canada, 2012	99
Tableau B.2.13	Littératie, numératie et RP-ET — Compétences en traitement de l'information des Canadiens de 16 à 65 ans, dans chaque type de profession, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012	99
Tableau B.3.1	Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	100
Tableau B.3.2	Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	101
Tableau B.3.3	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	102
Tableau B.3.4	Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	103
Tableau B.3.5	Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	103
Tableau B.3.6	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	104
Tableau B.3.7	Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012 ...	104
Tableau B.3.8	Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012 ...	105
Tableau B.3.9	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	105
Tableau B.4.1	Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans à l'ELCA et au PEICA, Canada, 2003 et 2012	106

Graphiques

Graphique 1.1	Littératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	14
Graphique 1.2	Littératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	17
Graphique 1.3	Numératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	19
Graphique 1.4	Numératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	21
Graphique 1.5	Proportion des personnes de 16 à 65 ans, selon le mode d'administration du test, pays, provinces et territoires, 2012	24
Graphique 1.6	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012	26
Graphique 2.1a/b	Littératie et numératie — Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012	29
Graphique 2.2	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012	30
Graphique 2.3a/b	Littératie et numératie — Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, par sexe et groupe d'âge, Canada, 2012	31
Graphique 2.4a/b	Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012	33
Graphique 2.5	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012	34
Graphique 2.6a/b	Littératie et numératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité et groupe d'âge, Canada, 2012	36
Graphique 2.7	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité et groupe d'âge, Canada, 2012	37
Graphique 2.8a/b	Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012	39
Graphique 2.9	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012	40
Graphique 2.10a/b	Littératie et numératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5 ^e , 25 ^e , 75 ^e et 95 ^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, selon le type de profession et groupe d'âge, Canada, 2012	42
Graphique 3.1	Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	47
Graphique 3.2	Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	48
Graphique 3.3	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	49
Graphique 3.4	Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	51

Graphiques (fin)

Graphique 3.5	Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	51
Graphique 3.6	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	52
Graphique 3.7	Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012 .	54
Graphique 3.8	Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012 .	55
Graphique 3.9	RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012	56
Graphique 4.1a/b	Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans à l'ELCA et au PEICA, Canada, 2003 et 2012	59

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciement

Nous tenons à remercier tous les répondants qui ont accepté de donner de leur temps pour participer au Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 2012. Nous tenons à remercier grandement toute l'équipe de collecte tant au bureau central que dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. Un merci tout particulier à tous les intervieweurs et intervieweuses qui ont permis que le PEICA soit une réussite. Également, le dévouement des équipes chargées de l'élaboration, de la mise en œuvre, du traitement, de la méthodologie et du codage des enquêtes s'est avéré essentiel au succès du projet; chaque membre a droit à notre profonde reconnaissance.

Nous sommes aussi reconnaissants de l'aide fournie à toutes les étapes de ce projet de collaboration fédérale provinciale par les membres du Comité directeur du PEICA et par les membres du comité consultatif composé de chacun des partenaires fédéraux et provinciaux du PEICA (liste détaillée à l'annexe C).

La présente publication a été préparée conjointement par Statistique Canada, Emploi et Développement social Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation Canada.

Nous tenons enfin à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion œuvrant à Statistique Canada, à Emploi et Développement social Canada et au Conseil des ministres de l'Éducation Canada, qui a été essentielle à la réussite du projet.

Acronymes

CHAID	Chi-Square Automatic Interaction Detection
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type par industrie
CITP	Classification internationale type des professions
CQ	Contrôle de la qualité
DIPF	German Institute for International Educational Research
EIAA	Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes
EIACA	Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes
ELCA	Enquête sur la littératie et les compétences des adultes
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
ÉPS	Études postsecondaires
ETS	Educational Testing Service
GRH	Groupes de réponse homogène
IEA	International Association for the Evaluation of Educational Achievement
IPAO	Interview en personne assistée par ordinateur
ITAO	Interview téléphonique assistée par ordinateur
MLO	Minorités de langue officielle
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PEICA	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
QC	Questionnaire contextuel
RMR	Région métropolitaine de recensement
ROA	Research Centre for Education and the Labour Market
RP-ET	Résolution de problèmes dans des environnements technologiques
TAO	Test assisté par ordinateur
TIC	Technologies de l'information et des communications
TPC	Test papier-crayon
UPE	Unités primaires d'échantillonnage

Résumé

Le présent rapport donne les premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une initiative de l'OCDE. Le PEICA fournit des mesures comparables à l'échelle internationale qui portent sur trois compétences essentielles au traitement de l'information : la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (appelée « RP-ET »).

Le rapport fournit de l'information au sujet des compétences en littératie, en numératie et en RP-ET de la population canadienne âgée de 16 à 65 ans. Il donne des résultats pour le Canada dans son ensemble, de même que pour la totalité des provinces et des territoires. En outre, il examine les rapports entre la maîtrise des compétences et un éventail de caractéristiques sociodémographiques (p. ex., l'âge, le sexe, le niveau de scolarité) pour la population canadienne tout entière. De plus, il étudie les premiers résultats se rapportant aux compétences en littératie, en numératie et en RP-ET des populations autochtones, des immigrants ainsi que des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Principaux résultats

Le Canada dans le contexte international

- Littératie — Le Canada se classe au niveau de la moyenne de l'OCDE en littératie. Il compte cependant une plus grande proportion de personnes aux niveaux les plus élevés et les plus faibles en littératie.
- Numératie — Le Canada se classe en dessous de la moyenne de l'OCDE en numératie, et la proportion de Canadiens aux niveaux les plus faibles dans ce domaine est plus élevée que la moyenne de l'OCDE.
- RP-ET — Le Canada se classe au-dessus de la moyenne de l'OCDE en RP-ET. Au plus haut niveau de compétence, seulement la Suède a une plus grande proportion de sa population que le Canada.
- Une proportion plus élevée de Canadiens utilise les technologies de l'information et des communications, par rapport à la moyenne de l'OCDE.

Niveaux de compétence et répartitions au sein du Canada

- Il y a des variations notables dans les scores entre les provinces et territoires, dans les trois domaines visés.
- Les scores en littératie et en numératie sont les plus élevés dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans, et les plus faibles chez les groupes plus âgés.
- Les personnes de 16 à 34 ans affichent les niveaux de compétence les plus élevés en RP-ET. Malgré un niveau de maîtrise élevé en RP-ET chez les jeunes (16 à 24 ans), 9 % font état d'un rendement qui se situe au niveau le plus faible en RP-ET.
- Sur l'ensemble du spectre de l'âge du PEICA, les hommes ont des compétences en numératie qui sont plus élevées que celles des femmes, même si, de façon générale, les deux sexes présentent des niveaux de compétence similaires en littératie et en RP-ET.
- Un niveau de scolarité plus élevé est associé à des compétences plus élevées en littératie, en numératie et en RP-ET, spécialement pour les personnes ayant des études postsecondaires (ÉPS) – baccalauréat ou niveau supérieur.

- Les niveaux de compétence en traitement de l'information des adultes ayant des ÉPS – niveau inférieur au baccalauréat sont inférieurs à ceux des personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur et sont similaires à ceux des adultes ayant un diplôme d'études secondaires.
- Les personnes en emploi affichent des compétences en traitement de l'information qui sont plus élevées que celles des adultes en chômage et inactifs.
- Les compétences en littératie et en numératie des adultes en chômage et inactifs sont similaires. Cependant, le fait d'être inactif est associé à des compétences plus faibles en RP-ET, comparativement aux personnes en chômage.
- Un niveau de scolarité plus élevé et le fait d'œuvrer dans les professions de la gestion et des services professionnels atténuent la différence au chapitre des compétences en traitement de l'information entre les groupes plus jeunes et plus âgés. Cela est tout particulièrement vrai chez les personnes qui ont un baccalauréat ou un grade supérieur au baccalauréat.
- Même si les travailleurs œuvrant dans les professions de la gestion et des services professionnels affichent des compétences en traitement de l'information qui sont plus élevées que celles des travailleurs œuvrant dans tous les autres types de professions, les travailleurs qui ont les compétences les plus élevées en traitement de l'information sont ceux dans les professions de la gestion et des services professionnels qui ont aussi des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur.
- En moyenne, les résultats initiaux indiquent que les compétences en traitement de l'information des populations autochtones, des immigrants et des populations de minorités de langue officielle varient considérablement selon les instances provinciales/territoriales et selon les aptitudes mesurées. Ces résultats nécessitent une recherche approfondie, pour faire la lumière sur la variation des compétences en fonction d'autres caractéristiques sociodémographiques au sein de ces populations.
- Un aperçu des compétences en littératie et en numératie, en 2003 et en 2012, montre des différences au chapitre des scores et des niveaux de compétence dans ces deux domaines. En 2012, une plus faible proportion des Canadiens se situe au niveau 4 ou 5, et une plus grande proportion se situe au niveau 1 ou à un niveau inférieur.

Introduction

Les compétences et la société de l'information

Les trois dernières décennies ont été marquées par de profonds changements sociaux, politiques et économiques partout dans le monde. Bien des raisons permettent d'expliquer une telle transition, mais l'une des plus importantes est la révolution de la technologie informatique. La puissance de traitement des ordinateurs se développe à un rythme stupéfiant depuis 1980 et poursuit son accélération. Cette montée en puissance a engendré, à son tour, une rapide diminution du coût des technologies de l'information et des communications (TIC), en même temps qu'un accroissement de leur disponibilité.

Le résultat obtenu est le reflet d'une transformation authentique. Alors qu'il y a une génération de cela, les ordinateurs étaient perçus comme des outils complémentaires ou subsidiaires pour accomplir certaines tâches, ils sont aujourd'hui considérés comme des nécessités. Ainsi, les TIC se généralisent. Elles sont tellement implantées dans les sociétés modernes qu'il est pratiquement impossible de les éviter et elles façonnent de plus en plus notre expérience en salle de classe, en milieu de travail et même dans la vie quotidienne.

Comprendre comment les sociétés s'adaptent

Face à l'amplitude d'une telle transformation, les sociétés se doivent de mieux comprendre quelles sont les compétences que les gens possèdent, et de quelle manière ces compétences sont utilisées. Il s'agit de bien plus qu'une simple question de bien-être économique. Une grande partie de la discussion a été consacrée aux aptitudes que possèdent les populations, ainsi qu'à leur influence sur la compétitivité internationale – un sujet d'importance majeure. Il faut néanmoins souligner que ces aptitudes exercent une incidence sur tout un éventail de facteurs qui s'étendent bien au-delà de la situation économique relative de différents pays. Elles ont également de profondes conséquences sur de vastes considérations nationales, telles que les disparités économiques entre différents groupes; les résultats en matière de santé; les niveaux d'engagement politique; et la mesure dans laquelle les personnes se sentent intégrées à la société, ou isolées de celle-ci. Les compétences détenues par la population d'un pays annoncent non seulement ses futures perspectives économiques internationales, mais illustrent aussi les défis auxquels il fait face, tout en déterminant la manière dont il s'adapte au changement.

Les compétences clés : littératie, numératie et résolution de problèmes dans des environnements technologiques

Pour favoriser une meilleure compréhension de ces défis, le Canada s'est joint au Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de l'OCDE. Le programme, qui repose sur de précédentes évaluations internationales, fournit des mesures comparables à l'échelle internationale qui portent sur trois compétences essentielles au traitement de l'information : la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (appelée « RP-ET » dans le présent rapport).

Encadré 1

Une initiative internationale

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est une initiative de l'OCDE qui met à contribution à la fois le secteur de l'éducation et celui du marché du travail. La mission de l'OCDE est de promouvoir les politiques qui permettront d'améliorer le bien-être économique et social des personnes aux quatre coins du monde.

La conception et la mise en œuvre du PEICA sont placées sous la responsabilité d'un consortium international dirigé par l'*Educational Testing Service* – ETS (service d'évaluation du rendement scolaire) aux États-Unis. Les autres partenaires sont les suivants : Westat, aux États-Unis; cApStAn, en Belgique; le *Research Centre for Education and the Labour Market* – ROA (centre de recherche pour l'éducation et le marché du travail) à l'Université de Maastricht, aux Pays-Bas; ainsi que *GESIS-Leibniz Institute for the Social Sciences* (institut de sciences sociales GESIS-Leibniz), le *German Institute for International Educational Research* – DIPF (institut allemand de recherches internationales sur l'éducation) et le *Data Processing and Research Centre* (centre de traitement des données et de recherche) de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (AIE), en Allemagne.

Le Canada est l'un des 24 pays et régions infranationales qui ont participé au premier cycle du PEICA (d'août 2011 à juin 2012). (Un deuxième cycle du PEICA se déroulera dans neuf pays supplémentaires en 2014 et les résultats seront publiés en 2016. Voici les pays en question : le Chili, la Grèce, l'Indonésie, Israël, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Slovaquie et la Turquie.)

Étant donné le caractère essentiel de la communication écrite et des mathématiques de base dans pratiquement tous les domaines de la vie, et à la lumière de l'intégration rapide des TIC, les personnes doivent être en mesure de comprendre et de traiter de l'information textuelle et numérique, sous forme imprimée et électronique, et d'y répondre, pour pouvoir participer pleinement à la société – en tant que citoyens, membres d'une famille, consommateurs ou employés. Les trois compétences susmentionnées sont considérées comme essentielles à la participation sociale : elles servent de base au développement d'autres compétences cognitives, d'un ordre plus élevé, et sont des conditions préalables pour accéder à des domaines précis de connaissance et en acquérir une compréhension adéquate. En outre, elles sont nécessaires dans un large éventail de contextes, tant à l'école et au travail que dans la vie quotidienne.

Ce premier rapport pancanadien sur le PEICA donne un aperçu initial de la répartition de ces compétences parmi les Canadiens, ainsi que de la manière dont les résultats se comparent à ceux des populations d'autres pays.

Qu'est-ce que le PEICA?

Le PEICA est une enquête hautement complexe qui porte sur les compétences en traitement de l'information des jeunes et des adultes âgés de 16 à 65 ans¹. Le Canada est l'un des 24 pays et régions infranationales² qui participent à l'initiative. En plus de sonder le pays tout entier, le Canada a recueilli des données pour chaque province et chaque territoire.

-
1. Bien que la population de l'enquête du PEICA comprenne les jeunes (ceux âgés de 16 à 24 ans) et les adultes, seul le terme «adulte» sera utilisé dans ce rapport pour désigner les deux groupes afin de ne pas alourdir le texte.
 2. Veuillez noter qu'au moment de la rédaction, les données n'étaient pas disponibles pour la France et la Fédération de Russie. De ce fait, les résultats figurant dans le présent rapport correspondent seulement à 22 pays et régions infranationales.

Liste I.1

Pays et régions intranationales participant au PEICA, 2012

Pays	Provinces et territoires canadiens
Allemagne	Terre-Neuve-et-Labrador
Australie	Île-du-Prince-Édouard
Autriche	Nouvelle-Écosse
Belgique	Nouveau-Brunswick
Canada	Québec
Chypre	Ontario
Corée	Manitoba
Danemark	Saskatchewan
Espagne	Alberta
Estonie	Colombie-Britannique
États-Unis	Yukon
Fédération de Russie	Territoires du Nord-Ouest
Finlande	Nunavut
France	
Irlande	
Italie	
Japon	
Norvège	
Pays-Bas	
Pologne	
République slovaque	
République tchèque	
Royaume-Uni	
Suède	

Principaux éléments du PEICA au Canada

L'enquête du PEICA se compose de trois parties principales : un questionnaire contextuel, une évaluation directe et un module sur l'utilisation des compétences.

Questionnaire contextuel

Le questionnaire contextuel du PEICA met dans leur contexte les résultats des évaluations des compétences, en classant les participants de l'enquête selon un éventail de facteurs qui influent sur le développement et le maintien des compétences. Plus exactement, le questionnaire facilite l'analyse de la répartition des compétences par rapport à des variables sociodémographiques. Il permet aussi d'examiner des résultantes qui peuvent être associées aux compétences.

Le questionnaire contient les sections suivantes :

- caractéristiques démographiques (p. ex., âge, sexe, identité autochtone, statut d'immigrant);
- niveau de scolarité et formation (p. ex., plus haut niveau de scolarité atteint, lieu et année d'obtention du diplôme, domaine d'études);
- situation d'emploi et revenu (p. ex., en emploi ou non, type de travail, revenus);
- antécédents sociaux et linguistiques (p. ex., autodéclaration d'état de santé, langue parlée à la maison).

Évaluation directe des compétences en traitement de l'information

La composante d'évaluation directe permet de mesurer trois compétences essentielles en traitement de l'information, telles qu'elles sont définies par le PEICA : littératie, numératie et RP-ET. Ces compétences correspondent aux compétences essentielles de la vie quotidienne – à la maison, à l'école, au travail et dans la collectivité. Il convient de préciser qu'elles sont évaluées dans la langue officielle choisie par les répondants (français ou anglais); et que par conséquent, l'aisance des répondants dans cette langue exerce une incidence sur les résultats.

Chaque compétence est mesurée selon un continuum et selon le contexte dans lequel elle est utilisée. Pour aider à interpréter les résultats, ce continuum a été divisé en différents niveaux de compétence. Ces derniers ne représentent pas des démarcations strictes entre les aptitudes, mais ils servent à décrire un ensemble de compétences que possèdent les personnes dans une plus ou moins grande mesure. Cela ne veut pas dire que les personnes obtenant un rendement qui se situe à un niveau moins élevé sont dans l'impossibilité d'accomplir des tâches d'un niveau plus élevé; cela indique simplement qu'elles sont moins susceptibles d'accomplir ces tâches que les personnes obtenant un rendement qui se situe à un tel niveau.

Le PEICA reconnaît que des concepts comme la littératie, la numératie et la RP-ET sont trop complexes et trop diversifiés pour être représentés par une seule mesure. Par exemple, il existe des formes multiples de littératie, et non pas un seul type. Le but du programme n'est donc pas de redéfinir ou de simplifier de tels concepts; il s'agit d'évaluer une dimension mesurable et précise qui correspond à un concept donné. Les compétences évaluées dans le cadre du PEICA sont définies en fonction de trois paramètres : contenu, stratégies cognitives et contexte. Pour chaque domaine étudié, le contenu et les stratégies cognitives sont définis selon un cadre précis, qui décrit l'élément mesuré et oriente l'interprétation des résultats (OCDE 2012). Le contexte définit les différentes situations dans lesquelles ces compétences sont utilisées, et inclut le travail, l'éducation, la vie personnelle, ainsi que la société.

Littératie

Le but est de mesurer la capacité des répondants de comprendre des textes écrits (imprimés et numériques) afin de participer à la société, d'atteindre leurs objectifs, de perfectionner leurs connaissances et de développer leur potentiel. La démarche nécessite de repérer, de cerner et de traiter l'information qui apparaît dans une variété de textes associés à un éventail de milieux.

- Le PEICA comprend également une évaluation des *composantes de la lecture*, conçue dans l'optique de fournir de l'information à propos des adultes qui affichent de très faibles niveaux de compétence en lecture. L'évaluation sert à mesurer les compétences dans les domaines du vocabulaire imprimé (mettre en correspondance des mots avec l'image d'un objet), du traitement de phrases (déterminer si une phrase produit un sens logique) et de la compréhension de passages (choisir les mots qui ont le plus de sens dans un contexte donné). Les résultats de l'évaluation des composantes de la lecture ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Numératie

Le but est de mesurer la capacité des répondants de comprendre de l'information mathématique afin de gérer les exigences mathématiques dans un éventail de situations de la vie quotidienne. La démarche nécessite de comprendre le contenu et les idées mathématiques (p. ex., quantités, nombres, dimensions, relations), de même que la représentation d'un tel contenu (p. ex., objets, images, diagrammes, graphiques).

RP-ET

Le but est de mesurer la capacité des répondants à utiliser la technologie numérique, les outils de communication et les réseaux afin d'obtenir et d'évaluer de l'information, de communiquer avec autrui et d'accomplir des tâches pratiques. La démarche nécessite de comprendre la technologie (p. ex., matériel informatique, applications logicielles, commandes et fonctions) et de résoudre des problèmes en l'utilisant. La mesure de cette compétence est divisée en deux paramètres distincts, mais liés : 1) connaissance des ordinateurs et de leur utilisation; et 2) capacité de résoudre des problèmes fréquemment rencontrés dans des environnements technologiques.

Module sur l'utilisation des compétences

Le module sur l'utilisation des compétences recueille des renseignements autodéclarés sur la manière dont un éventail de compétences est utilisé au travail et dans la vie quotidienne, y compris sur l'intensité et la fréquence avec lesquelles ces compétences sont utilisées. Il comprend des renseignements au sujet de l'utilisation des éléments suivants :

- compétences cognitives, telles que la maîtrise de la lecture, de la numératie et des TIC;
- compétences non cognitives (telles que la capacité de travailler de façon collaborative ou en tant que membre d'une équipe), compétences en matière d'interaction, compétences en matière d'organisation et de planification, ainsi que compétences en matière de négociation;
- compétences en milieu de travail, telles que l'autonomie par rapport à des aspects clés du travail et les différents types d'aptitudes qui sont utilisées au travail.

Le présent rapport n'inclut aucun renseignement ou résultat tiré du module. Cependant, les données recueillies sont propices à une analyse future, hautement détaillée et axée sur certains aspects importants du marché du travail, comme l'étendue et la répartition des compétences utilisées sur le marché du travail (OCDE 2013b).

Tableau I.1
Aperçu du PEICA, 2012

	International	Canada
Instances participantes	24 pays et régions infranationales.	10 provinces et trois territoires.
Population	Adultes hors établissement âgés de 16 à 65 ans.	Adultes hors établissement âgés de 16 à 65 ans qui résident au Canada au moment de la collecte des données. Les populations autochtones vivant dans des réserves ne sont pas incluses.
Nombre d'adultes participants	157 000 répondants.	Environ 27 285 répondants formant un échantillon représentatif de chaque province et de chaque territoire du Canada.
Composantes	Questionnaire contextuel Domaines évalués : <ul style="list-style-type: none"> • Littératie <ul style="list-style-type: none"> - Composantes de la lecture (optionnel) • Numératie • RP-ET (optionnel) 	Questionnaire contextuel canadien Domaines évalués : <ul style="list-style-type: none"> • Littératie <ul style="list-style-type: none"> - Composantes de la lecture • Numératie • RP-ET
	Module sur l'utilisation des compétences	Module sur l'utilisation des compétences
Langues du test	34 langues.	Français et anglais.
Options nationales	D'autres options ont été retenues dans quelques pays.	Le Canada a ajouté quelques questions au questionnaire contextuel pour recueillir de l'information ciblée, entre autres, sur les langues parlées, l'obtention du diplôme d'études secondaires, l'immigration et l'identité autochtone.

Placer les résultats dans leur contexte

Bien qu'il puisse être tentant de faire des comparaisons rapides entre les pays ou les régions infranationales, il convient de modérer une telle tentation au moyen d'une compréhension aiguë de la complexité des données. Un large éventail de nations a participé au PEICA, et les populations interrogées ont commencé leur scolarité dans une période comprise entre le début des années 1950 et le début des années 2000 – un demi-siècle qui a été marqué par de profonds changements. Par conséquent, les résultats sont affectés par plusieurs facteurs qui varient d'une instance à l'autre, dont les suivants :

- l'évolution des systèmes d'éducation et de formation;
- les changements des politiques d'éducation;
- le développement des économies régionales et nationales;
- les tendances en matière d'immigration; et
- les changements des attentes et des normes sociales.

Tirer des conclusions hâtives comporte des risques, et cela est particulièrement vrai dans le cas du Canada, dont le rendement national découle de résultats provinciaux et territoriaux. Outre les grandes différences entre les instances provinciales/territoriales, il existe des différences majeures entre les populations au sein de celles-ci – et l'on peut uniquement comprendre ces différences dans un contexte plus large. Par exemple, les répondants du Canada ont reçu le test en langue française ou anglaise; toutefois, ni l'une ni l'autre n'est la langue maternelle d'une portion de la population du Canada. En ce sens, les scores du PEICA correspondant à ces populations permettent de mesurer les compétences dans une langue seconde.

Parmi les exemples de différences entre les instances provinciales/territoriales et au sein de celles-ci, citons les éléments suivants : la composition sociodémographique de leurs populations; le niveau de scolarité de ces populations; la proportion d'immigrants dans une population donnée; la répartition des résidents dans les zones rurales vs ceux qui habitent les centres de population; ainsi que la nature du marché du travail et des économies locales. Ces facteurs reflètent la diversité de la population du Canada, mais compliquent inévitablement l'analyse des résultats et nuisent aux comparaisons simples entre les instances.

À propos du rapport

Le présent rapport pancanadien est un complément au rapport international de l'OCDE sur le PEICA et vise à donner un aperçu initial des statistiques descriptives de l'enquête auprès des Canadiens.

Le chapitre 1 fournit une analyse descriptive et comparative de la répartition de la maîtrise des compétences clés parmi les populations des 13 provinces et territoires du Canada, d'un point de vue international. Le chapitre 2 examine le lien entre la maîtrise des aptitudes et les facteurs qui influent sur le développement et le maintien des compétences au Canada, comme les caractéristiques sociodémographiques. Cet examen est approfondi au chapitre 3, qui étudie le niveau de compétence de certaines populations au sein du Canada. Enfin, le chapitre 4 donne un aperçu des compétences en littératie et en numératie au Canada en 2003 et en 2012.

Sur la scène internationale comme au Canada, il faudra consolider les enseignements tirés du PEICA pour mieux comprendre les raisons qui se cachent derrière les chiffres. Par conséquent, le présent rapport peut être considéré comme une première étude des données du PEICA. Il servira de point de départ pour mener une analyse plus approfondie, qui sera publiée dans les prochaines années.

Note aux lecteurs

Dans le présent rapport, on emploie des graphiques et tableaux pour communiquer les résultats de l'étude à un vaste public et pour offrir une source de présentations informatives que les lecteurs peuvent utiliser à leurs propres fins. Pour répondre aux besoins du lecteur averti, un tableau de données correspondant à chacune des graphiques est présenté dans l'annexe statistique du rapport.

Étant donné la nature comparative de l'ELCA, les responsables de la conception et de la mise en œuvre de l'étude ont déployé de grands efforts pour établir la validité, la fiabilité, la comparabilité et l'interprétabilité des estimations et pour contrôler et quantifier les erreurs qui pourraient entraver ou biaiser l'interprétation. Des notes accompagnent les graphiques et les tableaux pour alerter le lecteur chaque fois qu'on a décelé des erreurs pouvant influencer l'interprétation.

Les valeurs des données présentées dans ce rapport sont estimées à partir d'échantillons représentatifs, mais complexes, d'adultes de chaque pays. Par conséquent, il faut tenir compte d'un certain degré d'erreur d'échantillonnage. De plus, il existe un certain degré d'erreur liée à la mesure des compétences, car on a estimé ces dernières en fonction des réponses à des échantillons d'items de test. On emploie donc une statistique, appelée l'erreur-type, pour exprimer le degré d'incertitude lié à l'erreur d'échantillonnage et de mesure.

Dans une comparaison de résultats entre pays, provinces, territoires ou sous-populations on devrait s'attacher au degré d'erreur de chaque résultat moyen pour juger si les moyennes diffèrent réellement les unes des autres. Les erreurs-types et les intervalles de confiance peuvent servir de base à l'exécution de ces tests statistiques comparatifs, lesquels sont le moyen de reconnaître avec des probabilités connues s'il existe bel et bien des différences entre les populations comparées.

Ainsi, lorsqu'on observe une différence significative au niveau 0,05, l'implication en est que les probabilités sont de moins de 0,05 que la différence observée soit imputable aux erreurs d'échantillonnage et de mesure. Dans une comparaison entre pays, provinces, territoires ou sous-populations, on recourt amplement à un test de ce genre pour réduire le risque qu'une différence artificielle due à ces erreurs soit interprétée comme bien réelle.

Dans le rapport, sauf avis contraire, seules les différences statistiquement significatives au niveau 0,05 sont indiquées. Cela veut dire que les intervalles de confiance à 95 % pour les moyennes mises en comparaison ne se chevauchent pas. Les erreurs d'arrondissement font en sorte que certains intervalles de confiance qui ne se chevauchent pas partagent une borne supérieure ou inférieure. Toutes les différences statistiques présentées reposent sur des données non arrondies.

Arrondissement

Les estimations de données incluant les moyennes, les proportions et les erreurs types sont généralement arrondies à la décimale près. Par conséquent, même si la valeur (0,0) est indiquée comme erreur type, ceci ne veut pas nécessairement dire que l'erreur type est zéro, mais qu'elle est plus petite que 0,05.

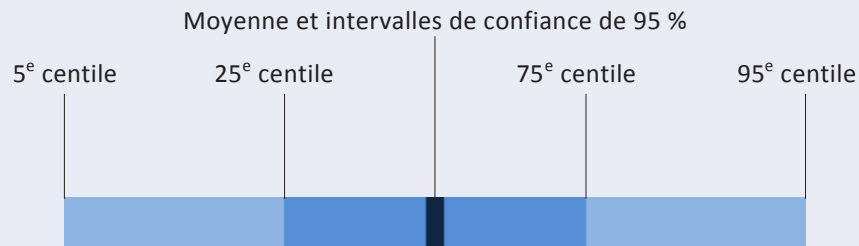
Veillez aussi noter qu'il peut y avoir des incohérences entre les nombres indiqués dans les tableaux, les graphiques et le texte du rapport. Les chiffres des tableaux ont été arrondie vers le haut ou le bas, à la décimale près en utilisant les estimations à deux décimales. Les chiffres dans les graphiques ont été arrondis au nombre entier le plus près en utilisant les estimations à une décimale. Et finalement, les chiffres indiqués dans le texte ont été arrondies à l'entier le plus près en utilisant les estimations à deux décimales. Exemple d'incohérence entre le texte, les graphiques et les tableaux;

- Estimation à deux décimales est 4,48;
- La valeur indiquée dans les tableaux est 4,5;
- La valeur indiquée dans les graphiques est 5;
- La valeur indiquée dans le texte est 4.

Encadré 2

Moyenne et intervalles de confiance

Plusieurs figures dans ce rapport présentent les résultats moyens de la population et leurs intervalles de confiance de 95 %, ainsi que les résultats aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles pour les domaines de la littératie et de la numératie. Les intervalles à chaque extrémité du continuum de compétences montrent les résultats pour les répondants ayant le moins de compétences et ceux ayant le plus de compétences — le 5^e centile à la limite inférieure de la distribution et le 95^e centile à la limite supérieure de la distribution. La barre du milieu montre la moyenne et l'intervalle de confiance où la vraie valeur moyenne pour la population devrait tomber. De plus, ce graphique présente l'étendue de la répartition des compétences. Une faible dispersion des résultats indique peu de différence entre les compétences; une large dispersion des résultats indique une plus grande différence de compétences entre les individus ayant une performance élevée et ceux ayant une faible performance.



Chapitre 1

Le Canada dans un contexte international

Points saillants

- *Le Canada se classe au niveau de la moyenne de l'OCDE en littératie, en dessous de la moyenne de l'OCDE en numératie et au-dessus de la moyenne de l'OCDE en RP-ET.*
- *Une proportion élevée de Canadiens utilise les TIC, comparativement à la moyenne de l'OCDE.*
- *Le Canada compte une plus grande proportion de personnes qui atteignent les niveaux de compétence les plus élevés en littératie et en RP-ET, comparativement à la moyenne de l'OCDE.*
- *Le Canada compte une plus grande proportion d'adultes qui se situent aux niveaux de compétence les plus faibles dans les trois domaines visés, comparativement à la moyenne de l'OCDE.*

Le présent chapitre examine les résultats canadiens du PEICA, répartis par instance provinciale/territoriale et mis en comparaison avec les pays et régions infranationales participants. Il donne un premier aperçu des résultats du PEICA pour la littératie, la numératie et la RP-ET.

Littératie

Aux fins du PEICA, la littératie est définie comme la capacité « de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, réaliser ses objectifs et développer ses connaissances et son potentiel » (OCDE 2012).

La population d'adultes de 16 à 65 ans a été évaluée selon un continuum d'aptitudes en littératie, à l'aide d'une échelle de mesure allant de 0 à 500. Dans le présent rapport, les résultats pour la littératie sont présentés soit sous la forme d'une compétence moyenne de la population (« score moyen »), soit sous la forme d'une répartition de la population entre les divers niveaux de compétence. Le présent rapport montre les différences entre les pays en littératie, en employant l'approche de l'OCDE, qui consiste à utiliser le score moyen pour déterminer la position d'un pays par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique 1.1). Les niveaux de compétence servent à faciliter l'interprétation des résultats. L'OCDE a divisé les échelles de mesure de la littératie en cinq niveaux de compétence (avec une catégorie supplémentaire, « Inférieur au niveau 1 »), définis par une fourchette de points particulière, où chaque niveau correspond à une description de ce que des adultes ayant des scores particuliers peuvent faire en termes concrets (voir le tableau 1.1). Les niveaux de compétence sont utilisés à des fins descriptives uniquement (voir le graphique 1.2).

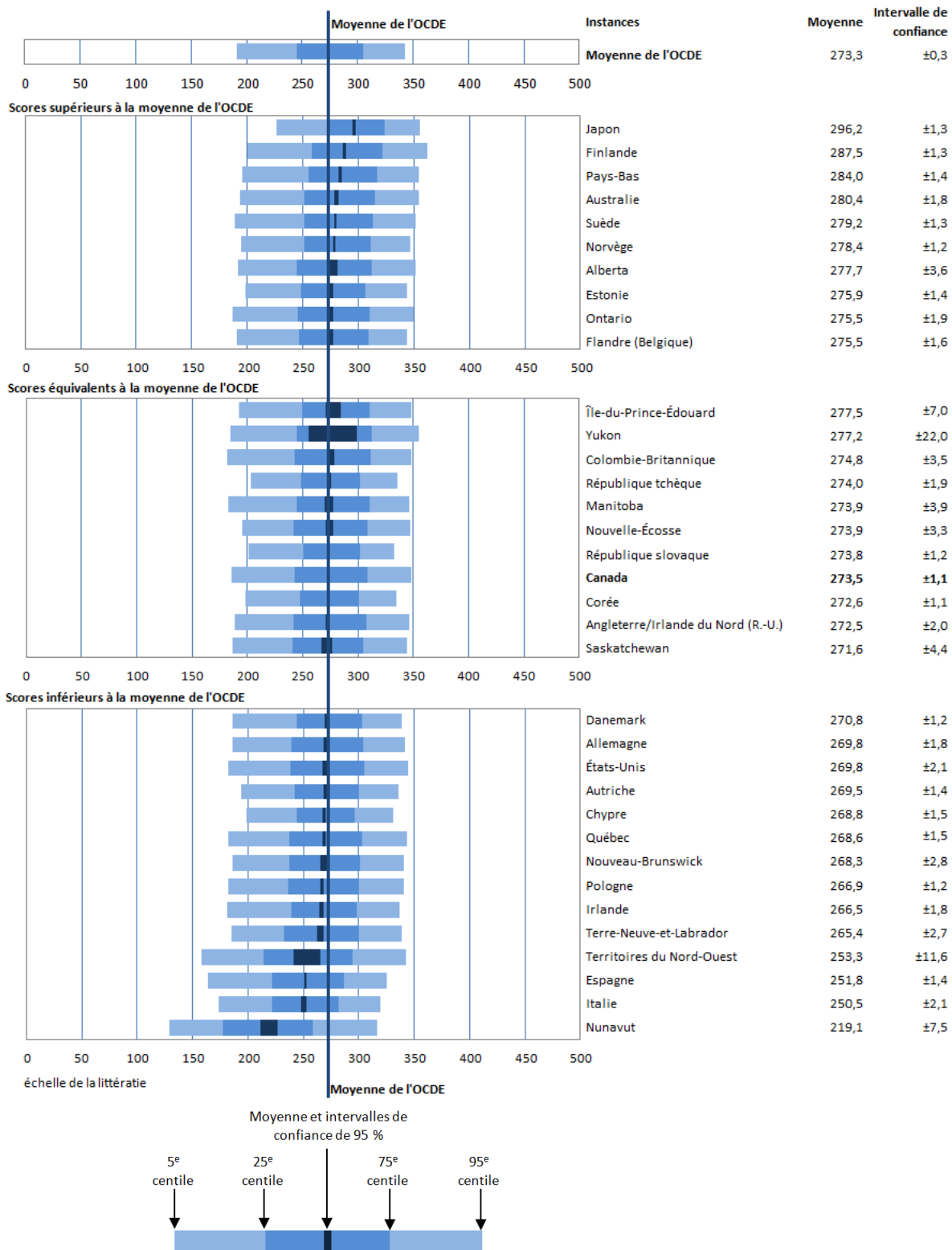
Le Canada se situe dans la moyenne de l'OCDE en littératie

Les Canadiens obtiennent un score équivalent à la moyenne de l'OCDE, qui est de 273 points en littératie. Les pays affichant les scores les plus élevés sont le Japon (296), la Finlande (288), les Pays-Bas (284) et l'Australie (280); les pays présentant un rendement équivalent à celui du Canada incluent la République tchèque (274), la Corée (273) et le Royaume-Uni (272), tandis que des pays comme l'Allemagne (270), les États-Unis (270) et l'Italie (250) affichent des scores inférieurs à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique 1.1).

Deux provinces canadiennes – l'Alberta (278) et l'Ontario (276) – ont affiché un score supérieur à la moyenne de l'OCDE en littératie. Six instances canadiennes affichent un score équivalent à la moyenne de l'OCDE, et cinq se situent en dessous de cette moyenne (voir le graphique 1.1).

Graphique 1.1

Littératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012



Note : Les pays, les provinces et les territoires sont classés par ordre décroissant du score moyen pour chaque panel de la figure.
Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.1.1.

La moyenne de l'OCDE pour la variation des scores au sein de chaque population, mesurée selon la différence au chapitre des scores moyens entre les 5^e et 95^e centiles, est de 151 points. Au Canada, la différence est de 163 points. Les pays qui présentent des tendances semblables pour la variation comprennent la Suède (163 points); l'Espagne, la Finlande et les États-Unis (162 points); et l'Australie (161 points).

Le Canada compte une plus grande proportion de personnes aux niveaux les plus élevés et les plus faibles en littératie

Quatorze pour cent des Canadiens affichent un score correspondant au niveau 4 ou 5, ce qui signifie qu'ils peuvent accomplir des tâches qui nécessitent l'intégration d'informations de plusieurs textes denses, ainsi qu'un raisonnement par inférence. Un tel rendement place le Canada au-dessus de la moyenne de l'OCDE, établie à 12 %, au même titre que le Japon (23 %), la Finlande (22 %), les PaysBas (19 %), l'Australie (17 %) et la Suède (16 %).

À l'autre extrémité de l'échelle, 17 % des Canadiens affichent un score correspondant au niveau 1 ou à un niveau inférieur. Parmi ceux-ci, 13 % affichent un score correspondant au niveau 1 : ces personnes ont des compétences qui leur permettent d'accomplir des tâches de complexité limitée, par exemple, repérer des informations particulières dans des textes courts, en l'absence d'autres éléments de distraction. Les 4 % restants, associés à la catégorie « Inférieur au niveau 1 », sont des personnes qui ne maîtrisent pas ces compétences. Elles utilisent seulement un vocabulaire de base et sont capables de lire des textes courts sur des sujets familiers pour repérer une information particulière. La moyenne de l'OCDE pour le niveau 1 ou le niveau inférieur est de 15 %.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau 1.1

Littérature — Descriptions sommaires des niveaux de compétence

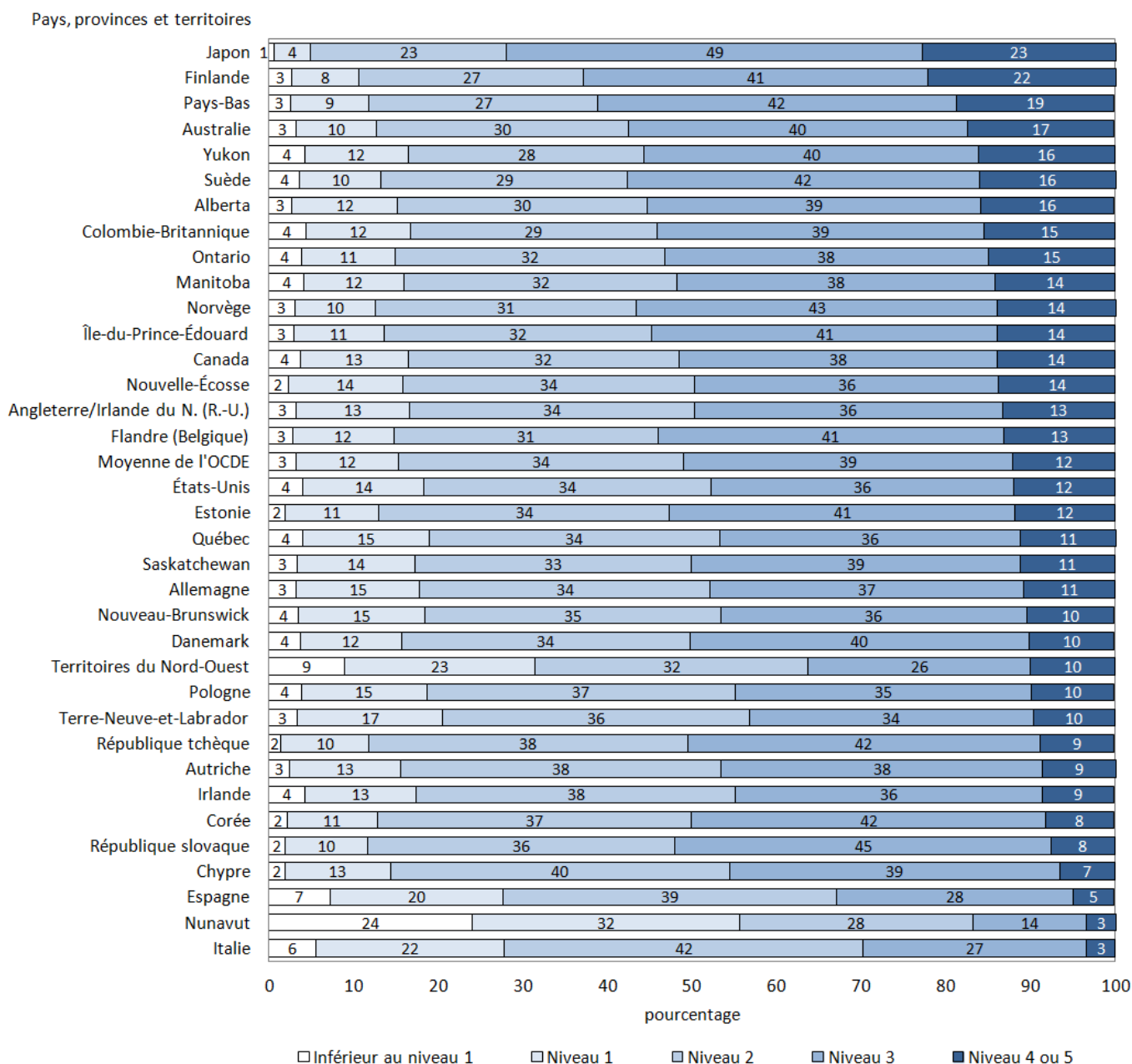
Niveau	Fourchette de scores	Pourcentage de la population de 16 à 65 ans	Caractéristiques des tâches de littérature
5	376-500	1 % des populations de l'OCDE et 1 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 5	Les tâches de ce niveau peuvent exiger du répondant qu'il recherche et intègre des informations dans des textes multiples et denses; qu'il construise des synthèses d'idées ou de points de vue semblables et opposés; ou qu'il évalue des arguments fondés sur les faits. L'application et l'évaluation de modèles d'idées logiques et conceptuelles peuvent être requises pour effectuer les tâches. L'évaluation de la fiabilité de sources probantes et la sélection de renseignements clés constituent souvent une exigence. Les tâches exigent souvent des répondants qu'ils repèrent des répliques rhétoriques subtiles et qu'ils effectuent des inférences de haut niveau ou qu'ils fassent appel à des connaissances préalables spécialisées.
4	326-375	12 % des populations de l'OCDE et 14 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 4, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 4 : 11 % OCDE 13 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent souvent des répondants qu'ils effectuent des opérations à étapes multiples pour intégrer, interpréter ou résumer des renseignements à partir de textes complexes, longs, continus, non continus, mixtes ou multiples. L'utilisation d'inférences complexes et l'application de connaissances préalables peuvent être nécessaires pour effectuer les tâches convenablement. De nombreuses tâches nécessitent de repérer et de comprendre une ou plusieurs idées spécifiques non centrales dans le texte, afin d'interpréter ou d'évaluer des affirmations fondées sur les faits ou des rapports au sein de discours persuasifs. Des informations conditionnelles, qui doivent être prises en compte par le répondant, sont souvent présentes dans les tâches de ce niveau. Des informations concurrentes sont présentes et semblent parfois aussi importantes que les informations correctes.
3	276-325	51 % des populations de l'OCDE et 51 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 3, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 3 : 39 % OCDE 38 % Canada	Les textes de ce niveau sont souvent denses ou longs et incluent des pages de texte continues, non continues, mixtes ou multiples. L'accent est mis davantage sur la compréhension des textes et des structures rhétoriques pour effectuer convenablement les tâches, plus particulièrement dans les activités consistant à parcourir des textes numériques complexes. Les tâches exigent du répondant qu'il cerne, interprète ou évalue une ou plusieurs informations; ces tâches exigent souvent des niveaux variés d'inférence. De nombreuses tâches nécessitent que le répondant construise du sens à partir de portions plus importantes de texte, ou qu'il effectue des opérations à étapes multiples afin de déterminer et de formuler des réponses. En outre, les tâches exigent souvent du répondant qu'il ne tienne pas compte du contenu non pertinent ou inapproprié pour formuler des réponses exactes. Des informations concurrentes sont souvent présentes, mais celles-ci ne sont pas plus importantes que les informations correctes.
2	226-275	85 % des populations de l'OCDE et 83 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 2, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 2 : 34 % OCDE 32 % Canada	À ce niveau, la forme des textes peut être numérique ou imprimée; les types de texte peuvent être continu, non continu ou mixte. Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il effectue des mises en correspondance entre le texte et l'information; ces tâches peuvent nécessiter de faire de la paraphrase ou d'effectuer des inférences de niveau peu élevé. Des informations concurrentes peuvent être présentes. Certaines tâches exigent du répondant qu'il : <ul style="list-style-type: none"> • parcoure ou intègre deux informations ou plus, selon des critères donnés; • compare et distingue les informations fournies dans la question, ou établit un raisonnement à partir de ces informations; • parcoure des textes numériques pour repérer des informations situées dans différentes parties d'un document.
1	176-225	97 % des populations de l'OCDE et 96 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 1, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 1 : 12 % OCDE 13 % Canada	La plupart des tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il lise des textes numériques ou imprimés continus, non continus ou mixtes relativement courts afin de situer une information qui est identique ou similaire à celle donnée dans la question ou la directive. Certaines tâches, notamment celles associées aux textes non continus, peuvent exiger du répondant qu'il inscrive une information tirée de ses connaissances personnelles dans un document. Très peu d'informations concurrentes, voire aucune, sont présentes. Certaines tâches peuvent nécessiter de parcourir parmi simplement plus d'une information. Le répondant doit faire appel à ses connaissances et à ses compétences pour reconnaître du vocabulaire de base, déterminer la signification des phrases et lire le texte des paragraphes.
Inférieur à 1	0-175	Pourcentage d'adultes obtenant un score inférieur au niveau 1 : 3 % OCDE 4 % Canada	Les tâches de cette catégorie exigent du répondant qu'il lise des textes courts portant sur des sujets familiers afin de situer une seule information spécifique. Il y a rarement des informations concurrentes dans le texte, et l'information requise est identique, sur le plan de la forme, à celle donnée dans la question ou la directive. Il peut être exigé du répondant qu'il situe une information dans des textes continus courts. Toutefois, dans un tel cas, il est possible de situer l'information comme si le texte était présenté sous une forme non continue. Seule une connaissance du vocabulaire de base est requise, et il n'est pas exigé du lecteur qu'il comprenne la structure des phrases ou des paragraphes, ni qu'il fasse usage d'autres caractéristiques du texte. Les tâches inférieures au niveau 1 ne font appel à aucune caractéristique spécifique aux textes numériques.

Note : Les pourcentages ne s'additionnent pas en raison de l'arrondissement.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Graphique 1.2

Littératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012



Note : Les pays, provinces and territoires sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes au niveau 4 ou 5.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.1.2.

Numératie

Dans le cadre du PEICA, la numératie est définie comme « la capacité de comprendre, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer l'information et les idées mathématiques afin de s'approprier et de gérer les exigences mathématiques dans un éventail de situations de la vie adulte. » (OCDE 2012). La définition du PEICA sert à évaluer la manière dont les concepts mathématiques sont appliqués dans le monde réel, et non pas de déterminer si une personne peut résoudre un ensemble d'équations de façon isolée.

La population d'adultes de 16 à 65 ans a été évaluée selon un continuum d'aptitudes en numératie, à l'aide d'une échelle de mesure allant de 0 à 500. Comme dans le cas de la littératie, les résultats pour la numératie sont présentés soit sous la forme d'une moyenne, soit sous la forme d'une répartition entre les divers niveaux de compétence. Les différences entre les pays sont mises en relief en comparant leurs scores moyens à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique 1.3). Les échelles de mesure de la numératie sont divisées en cinq niveaux de compétence (avec une catégorie supplémentaire, « Inférieur au niveau 1 »), définis par une fourchette de points particulière (voir le tableau 1.2). Les niveaux de compétence sont utilisés à des fins descriptives uniquement (voir le graphique 1.4).

Le Canada se classe en dessous de la moyenne de l'OCDE en numératie

Le score moyen du Canada, qui est de 265, place le pays en dessous de la moyenne de l'OCDE, établie à 269, avec des pays comme la Corée (263), le Royaume-Uni (262) et les États-Unis (253). Parmi les pays affichant les scores les plus élevés se trouvent le Japon (288), la Finlande (282), la Suède (279) et l'Allemagne (272). Au Canada, les 13 provinces et territoires ont obtenu des scores équivalents ou inférieurs à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique 1.3).

La répartition des scores entre chaque population montre qu'en moyenne, pour les pays de l'OCDE participants, 166 points séparent les 5^e et 95^e centiles en numératie. L'écart du Canada est de 180 points; les pays qui présentent des tendances semblables pour la variation comprennent les États-Unis (188 points), l'Australie (182 points) et le Royaume-Uni (178 points).

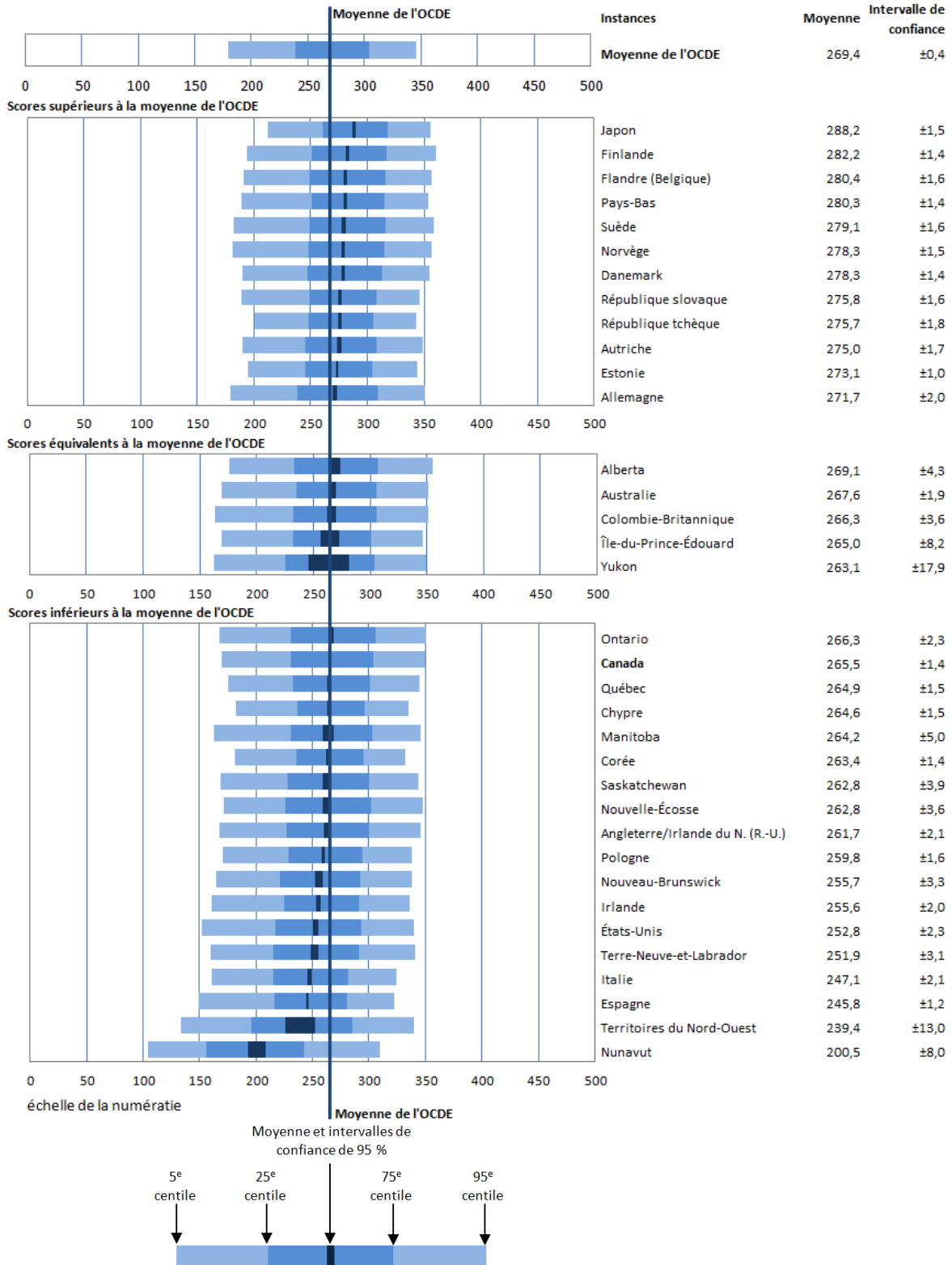
Le Canada atteint la moyenne de l'OCDE aux niveaux élevés et la dépasse aux niveaux les plus faibles

Treize pour cent des Canadiens affichent un score correspondant au niveau 4 ou 5 pour la compétence en numératie, ce qui signifie qu'ils peuvent comprendre des données mathématiques complexes et utiliser des arguments et des modèles mathématiques. Cette proportion est égale à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique 1.4).

À l'autre extrémité de l'échelle, 23 % des Canadiens affichent un score correspondant au niveau 1 ou à un niveau inférieur. Parmi ceux-ci, 17 % affichent un score correspondant au niveau 1, ce qui veut dire qu'ils ont les compétences pour effectuer des opérations mathématiques simples, comportant une seule étape, comme compter ou classer. Les 6 % restants, associés à la catégorie « Inférieur au niveau 1 », sont des personnes qui peuvent exécuter des tâches très simples dans des contextes concrets et familiers, dont le contenu mathématique est explicite et exige uniquement des processus simples. La moyenne de l'OCDE pour le niveau 1 ou le niveau inférieur est de 19 %, ce qui signifie qu'il y a une plus grande proportion de Canadiens qui ont ce degré de compétence.

Graphique 1.3

Numératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012



Note : Les pays, les provinces et les territoires sont classés par ordre décroissant du score moyen pour chaque panel de la figure.
Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.1.3.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau 1.2

Numératie — Descriptions sommaires des niveaux de compétence

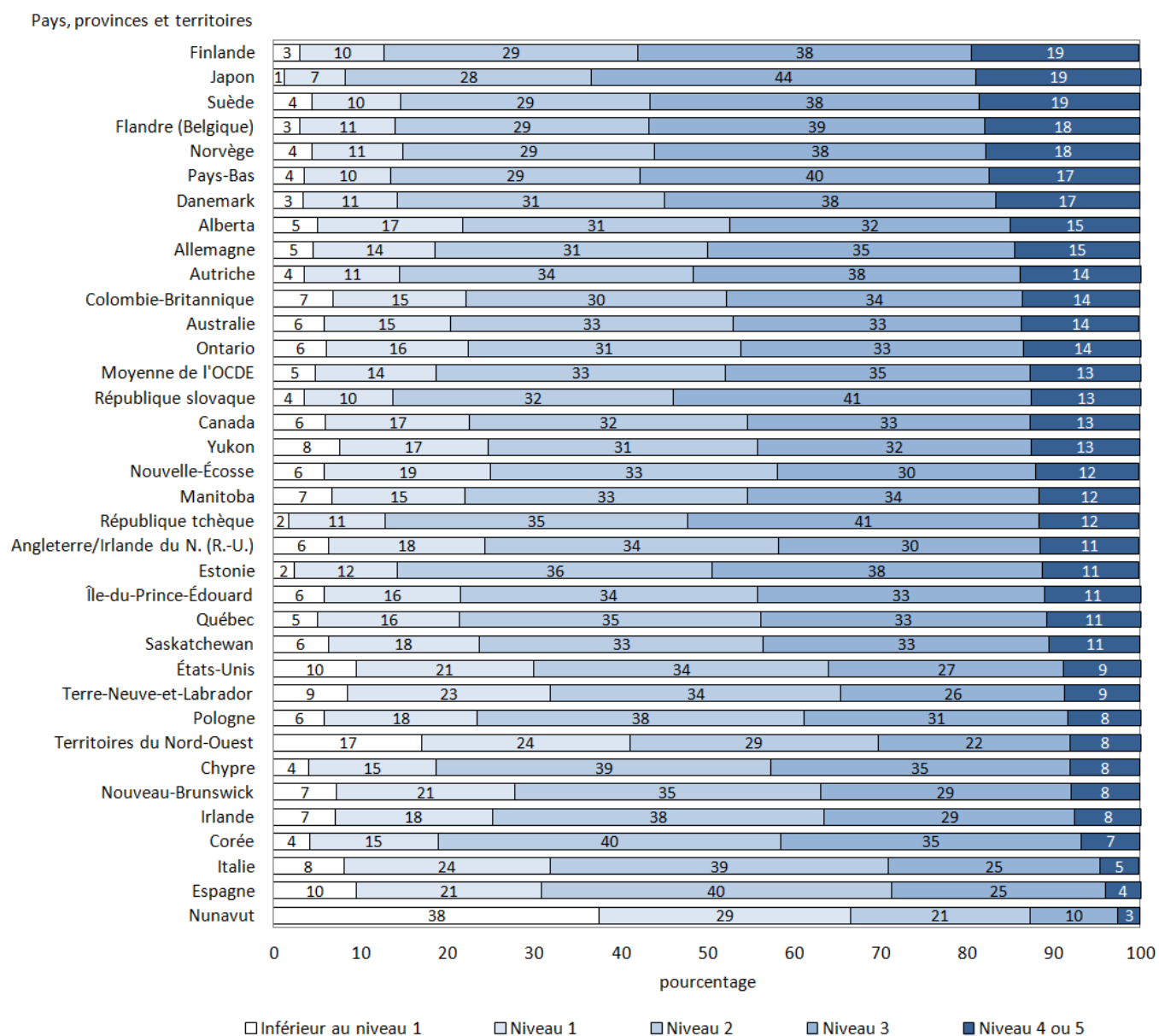
Niveau	Fourchette de scores	Pourcentage de la population de 16 à 65 ans	Caractéristiques des tâches de numératie
5	376-500	1 % des populations de l'OCDE et 1 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 5	Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il comprenne des représentations complexes ainsi que des concepts mathématiques et statistiques abstraits et formels, éventuellement incorporés dans des textes complexes. Le répondant peut avoir à intégrer de multiples types d'informations mathématiques, pour lesquels une « traduction » ou une interprétation considérable est requise; à produire des inférences; à élaborer ou à manipuler des arguments ou des modèles mathématiques; ainsi qu'à faire preuve d'esprit critique, justifier et évaluer ses solutions ou ses choix.
4	326-375	13 % des populations de l'OCDE et 13 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 4, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 4 : 12 % OCDE 11 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il comprenne une gamme étendue d'informations mathématiques qui peuvent être complexes, abstraites ou incorporées dans des contextes non familiers. Ces tâches nécessitent de faire appel à des étapes multiples et de choisir les stratégies et les procédés de résolution de problèmes pertinents. Elles exigent habituellement des compétences plus complexes en matière d'analyse et de raisonnement, notamment pour les quantités et les données; les statistiques et les probabilités; les rapports spatiaux; ainsi que les changements, les proportions et les formules. Les tâches de ce niveau peuvent également exiger du répondant qu'il comprenne des arguments ou communique des explications éclairées pour justifier ses réponses ou ses choix.
3	276-325	48 % des populations de l'OCDE et 45 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 3, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 3 : 35 % OCDE 33 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il comprenne des informations mathématiques qui peuvent être moins explicites; ces informations, qui sont incorporées dans des contextes qui ne sont pas toujours familiers, sont représentées sous des formes davantage complexes. Ces tâches nécessitent plusieurs étapes et peuvent comprendre le choix de stratégies et procédés de résolution de problèmes pertinents. Elles exigent habituellement le recours à une perception numérique et spatiale; la reconnaissance et l'utilisation de liens, de modèles et de proportions mathématiques exprimés sous forme verbale ou numérique; ainsi que l'interprétation et l'analyse simple de données et de statistiques incorporées dans des textes, des tableaux et des graphiques.
2	226-275	81 % des populations de l'OCDE et 77 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 2, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 2 : 33 % OCDE 32 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il détermine et suive des indications et des concepts mathématiques incorporés dans un ensemble de contextes familiers, où le contenu mathématique est particulièrement explicite ou visuel et comporte relativement peu d'éléments de distraction. Ces tâches exigent habituellement l'application de deux étapes ou procédés (ou plus), notamment le calcul avec des nombres entiers de même qu'avec des décimales communes, des fractions et des pourcentages; la réalisation de mesures simples et l'interprétation de représentations spatiales; l'estimation; ainsi que l'interprétation de données et de statistiques relativement simples incorporées dans des textes, des tableaux et des graphiques.
1	176-225	95 % des populations de l'OCDE et 94 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 1, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 1 : 14 % OCDE 17 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il applique des procédés mathématiques de base dans des contextes concrets et familiers, où le contenu mathématique est explicite et comporte peu de texte et peu d'éléments de distraction. Ces tâches consistent habituellement en des procédés simples ou à étape unique, notamment : compter; trier; effectuer des opérations arithmétiques simples; comprendre des pourcentages simples comme 50 p. 100; et situer et reconnaître des représentations graphiques ou spatiales simples ou communes.
Inférieur à 1	0-175	Pourcentage d'adultes obtenant un score inférieur au niveau 1 : 5 % OCDE 6 % Canada	Les tâches de cette catégorie exigent du répondant qu'il applique des procédés simples, notamment : compter; trier; effectuer des opérations arithmétiques de base avec des nombres entiers ou de l'argent; ou reconnaître des représentations spatiales communes dans des contextes concrets et familiers, où le contenu mathématique est explicite et comporte peu de texte ou d'éléments de distraction, voire aucun.

Note : Les pourcentages ne s'additionnent pas en raison de l'arrondissement.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Graphique 1.4

Numératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012



Note : Les pays, provinces et territoires sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes au niveau 4 ou 5.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.1.4.

Résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)

Dans le cadre du PEICA, la RP-ET est définie comme la capacité d'utiliser « la technologie numérique, les outils de communication et les réseaux afin d'obtenir et d'évaluer de l'information, de communiquer avec autrui et d'accomplir des tâches pratiques » (OCDE 2012). L'évaluation est axée sur « la capacité de résoudre des problèmes à des fins personnelles, professionnelles et civiques, grâce à l'établissement de buts et de plans appropriés, ainsi qu'à l'accès à l'information, au moyen d'ordinateurs et de réseaux informatiques, et à l'utilisation de cette information ». L'objectif n'est pas de tester l'utilisation des outils des TIC (p. ex., matériel informatique, applications logicielles) de façon isolée, mais plutôt d'évaluer la capacité d'utiliser de tels outils pour accomplir efficacement des tâches concrètes.

La mesure de la RP-ET est unique dans le sens où elle incorpore la technologie numérique dans la solution des problèmes. Elle exige des répondants qu'ils utilisent les TIC pour accomplir des tâches associées au traitement de l'information, et, de ce fait, seuls ceux qui effectuent la version informatisée du PEICA (appelée le test assisté par ordinateur (TAO)) peuvent être évalués en RP-ET. Ceux qui ne l'ont pas effectué sont appelés « nonrépondants de l'évaluation de la RP-ET ».

L'utilisation des TIC

Une proportion élevée de Canadiens utilise les TIC, comparativement à la moyenne de l'OCDE

Avec 81 % de sa population participant au TAO, le Canada se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE, qui est de 74 %. La proportion de personnes qui ont choisi de répondre à la version informatisée du PEICA varie de 88 % en Suède à 44 % à Chypre. La quasi-totalité des provinces et des territoires se situe à un niveau équivalent ou supérieur à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique 1.5).

En tout, 19 % des Canadiens n'ont pas été évalués en utilisant le TAO. Parmi ce groupe, 10 % n'ont pas été évalués, soit parce qu'ils n'avaient aucune expérience en informatique (4 %), soit parce qu'ils avaient échoué au test d'évaluation de leurs compétences de base en informatique, appelées « tâches essentielles en TIC » (6 %)³ Sur les 8 % restants, 6 % se sont soustraits du test assisté par ordinateur en faveur de la version papier-crayon, même s'ils avaient déclaré avoir de l'expérience en informatique; et 2 % ont été classés dans la catégorie « nonrépondants du PEICA »⁴. On ne peut pas tirer de conclusions quant aux capacités de ces 8 % d'utiliser les TIC ou à leur capacité de résoudre des problèmes dans des environnements technologiques.

Une étude approfondie est nécessaire, d'une part, pour comparer les caractéristiques sociodémographiques de ceux qui ont été évalués en utilisant le TAO par rapport à ceux qui ne l'ont pas été et, d'autre part, pour déterminer si elles diffèrent et, le cas échéant, quelles sont les implications pour notre compréhension des compétences des Canadiens en RP-ET. Une analyse préliminaire semble indiquer que des facteurs tels que l'âge, le niveau de scolarité, la situation d'activité ainsi que le niveau de compétence en littératie et en numératie pourraient contribuer à une meilleure compréhension du domaine technologique visé.

Rendement en RP-ET

La population d'adultes de 16 à 65 ans a été évaluée selon un continuum d'aptitudes en RP-ET, à l'aide d'une échelle de mesure allant de 0 à 500. Une condition préalable pour montrer les compétences en RP-ET exigeait de répondre à la version informatisée du PEICA; et il convient de préciser que les niveaux de réponse à cette évaluation varient considérablement selon les pays (voir le graphique 1.5). Par conséquent, les estimations quant à la compétence dans ce domaine correspondent à des proportions très différentes de la population. Pour cette raison, la présentation des résultats pour la RP-ET est axée sur les proportions des populations par niveau de compétence, plutôt que sur la comparaison des scores moyens, pour prendre en compte la proportion de la population qui n'a pas de score en RP-ET.

3. Des différences mineures sont causées par l'arrondissement.

4. Pour les définitions de tous ces groupes, veuillez consulter le glossaire.

L'OCDE a divisé les échelles de mesure de la RP-ET en trois niveaux de compétence (avec une catégorie supplémentaire, « Inférieur au niveau 1 »), définis par une fourchette de points particulière, où chaque niveau correspond à une description de ce que des adultes ayant des scores particuliers peuvent faire en termes concrets (voir le tableau 1.3). Le présent rapport montre les différences entre les pays en RP-ET, en employant l'approche de l'OCDE, qui consiste à utiliser le pourcentage des personnes de 16 à 65 ans affichant un score situé aux niveaux 2 et 3 combinés afin de déterminer la position d'un pays par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir le graphique 1.6).

Le Canada se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE en RP-ET

Trente-sept pour cent des Canadiens interrogés affichent un score situé au niveau 2 ou 3 sur l'échelle de la RP-ET, un résultat qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE, établie à 34 %. Les autres pays qui présentent des scores supérieurs à la moyenne de l'OCDE comprennent la Suède (44 %), les Pays-Bas (44 %), la Finlande (42 %), la Norvège (41 %) et l'Australie (38 %). Les pays qui présentent des scores inférieurs à la moyenne de l'OCDE comprennent les États-Unis (31 %), la Corée (30 %) et l'Irlande (25 %). L'ensemble des provinces et territoires, à l'exception du Nunavut (11 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (29 %), affiche un score équivalent ou supérieur à la moyenne de l'OCDE.

Le Canada compte une plus grande proportion de personnes aux niveaux les plus élevés et les plus faibles en RP-ET

Sept pour cent des Canadiens affichent un rendement qui se situe au niveau 3, ce qui signifie, d'une part, qu'ils peuvent accomplir des tâches qui impliquent de multiples applications et un grand nombre d'étapes dans un environnement pouvant être peu familier et, d'autre part, qu'ils peuvent établir un plan pour arriver à une solution, à mesure qu'ils traitent des résultats et des impasses imprévus. À ce niveau, le Canada se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE, établie à 6 % et est seulement dépassé par la Suède (9 %).

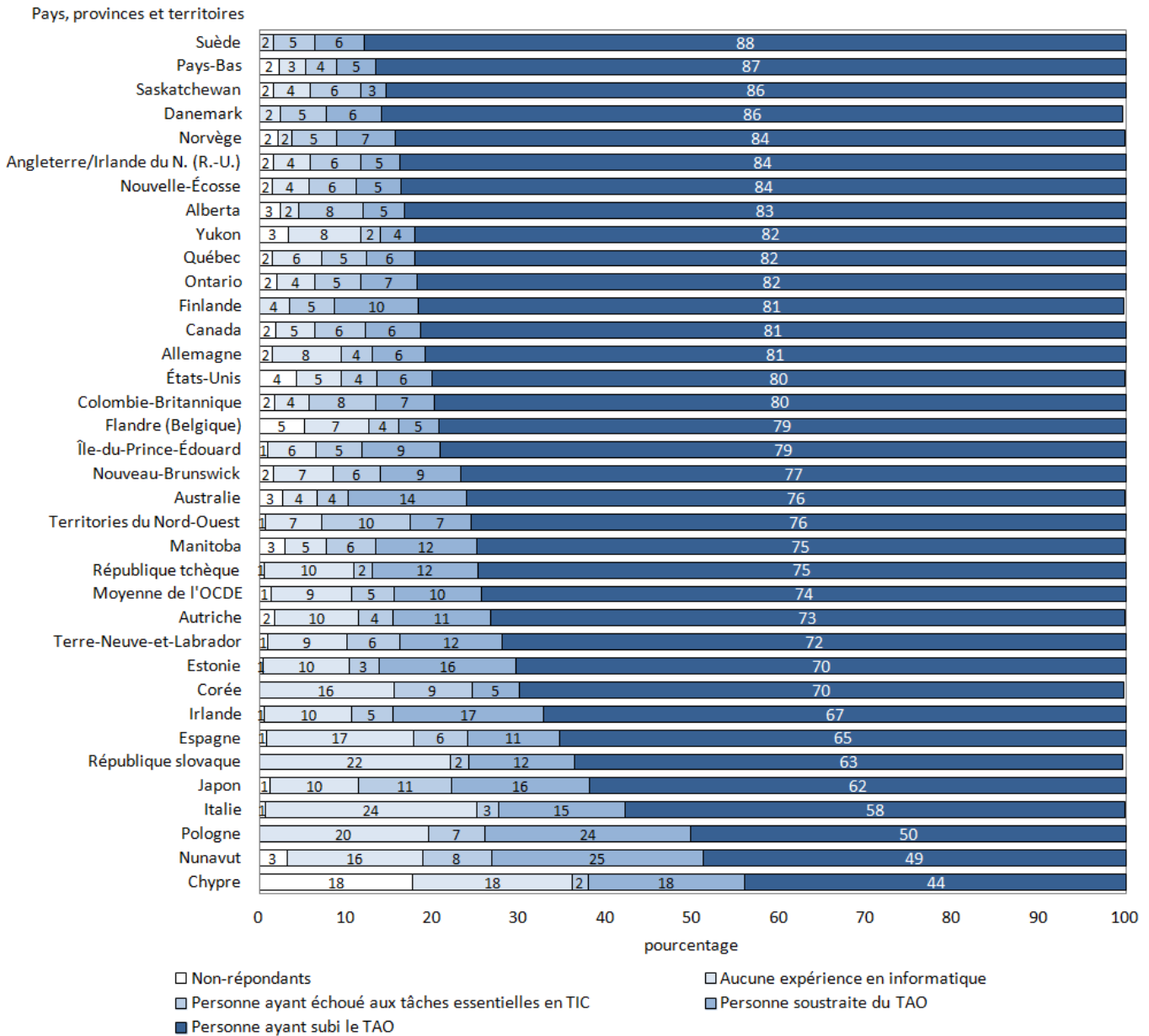
Par ailleurs, 15 % des Canadiens sont classés dans la catégorie « Inférieur au niveau 1 », une proportion qui est supérieure à la moyenne de l'OCDE, établie à 12 %. Ces personnes disposent des capacités requises en TIC pour effectuer le test; cependant, leurs capacités en résolution de problèmes ne leur permettent pas d'atteindre le niveau 1. Une proportion de 30 % des Canadiens affiche un rendement qui se situe au niveau 1, ce qui signifie qu'ils peuvent résoudre des problèmes qui comportent un objectif explicitement énoncé et qui donnent lieu à un nombre d'étapes relativement peu élevé dans un environnement familier. La moyenne de l'OCDE correspondant à la proportion de la population au niveau 1 est de 29 %, ce qui n'est pas significativement différent du Canada.

Ce premier aperçu des résultats canadiens du PEICA pour la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques identifie certains domaines initiaux propices à une analyse approfondie, à l'échelle des provinces et des territoires du Canada, de même qu'à l'échelle internationale. Une des premières étapes pour mieux comprendre les résultats du Canada est examinée au chapitre 2, dans lequel les résultats sont présentés en analysant le lien entre les compétences et les caractéristiques sociodémographiques.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Graphique 1.5

Proportion des personnes de 16 à 65 ans, selon le mode d'administration du test, pays, provinces et territoires, 2012



Note : Les pays, provinces et territoires sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes qui ont subi le TAO.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.1.5.

Tableau 1.3

RP-ET — Descriptions sommaires des niveaux de compétence

Niveau	Fourchette de scores	Pourcentage de la population de 16 à 65 ans	Caractéristiques des tâches de RP-ET
3	341-500	6 % des populations de l'OCDE et 7 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 3	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques à la fois génériques et plus spécifiques. La navigation entre les pages et les applications est nécessaire pour résoudre le problème. L'utilisation d'outils (par exemple, une fonction de tri) est nécessaire pour s'approcher de la solution. La tâche peut donner lieu à des étapes et à des opérateurs multiples. Le répondant peut avoir à définir l'objectif du problème. Les critères auxquels il faut satisfaire peuvent être explicites ou non. Il y a habituellement des exigences de contrôle élevées. Il est probable que des résultats inattendus soient obtenus et que des impasses se présentent. La tâche peut nécessiter d'évaluer la pertinence et la fiabilité des informations pour écarter les éléments de distraction. L'intégration et le raisonnement par inférence peuvent, dans une grande mesure, être nécessaires.
2	291-340	34 % des populations de l'OCDE et 37 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 2, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 2 : 28 % OCDE 29 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques à la fois génériques et plus spécifiques. Le répondant peut avoir à se servir, par exemple, d'un nouveau formulaire en ligne. La navigation entre les pages et les applications est nécessaire pour résoudre le problème. L'utilisation d'outils (par exemple, une fonction de tri) peut faciliter la résolution du problème. La tâche peut donner lieu à des étapes et à des opérateurs multiples. Le répondant peut avoir à définir l'objectif du problème, même si les critères auxquels il faut satisfaire sont explicites. Les exigences de contrôle sont plus élevées. Il se peut que des résultats inattendus soient obtenus ou que des impasses se présentent. La tâche peut nécessiter d'évaluer la pertinence d'un ensemble d'items pour écarter les éléments de distraction. L'intégration et le raisonnement par inférence peuvent être nécessaires.
1	241-290	63 % des populations de l'OCDE et 67 % de la population du Canada peuvent exécuter avec succès des tâches de niveau 1, au moins Pourcentage d'adultes se classant au niveau 1 : 29 % OCDE 30 % Canada	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques largement accessibles et familières, telles qu'un logiciel de courriel ou un navigateur Web. Peu de navigation, voire aucune, est nécessaire pour accéder aux informations ou aux commandes requises pour résoudre le problème. Le problème peut être résolu indépendamment du fait que le répondant connaisse et utilise ou non des fonctions et outils précis (par exemple, une fonction de tri). Les tâches nécessitent peu d'étapes et un nombre minimal d'opérateurs. Sur le plan cognitif, le répondant peut facilement déduire l'objectif à partir de l'énoncé; la personne doit appliquer des critères explicites pour résoudre le problème; et il y a peu d'exigences de contrôle (la personne n'a pas besoin, par exemple, de vérifier si elle a fait appel au procédé approprié ou si elle s'est approchée de la solution). Le repérage du contenu et des opérateurs peut être effectué à l'aide d'une mise en correspondance simple. Seules des formes simples de raisonnement, notamment la mise en correspondance d'items avec des catégories précises, sont requises; il n'est pas nécessaire de mettre en contraste ou d'intégrer les informations.
Inférieur à 1	0-240	Pourcentage d'adultes obtenant un score inférieur au niveau 1 : 12 % OCDE 15 % Canada	Les tâches reposent sur des problèmes bien définis, qui font appel à l'usage d'une seule fonction au sein d'une interface générique pour répondre à un critère explicite sans raisonnement catégorique ou par inférence, ni transformation de l'information. Peu d'étapes sont requises et aucun sous-objectif ne doit être généré.
Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		24 % OCDE 19 % Canada	Cette catégorie correspond aux adultes qui n'ont aucune expérience en informatique, ou qui ont échoué au test de base des TIC, ou qui ont choisi de ne pas subir la composante informatique de l'évaluation.

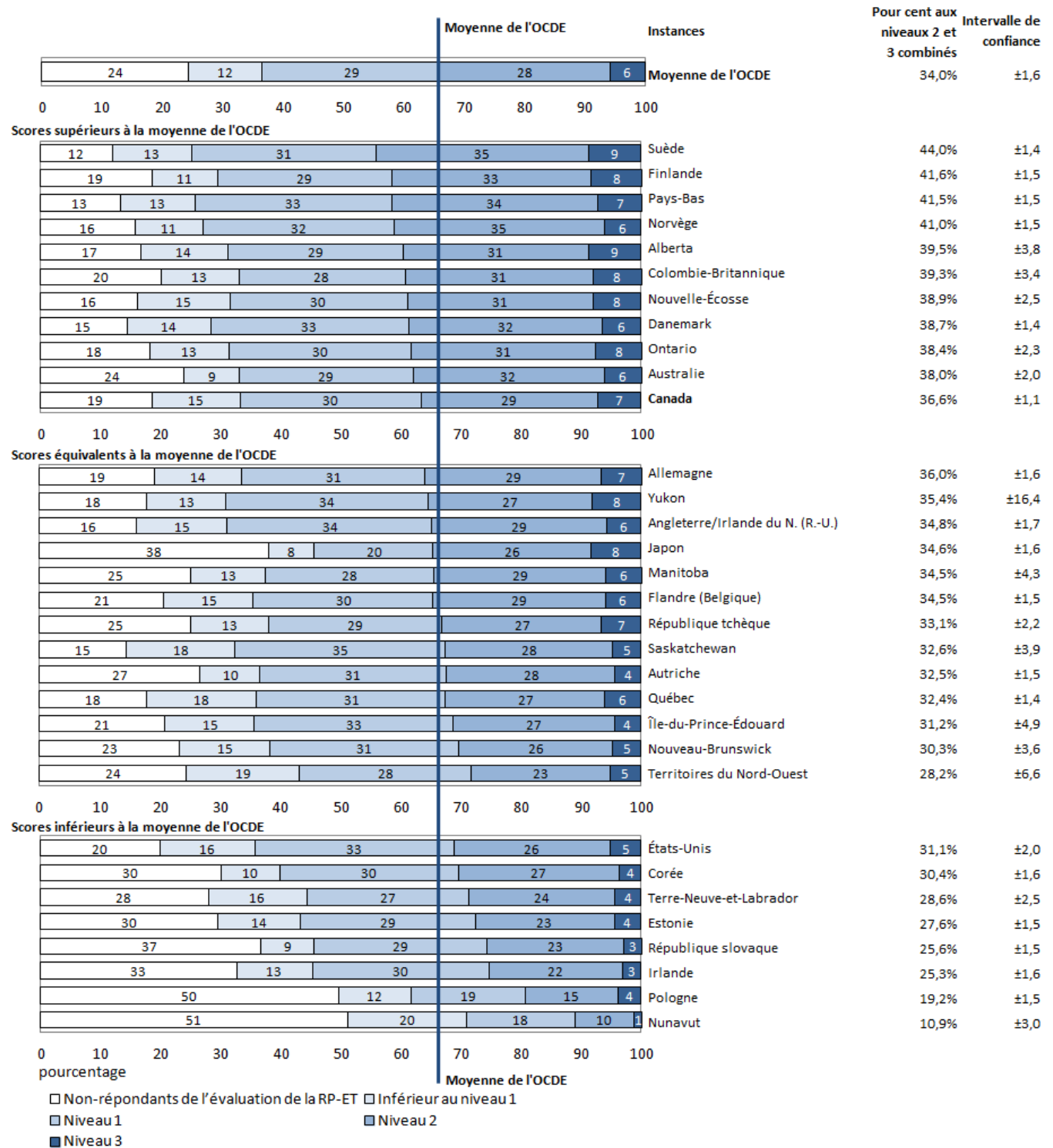
Note : Les pourcentages ne s'additionnent pas en raison de l'arrondissement.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Graphique 1.6

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012



Notes : Les pays, les provinces et les territoires sont classés par ordre décroissant d'adultes aux niveaux 2 et 3 pour chaque panel de la figure. Chypre, l'Italie et l'Espagne n'ont pas participé à la RP-ET.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.1.6.

Chapitre 2

Caractéristiques sociodémographiques

Points saillants

- *Les scores en littératie et en numératie sont les plus élevés dans le groupe d'âge des personnes de 25 à 34 ans. Les personnes de 16 à 34 ans affichent le niveau de compétence le plus élevé en RP-ET. Malgré un niveau de maîtrise élevé en RP-ET parmi les jeunes (16 à 24 ans), 9 % font état d'un rendement qui se situe au niveau le plus faible en RP-ET.*
- *Les hommes et les femmes affichent des compétences similaires en littératie et en RP-ET. Les hommes ont des compétences en numératie qui sont plus élevées que celles des femmes.*
- *Un niveau de scolarité plus élevé est associé à des compétences plus élevées en littératie, en numératie et en RP-ET.*
- *Les personnes en emploi affichent des compétences en traitement de l'information qui sont plus élevées que celles des adultes en chômage et inactifs. Les travailleurs des professions de la gestion et des services professionnels affichent des compétences en traitement de l'information qui sont plus élevées que celles des travailleurs œuvrant dans d'autres types de professions.*
- *Les compétences en littératie et en numératie des personnes en chômage et inactives sont similaires. Cependant, le fait d'être inactif est associé à des compétences plus faibles en RP-ET, comparativement aux personnes en chômage.*
- *La différence au chapitre des compétences en traitement de l'information entre les groupes plus jeunes et plus âgés est moindre pour les personnes ayant un niveau de scolarité élevé ou œuvrant dans les professions de la gestion et des services professionnels. Cela est tout particulièrement vrai chez les personnes qui ont un baccalauréat ou un grade supérieur au baccalauréat.*

Afin de mieux comprendre les aptitudes en traitement de l'information au Canada, le présent chapitre donne un aperçu général du niveau et de la répartition des compétences, en examinant des caractéristiques sociodémographiques précises. À partir de travaux antérieurs centrés sur le lien entre les compétences et divers attributs, les facteurs ci-après ont été choisis pour mener une analyse approfondie.

- **Âge** — La comparaison des différences au chapitre des compétences entre les cohortes d'âge permet d'effectuer une analyse des corrélations à multiples facettes entre l'âge et les capacités (Statistique Canada 2005).
- **Sexe** — Les précédentes enquêtes sur les compétences indiquent que le sexe est un déterminant de la maîtrise des compétences, en soulignant le fait que le niveau de compétence supérieur des hommes en numératie est plus élevé dans les cohortes âgées (Statistique Canada 2005; OCDE et Statistique Canada 2011).
- **Niveau de scolarité** — Il existe un lien étroit, qui a été bien documenté, entre le niveau de scolarité et la maîtrise des compétences (Desjardins 2004; Statistique Canada 2005; OCDE et Statistique Canada 2005).
- **Marché du travail** — Il est démontré que des compétences plus élevées en traitement de l'information (plus précisément en littératie et en numératie) se traduisent par des résultats positifs sur le marché du travail, notamment sur le plan de l'emploi (Statistique Canada 2005) et des revenus (Green et Riddell 2007).

L'information incluse dans le présent chapitre est axée uniquement sur les résultats du Canada. L'objectif est de présenter, à l'échelle nationale, le lien entre les attributs sociodémographiques susmentionnés et les niveaux de compétence en littératie, en numératie et en RP-ET.

Âge

La présente section met en relief les constatations clés du PEICA relativement au Canada en ce qui concerne le lien entre l'âge et les compétences, en analysant les résultats en littératie, en numératie et en RP-ET, par groupe d'âge.

La répartition des personnes de 16 à 65 ans au Canada est la suivante : 17 % pour le groupe d'âge de 16 à 24 ans; 20 % pour le groupe d'âge de 25 à 34 ans; 20 % pour le groupe d'âge de 35 à 44 ans; 23 % pour le groupe d'âge de 45 à 54 ans; et 21 % pour le groupe d'âge de 55 à 65 ans.

Les compétences en littératie et en numératie sont les plus élevées dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans

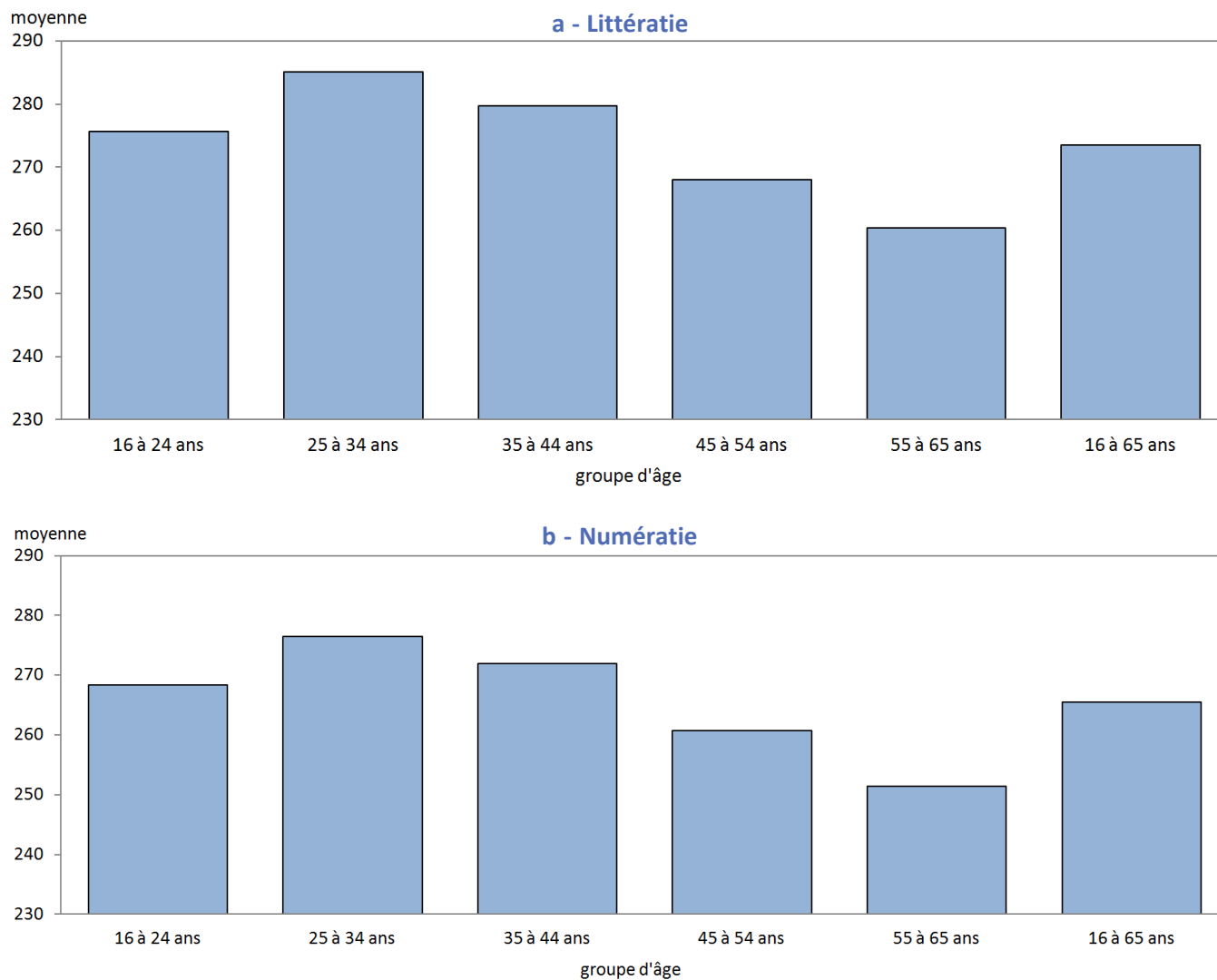
Comme dans la plupart des pays participants, au Canada, les scores en littératie et en numératie sont les plus élevés dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans : le score moyen en littératie est de 285 et celui en numératie est de 277 (graphiques 2.1a et 2.1b). Dans le groupe d'âge de 16 à 24 ans (période durant laquelle de nombreux jeunes sont scolarisés), le score moyen en littératie est de 276 et celui en numératie est de 268. Les chiffres correspondant aux personnes de 55 à 65 ans sont moins élevés : 260 en littératie et 251 en numératie.

La compétence en RP-ET est plus élevée parmi les groupes plus jeunes. Malgré un niveau de maîtrise élevé, 9 % des jeunes affichent un rendement qui se situe au niveau le plus faible

Les jeunes et les adultes de 16 à 24 ans et de 25 à 34 ans présentent les rendements les plus élevés sur l'échelle de la RP-ET, les deux groupes d'âge affichant une proportion similaire au niveau 2 ou 3 : 52 % pour les 16 à 24 ans et 50 % pour les 25 à 34 ans. À l'opposé, les adultes âgés de 45 à 54 ans (29 %) et de 55 à 65 ans (17 %) affichent des niveaux de compétence inférieurs en RP-ET. Malgré un niveau de maîtrise élevé chez les jeunes (16 à 24 ans), 9 % affichent un score inférieur au niveau 1 (graphique 2.2).

La non-réponse à l'évaluation de la RP-ET est également liée à l'âge : un cinquième (22 %) du groupe d'âge de 45 à 54 ans et un tiers (33 %) du groupe d'âge de 55 à 65 ans n'ont pas été évalués, comparativement à 7 % du groupe d'âge de 16 à 24 ans et à 8 % du groupe d'âge de 25 à 34 ans.

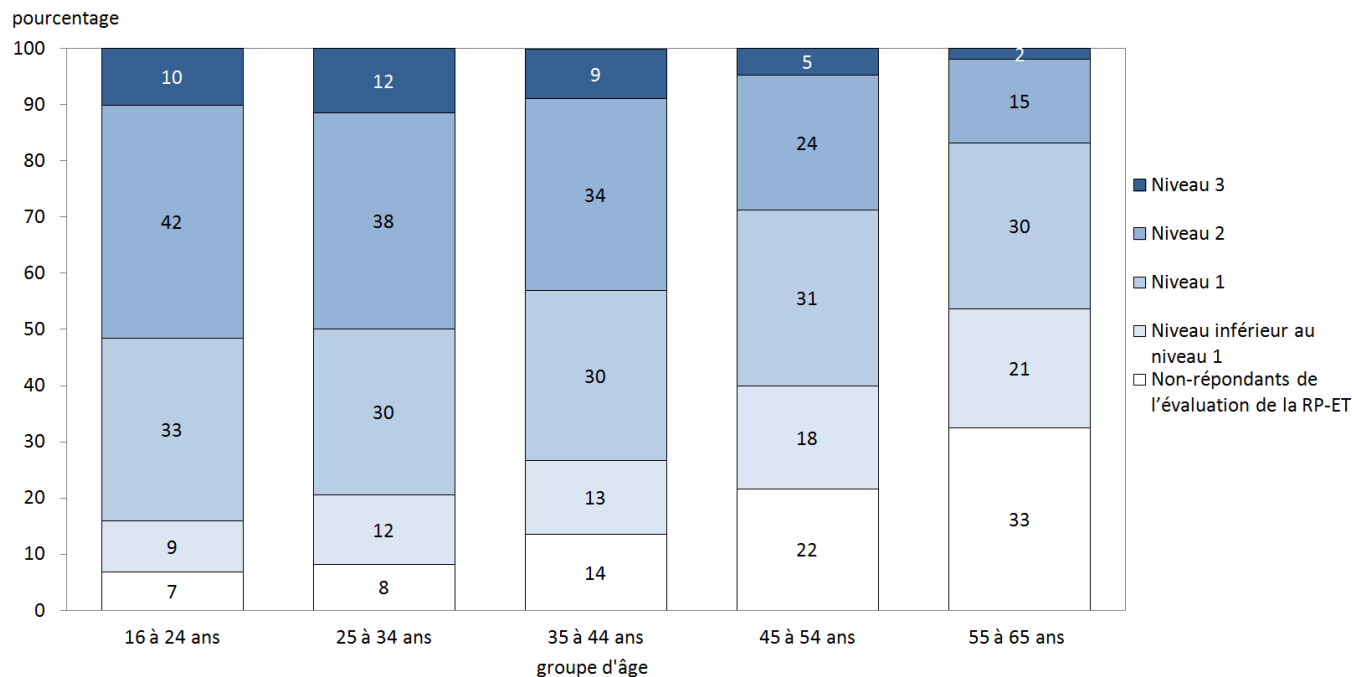
Graphique 2.1
Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.1.

Graphique 2.2

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.2.

Sexe

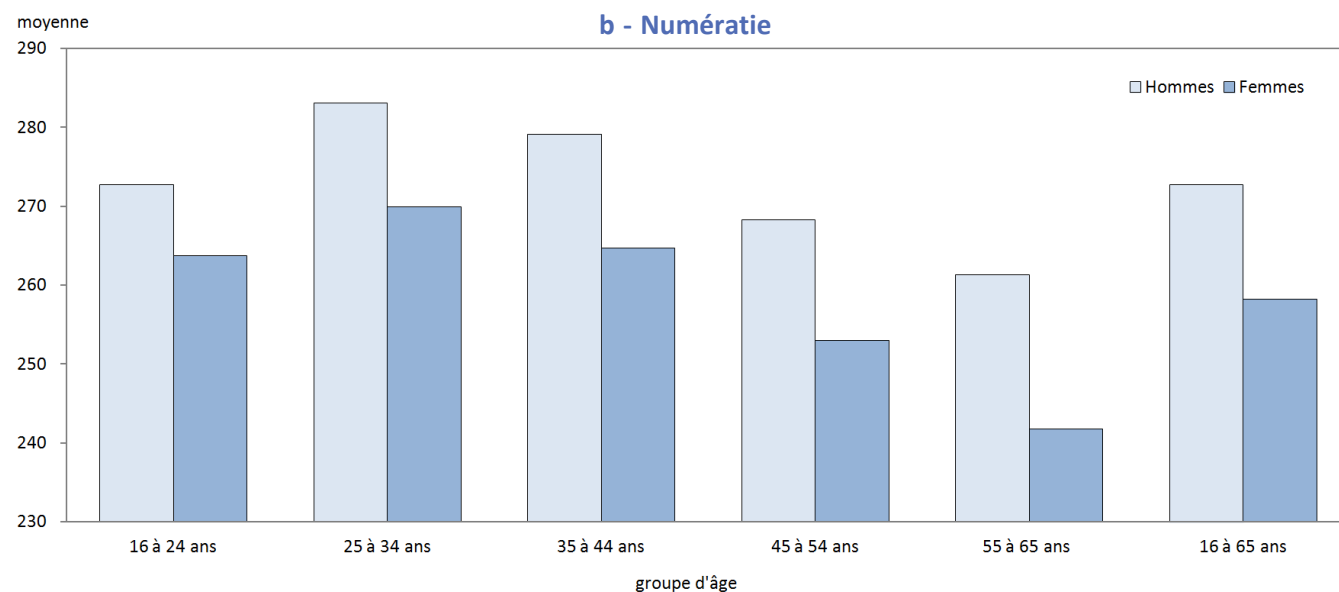
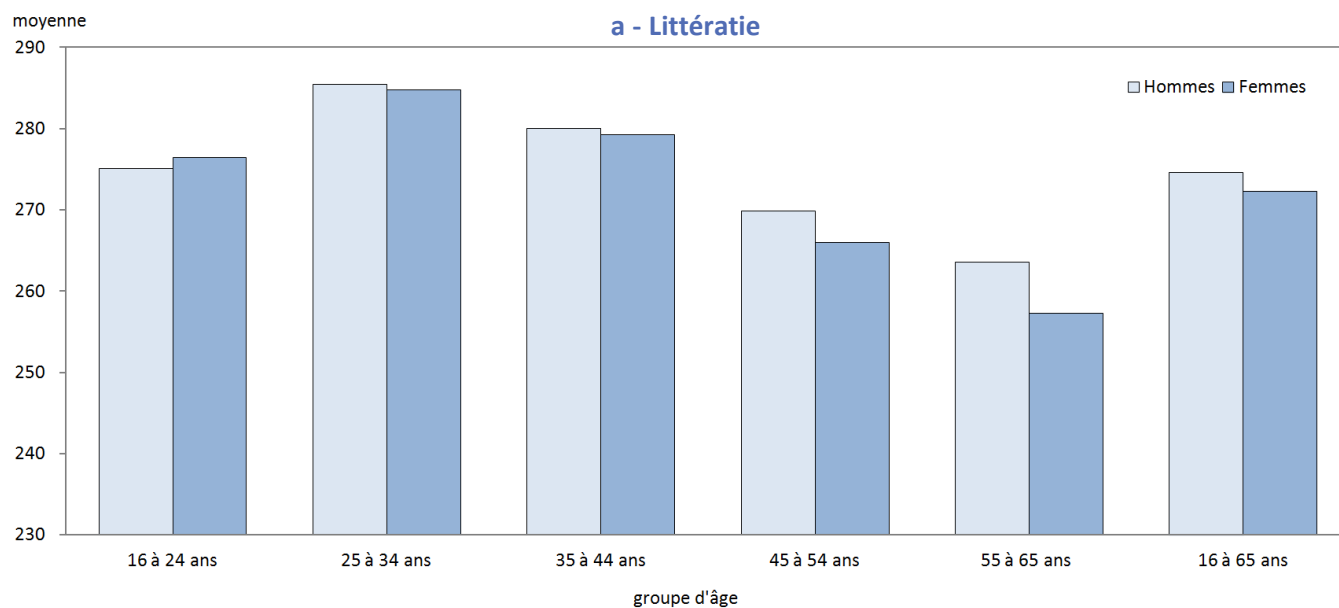
La seule différence au chapitre des compétences que l'on observe entre les hommes et les femmes se trouve dans le domaine de la numératie

Globalement, à l'échelle nationale, on n'observe aucune différence entre les sexes pour les compétences en littératie et en RP-ET. Cela demeure vrai dans tous les groupes d'âge, à l'exception du groupe d'âge de 55 à 65 ans. Parmi les 55 à 65 ans, les hommes affichent un score supérieur de six points par rapport à celui des femmes en littératie (graphique 2.3a) et une plus grande proportion des hommes (19 %) que des femmes (14 %) ont un score qui correspond au niveau 2 ou 3 sur l'échelle de la RP-ET.

Néanmoins, le portrait de la numératie est fort différent. Sur l'ensemble du spectre de l'âge, les hommes ont des compétences moyennes en numératie qui sont sensiblement plus élevées que celles des femmes, une différence qui s'accroît dans les groupes plus âgés (graphique 2.3b). Par exemple, dans la cohorte de 16 à 24 ans, les scores moyens en numératie sont de 273 pour les hommes et de 264 pour les femmes, soit une différence de neuf points. Cependant, dans le groupe d'âge de 55 à 65 ans, la différence est au-delà de deux fois plus grande, avec un score moyen de 261 pour les hommes et de 242 pour les femmes.

Graphique 2.3

Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, par sexe et groupe d'âge, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.3.

Niveau de scolarité

Dans la présente section, les compétences sont présentées selon le niveau de scolarité le plus élevé. Les niveaux de scolarité sont regroupés en quatre catégories : niveau inférieur au diplôme d'études secondaires; diplôme d'études secondaires; études postsecondaires – niveau inférieur au baccalauréat (ÉPS – niveau inférieur au baccalauréat); et études postsecondaires – baccalauréat ou niveau supérieur (ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur).

La répartition des personnes de 16 à 65 ans au Canada selon les catégories susmentionnées est la suivante : 15 % ont un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires; 25 % ont un diplôme d'études secondaires; 35 % se classent dans la catégorie « ÉPS – niveau inférieur au baccalauréat »; et 26 % se classent dans la catégorie « ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur ». Il convient de noter que bon nombre (51 %) des jeunes adultes (groupe d'âge de 16 à 24 ans) étaient élèves ou étudiants lorsqu'ils avaient été interrogés dans le cadre du PEICA⁵.

Il existe une corrélation étroite et positive entre le niveau de scolarité et la maîtrise des compétences

Lorsque l'on prend en compte les personnes de 16 à 65 ans, on constate que des niveaux de scolarité plus élevés sont associés à des niveaux de maîtrise plus élevés en littératie (graphique 2.4a), en numératie (graphique 2.4b) et en RP-ET (graphique 2.5), domaines pour lesquels les scores augmentent avec chaque niveau de scolarité. Par exemple, en littératie, les scores moyens correspondant à la population du Canada, présentés selon le niveau de scolarité, sont les suivants :

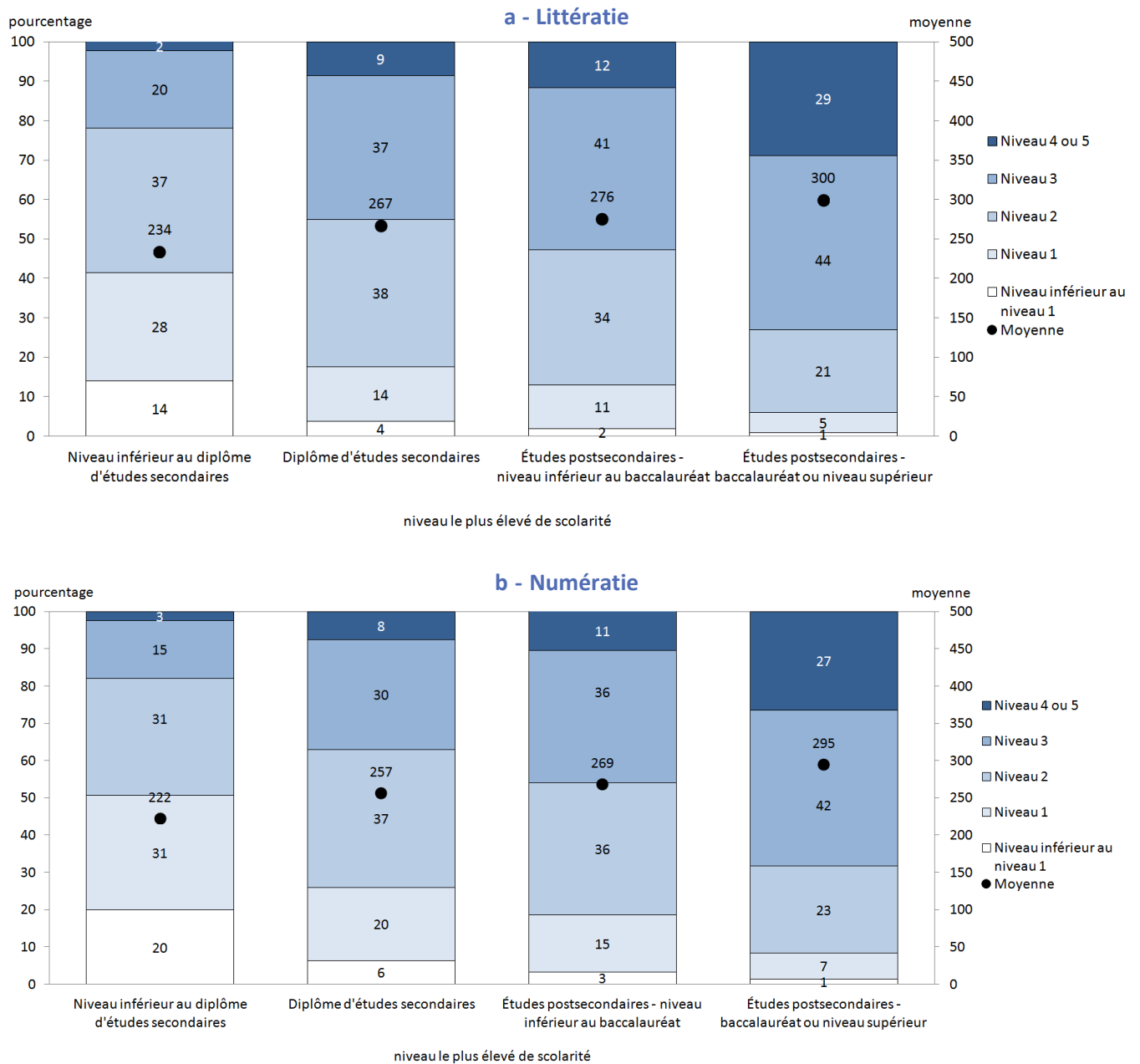
- ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur : 300
- ÉPS – niveau inférieur au baccalauréat : 276
- Diplôme d'études secondaires : 267
- Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires : 234

Les résultats de numératie sont similaires, les personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur ont le score moyen le plus élevé (de 295) et les personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires ont le scores moyen le plus faible (de 222).

5. Cette proportion chute considérablement aux extrémités supérieures de la cohorte : de 50 % à l'âge de 21 ans, à 32 % à l'âge de 22 ans et à l'âge de 23 ans, et à 15 % à l'âge de 24 ans.

Graphique 2.4

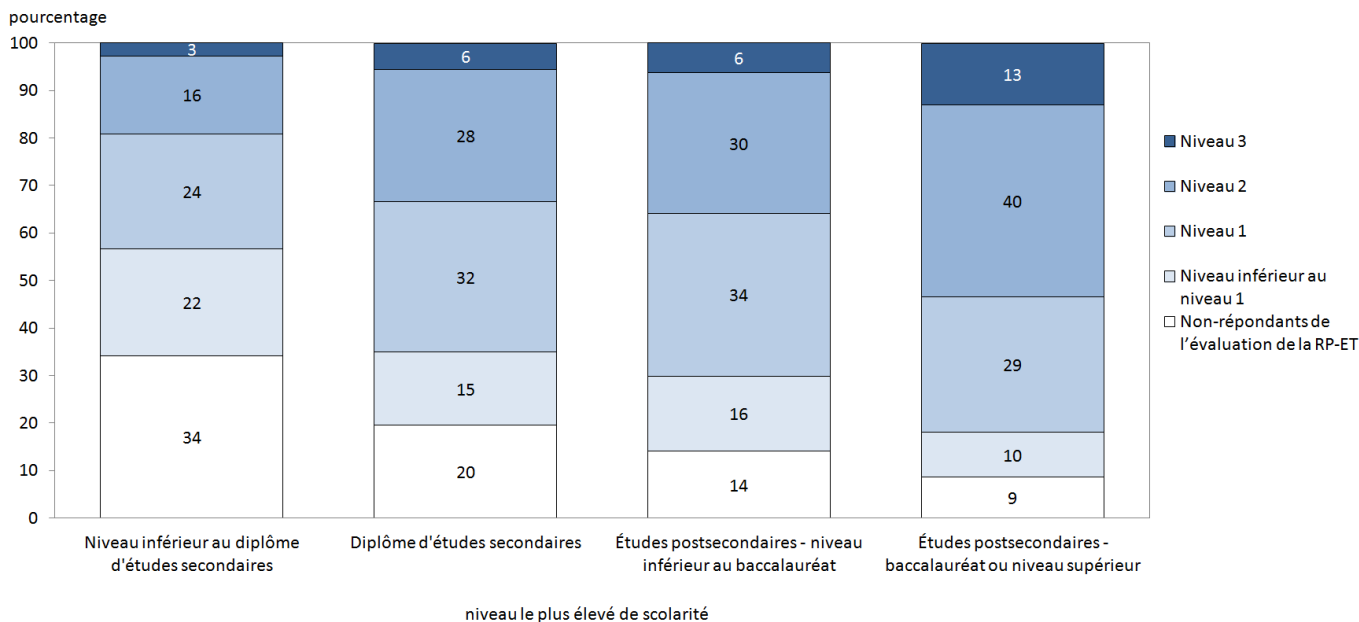
Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.5.

Graphique 2.5

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.6.

Lorsque l'on examine la répartition des groupes selon le niveau de compétence, ceux qui ont des niveaux de scolarité plus élevés comportent de plus grandes proportions de personnes affichant des scores qui correspondent aux niveaux de compétence les plus élevés. Par exemple, parmi les personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur, 29 % se situent au niveau 4 ou 5 en littératie; 27 % se situent au niveau 4 ou 5 en numératie; et 13 % se situent au niveau 3 en RP-ET. Comme les graphiques d'accompagnement le montrent, ces proportions diminuent avec des niveaux de scolarité décroissants : environ 2 ou 3 % des personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires affichent des scores qui correspondent au niveau le plus élevé en littératie, en numératie et en RP-ET.

Parallèlement, lorsque l'on examine la compétence au niveau 1 ou à un niveau inférieur, la tendance opposée est observée : 41 % des personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires se situent au niveau 1 ou à un niveau inférieur en littératie; 51 % se situent à ce niveau en numératie; et 22 % se classent dans la catégorie inférieure au niveau 1 en RP-ET. Même si ces proportions diminuent en fonction de niveaux de scolarité plus élevés, environ 6 à 10 % des personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur affichent des scores qui correspondent au niveau de compétence le plus faible en littératie, en numératie (niveau 1 ou à un niveau inférieur) et en RP-ET (inférieur au niveau 1).

Il est intéressant de noter que même si les niveaux de compétence augmentent avec chaque niveau de scolarité, les personnes ayant un diplôme d'études secondaires et ceux ayant des ÉPS – niveau inférieur au baccalauréat ont, quelques fois, des niveaux de rendement similaires. Par exemple, 9 % et 12 %, respectivement, affichent des scores qui correspondent au niveau 4 ou 5 en littératie. De plus, dans les deux groupes, 6 % se situent au niveau 3 en RP-ET.

Lorsque l'on se penche sur les proportions de personnes qui n'ont pas effectué le test assisté par ordinateur (TAO), 34 % des personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires étaient des non-répondants de l'évaluation de la RP-ET, comparativement à 9 % des personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur.

Même si, dans l'ensemble, des niveaux de scolarité plus élevés sont associés à des niveaux de compétence plus élevés, les résultats susmentionnés indiquent, d'une part, qu'une certaine proportion des personnes ayant des niveaux de scolarité plus élevés affiche des scores qui correspondent aux niveaux de compétence les plus faibles et, d'autre part, que certaines personnes ayant des niveaux de scolarité plus faibles présentent un rendement qui correspond aux niveaux de compétence les plus élevés. Ce constat sera examiné en profondeur dans le cadre d'une future analyse.

Les compétences sont les plus élevées parmi les personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur

Sur l'ensemble du spectre de l'âge, on peut également établir un lien entre les compétences et les niveaux de scolarité susmentionnés pour chaque groupe d'âge : la compétence en littératie (graphique 2.6a), en numératie (graphique 2.6b) et en RP-ET (graphique 2.7) augmente avec des niveaux de scolarité plus élevés, peu importe la cohorte d'âge.

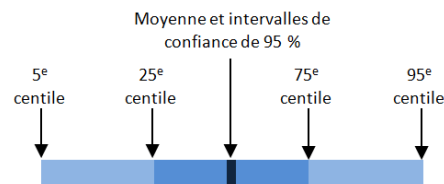
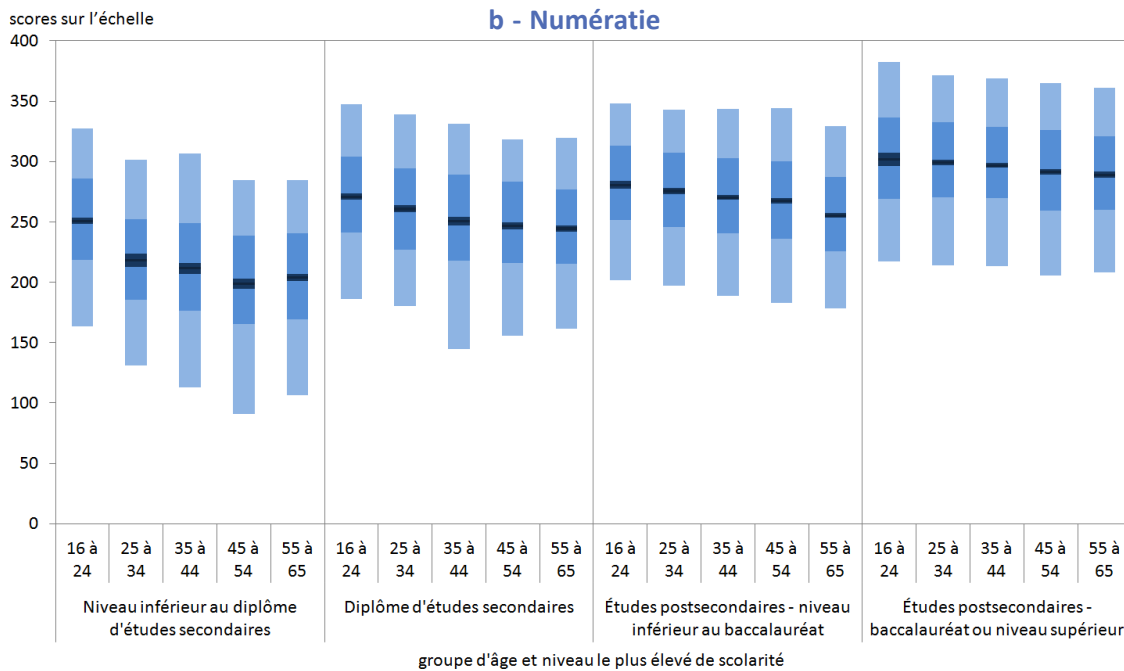
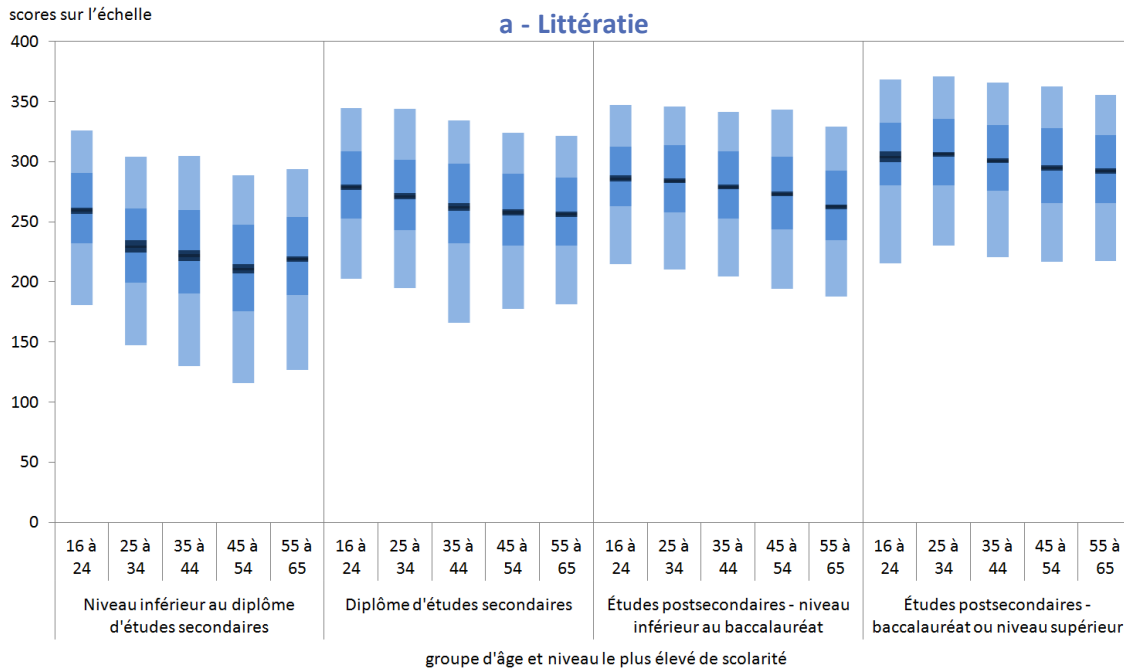
Au sein d'une cohorte d'âge, la compétence en littératie, en numératie et en RP-ET est uniformément la plus élevée parmi les personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur, et la plus faible parmi les personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires. Parallèlement, les scores moyens en littératie et en numératie des personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur sont aussi plus élevés que ceux des personnes ayant des ÉPS – niveau inférieur au baccalauréat.

L'ampleur de cette différence est très clairement illustrée par les scores en littératie et en numératie parmi les personnes de 25 à 65 ans : les scores des adultes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur, au 25^e centile, sont supérieurs aux scores moyens de celles ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires.

La différence au chapitre des scores moyens entre les personnes ayant les niveaux de scolarité les plus faibles et celles ayant les niveaux de scolarité les plus élevés est la plus petite parmi le groupe d'âge de 16 à 24 ans (45 points pour la littératie et 51 points pour la numératie), et la plus grande parmi les personnes de 45 à 54 ans (84 points pour la littératie et 93 points pour la numératie).

Graphique 2.6

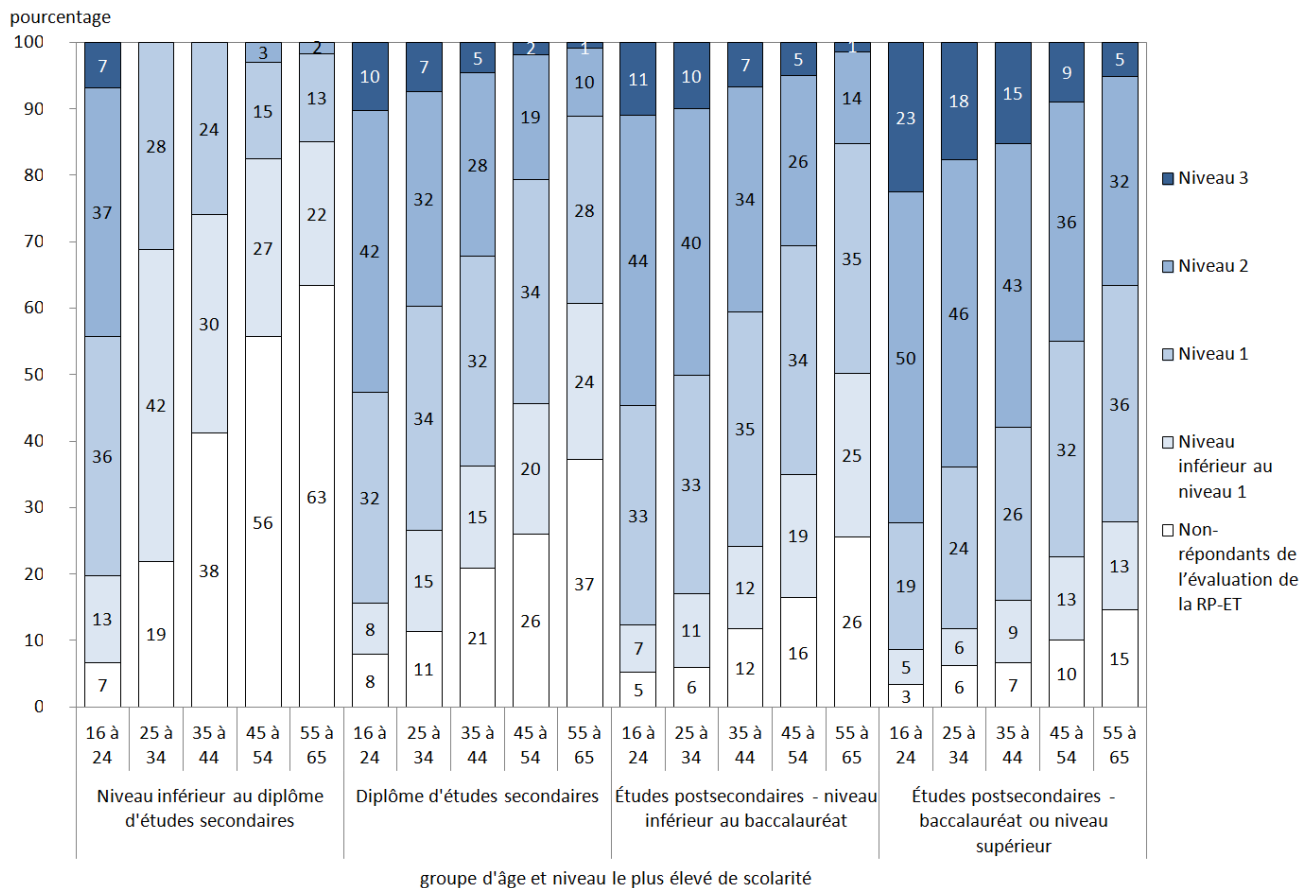
Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité et groupe d'âge, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.7.

Graphique 2.7

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité et groupe d'âge, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.8.

La différence dans les compétences en littératie et en numératie par âge est moins prononcée pour les personnes ayant des études postsecondaires

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont la fourchette de scores la plus étroite (c'est-à-dire que la différence entre les 5^e et 95^e centiles est la plus petite), tandis que les personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires ont la fourchette de scores la plus large. Cette tendance est évidente dans chaque groupe d'âge, mais c'est dans le groupe de 35 à 44 ans que l'on trouve la plus grande différence, en termes de fourchette, entre les personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires et celles qui ne le sont pas.

Lorsque l'on explore les différences au chapitre des compétences parmi les groupes d'âge, le niveau de scolarité semble atténuer le lien entre les scores associés aux compétences et l'âge. Pour les personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires, on trouve une différence de 40 points dans les scores moyens en littératie et en numératie entre les personnes de 16 à 24 ans et celles de 55 à 65 ans. Pour ces mêmes groupes d'âge, la différence se réduit pour s'établir à 12 points dans le cas des personnes ayant des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur.

Marché du travail

Situation d'activité

La présente section examine, pour l'ensemble de la fourchette d'âge, le lien entre la maîtrise des compétences et la situation d'activité, qui est divisée en trois catégories : en emploi, en chômage et inactifs. La répartition des adultes de 16 à 65 ans au Canada selon ces catégories est la suivante : 76 % sont en emploi, 4 % sont en chômage et 20 % sont inactifs⁶.

Les compétences en littératie et en numératie sont plus élevées parmi les personnes en emploi

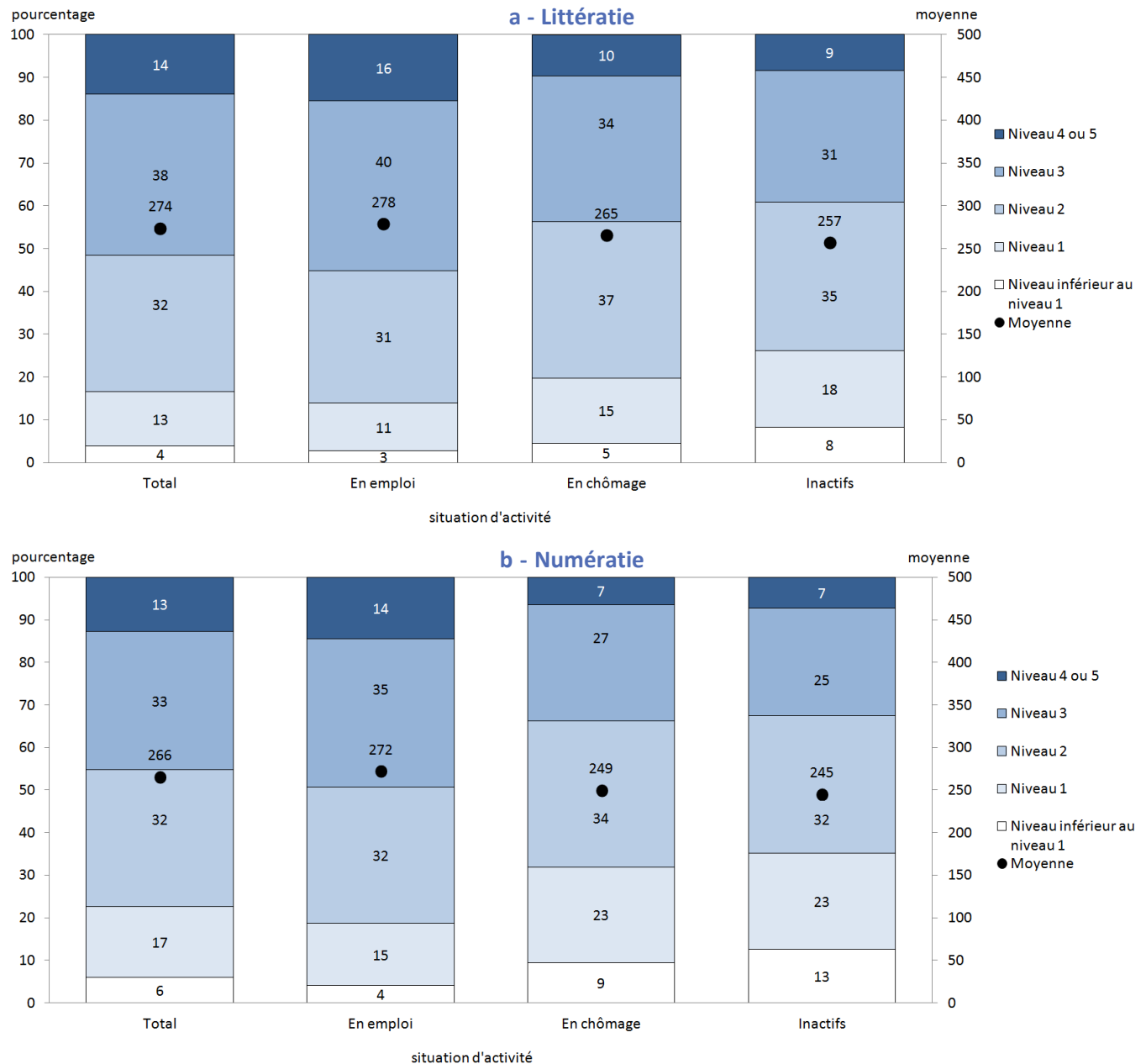
Les personnes qui sont en emploi ont des scores nettement plus élevés en littératie et en numératie que celles qui ne le sont pas, avec des scores moyens de 278 en littératie et de 272 en numératie (graphiques 2.8a et 2.8b). En outre, environ 15 % des personnes en emploi se classent au niveau 4 ou 5 en littératie et en numératie, comparativement à 9 % en littératie et à 7 % en numératie pour celles qui sont inactives.

Parallèlement, 20 % des adultes en chômage et 26 % de ceux qui sont inactifs se situent au niveau 1 ou à un niveau inférieur en littératie, comparativement à 14 % des personnes en emploi. Les différences sont un peu plus grandes en numératie : 32 % des adultes en chômage et 35 % de ceux qui sont inactifs se situent au niveau 1 ou à un niveau inférieur, comparativement à 19 % des personnes en emploi.

6. Les pourcentages correspondant aux adultes en emploi, en chômage et inactifs, obtenus dans le cadre du PEICA, sont très similaires à ceux présentés dans l'Enquête sur la population active de 2012.

Graphique 2.8

Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.9.

Le fait d'être inactif plutôt qu'en chômage est associé à des compétences plus faibles en RP-ET

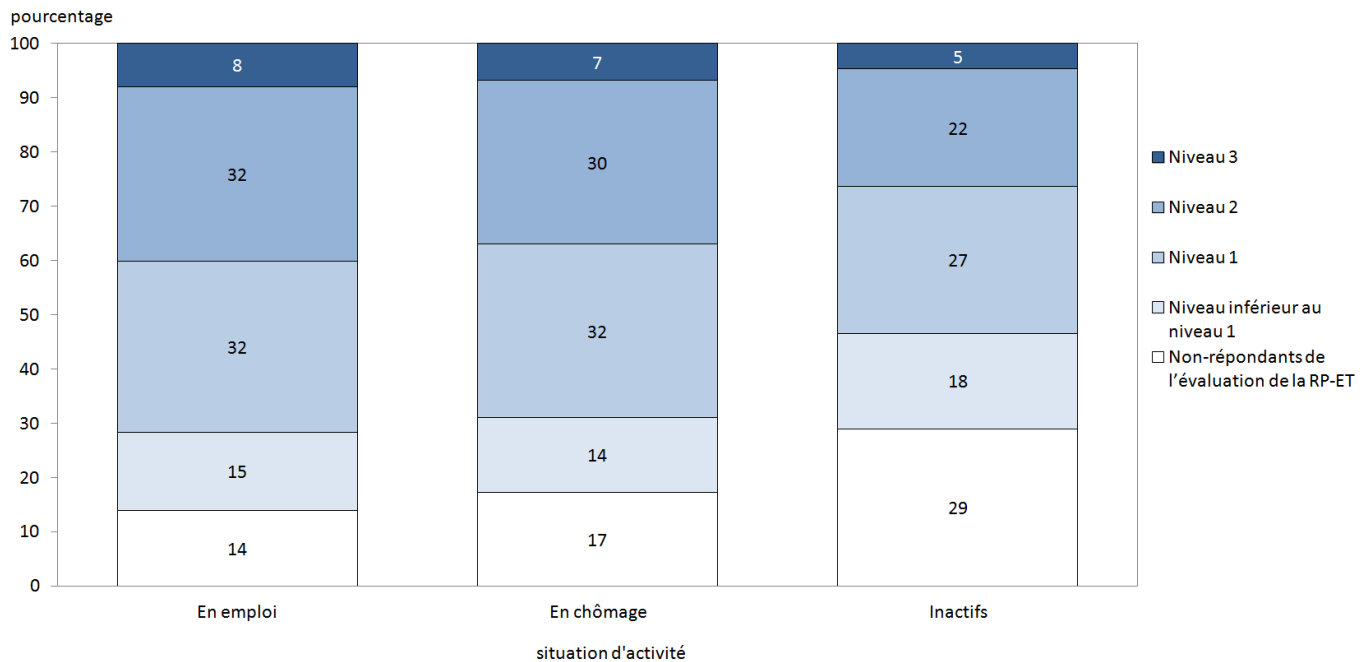
Le portrait de la RP-ET diffère légèrement de celui de la littératie et de la numératie. Le graphique 2.9 montre seulement de petites différences entre les personnes en emploi et en chômage. Au niveau 2 ou 3, même s'il n'y a aucune différence statistiquement significative entre les personnes en emploi (40 %) et celles en chômage (37 %), la proportion des adultes inactifs à ces deux niveaux (26 %) est nettement plus faible que dans les deux premiers groupes. Tandis que la proportion au niveau 1 ou à un niveau inférieur est similaire dans les trois groupes (46 % pour les adultes en emploi, 46 % pour les adultes en chômage et 45 % pour les adultes inactifs).

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Les adultes inactifs étaient plus susceptibles de ne pas faire le test assisté par ordinateur (29 %), comparativement à 14 % pour les personnes en emploi et à 17 % pour les personnes en chômage.

Graphique 2.9

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.10.

Profession

La présente section examine, pour l'ensemble de la fourchette d'âge (16 à 65 ans), le lien entre la profession et les compétences en traitement de l'information.

La profession est définie par l'indicateur international utilisé dans le cadre du PEICA pour distinguer quatre catégories professionnelles majeures. Ces catégories regroupent les professions en tenant compte de la nature de l'emploi et du niveau de compétence requis; l'emploi est défini comme l'ensemble des tâches et des fonctions à accomplir, et les compétences sont définies comme les capacités qui permettent de les entreprendre. Ces catégories, associées à la proportion respective de Canadiens ayant été en emploi au cours des cinq dernières années⁷, sont les suivantes : 50 % pour les professions de la gestion et des services professionnels; 26 % pour les professions des services et de soutien; 16 % pour les métiers et professions de la transformation et de la fabrication; et 8 % pour les professions manuelles et des autres services.

Les professions de la gestion et des services professionnels sont associées à des compétences plus élevées en littératie, en numératie et en RP-ET

À l'échelle nationale, les travailleurs des professions de la gestion et des services professionnels affichent des scores plus élevés en littératie, en numératie et en RP-ET que les personnes classées dans les autres groupes (voir le tableau 2.1).

7. Les professions sont définies uniquement pour les personnes qui avaient été en emploi au cours des cinq années précédentes : une proportion de 9 % de l'échantillon global de personnes de 16 à 65 ans est donc exclue.

Le score moyen en littératie pour les professions de la gestion et des services professionnels, établi à 292, est supérieur de 26 points par rapport à celui associé aux professions des services et de soutien. Il est supérieur de plus de 40 points par rapport à celui associé aux professions manuelles et des autres services. En outre, le score moyen en littératie pour les professions des services et de soutien est supérieur de 9 points par rapport à celui associé aux métiers et professions de la transformation et de la fabrication. Les scores moyens en littératie sont pratiquement les mêmes pour les travailleurs des professions manuelles et des autres services et pour ceux des métiers et professions de la transformation et de la fabrication.

Tableau 2.1

Littératie, numératie et RP-ET — Résultats des personnes de 16 à 65 ans selon le type de profession, Canada, 2012

Type de profession	Littératie		Numératie		RP-ET, niveaux 2 et 3	
	moyenne	erreur type	moyenne	erreur type	pourcentage	erreur type
Professions de la gestion et des services professionnels	292	(0,8)	286	(0,8)	49	(0,9)
Professions des services et de soutien	266	(1,0)	254	(1,3)	34	(1,2)
Métiers et professions de la transformation et de la fabrication	256	(1,8)	254	(1,9)	21	(1,3)
Professions manuelles et des autres services	251	(2,2)	241	(2,4)	25	(1,8)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Dans le domaine de la numératie, les professions de la gestion et des services professionnels affichent le rendement moyen le plus élevé, établi à 286, tandis que les professions manuelles et des autres services affichent le rendement moyen le plus faible, établi à 241. Cependant, les professions des services et de soutien, ainsi que les métiers et professions de la transformation et de la fabrication, affichent un même rendement moyen, établi à 254. Contrairement aux scores en littératie, les scores en numératie pour les métiers et professions de la transformation et de la fabrication sont, en moyenne, supérieurs de 13 points par rapport à ceux associés aux professions manuelles et des autres services.

Pour ce qui est de la mesure de la RP-ET, 50 % des travailleurs des professions de la gestion et des services professionnels se classent au niveau 2 ou 3. Cette proportion est nettement plus grande que celle des professions des services et de soutien, qui correspond à 34 %. Dans ce domaine de compétence (au même titre que la littératie), les métiers et professions de la transformation et de la fabrication affichent un score pratiquement identique à celui des professions manuelles et des autres services. Cependant, la proportion des professions des services et de soutien au niveau 2 ou 3 est considérablement plus grande que celle des métiers et professions de la transformation et de la fabrication.

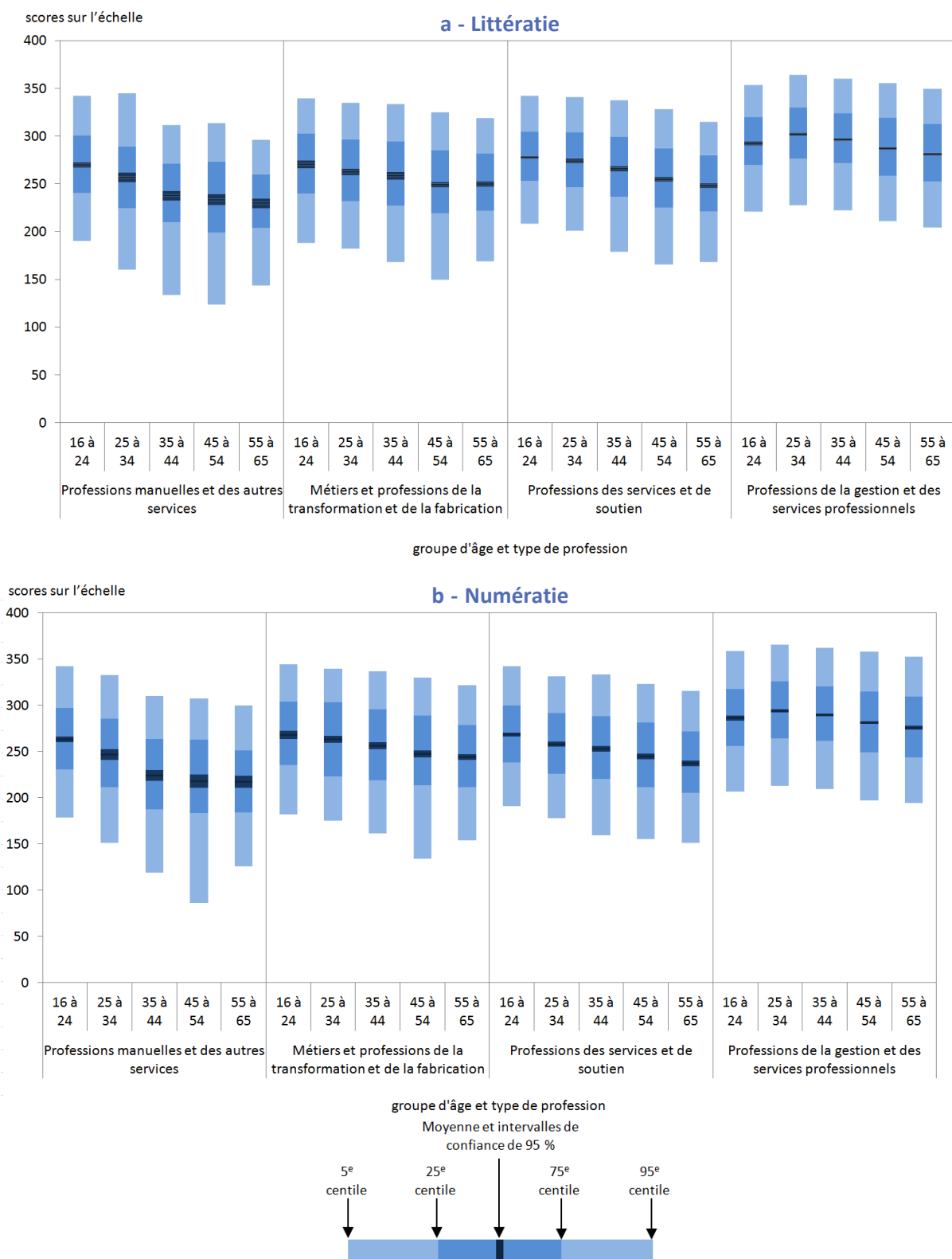
La différence dans les compétences en littératie et en numératie par âge est moins prononcée pour les travailleurs des professions de la gestion et des services professionnels

La présente section examine, pour l'ensemble de la fourchette d'âge⁸, le lien entre les aptitudes et les compétences professionnelles (graphiques 2.10a et 2.10b).

8. Il convient de noter que seuls 14 % des 16 à 24 ans étaient en emploi au cours des cinq dernières années.

Graphique 2.10

Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, selon le type de profession et groupe d'âge, Canada, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.2.11.

Pour tous les âges, les scores moyens en littératie et en numératie sont uniformément les plus élevés dans les professions de la gestion et des services professionnels, et les plus faibles dans les professions manuelles et des autres services. Les scores moyens en littératie et en numératie des travailleurs du groupe des professions les plus spécialisées sont encore plus élevés d'un groupe d'âge à l'autre que pour les autres groupes de professions.

En outre, les scores en littératie et en numératie des travailleurs des professions de la gestion et des services professionnels, au 25^e centile, sont plus élevés que les scores moyens des travailleurs des professions manuelles et des autres services, pour chaque groupe d'âge, sauf pour les travailleurs de moins de 24 ans.

L'écart au chapitre de la maîtrise des compétences entre les travailleurs plus jeunes et plus âgés en littératie et en numératie est moindre dans les professions plus spécialisées. Ce constat est le plus évident lorsque l'on compare le groupe le plus jeune (de 16 à 24 ans) au groupe le plus âgé (de 55 à 65 ans). En littératie, la différence entre les deux cohortes d'âge est la plus marquée dans les professions manuelles et des autres services, établie à 40 points; par contre, elle se réduit pour s'établir à 11 points dans les professions de la gestion et des services professionnels. Les autres catégories professionnelles se situent entre les deux : la différence est de 21 points dans les métiers et professions de la transformation et de la fabrication, tandis qu'elle est de 29 points dans les professions des services et de soutien. Cette tendance est similaire en numératie.

Si l'on examine la *fourchette* de niveaux de compétence (c'est-à-dire, l'écart qui sépare les 5^e et 95^e centiles) au sein des professions, on trouve la fourchette la plus large dans les professions manuelles et des autres services, et la différence la plus étroite dans les professions de la gestion et des services professionnels. Cela est vrai peu importe le groupe d'âge. Cependant, pour le groupe d'âge de 55 à 65 ans, il y a très peu de différence dans la répartition des compétences en littératie entre les types de professions; la fourchette allant du 5^e au 95^e centile est d'environ 150 points en littératie pour les quatre catégories professionnelles. La fourchette de niveaux de compétence en numératie pour le groupe d'âge de 55 à 65 ans affiche une différence entre les types de professions, mais cette différence est moindre que pour les groupes d'âge plus jeunes.

Scolarité et profession

Comme nous l'avons vu dans le présent chapitre, les résultats du PEICA mettent en lumière le lien, d'une part, entre les compétences et le niveau de scolarité et, d'autre part, entre les professions et les niveaux de compétence. Plus précisément, la maîtrise des compétences augmente avec les niveaux de scolarité et est associée à des professions plus spécialisées. La présente section offre une analyse initiale du rapport entre la profession, le niveau de scolarité et les compétences en traitement de l'information⁹ (tableau 2.2).

9. Les professions sont définies uniquement pour les personnes qui avaient été en emploi au cours des cinq années précédentes : une proportion de 9 % de l'échantillon global de personnes de 16 à 65 ans est donc exclue.

Tableau 2.2

Littératie, numératie et RP-ET — Compétences en traitement de l'information des Canadiens de 16 à 65 ans, dans chaque type de profession, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012

Profession	Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur					Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat					Diplôme d'études secondaires					Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires				
	Littératie		Numératie		RP-ET	Littératie		Numératie		RP-ET	Littératie		Numératie		RP-ET	Littératie		Numératie		RP-ET
	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%
Professions de la gestion et des services professionnels	306	(1,1)	302	(1,0)	59 (1,2)	286	(1,3)	278	(1,4)	45 (1,4)	280	(1,9)	271	(2,1)	43 (2,3)	253	(4,1)	245	(4,4)	27 (3,9)
Professions des services et de soutien	279	(2,8)	269	(3,6)	39 (3,6)	270	(1,9)	257	(2,1)	33 (2,1)	267	(1,9)	255	(2,1)	37 (2,2)	246	(2,9)	235	(3,2)	27 (3,3)
Métiers et professions de la transformation et de la fabrication	271	(5,4)	279	(6,2)	33 (5,6)	269	(2,1)	271	(2,3)	27 (2,2)	258	(3,3)	251	(3,6)	19 (2,6)	224	(3,3)	215	(3,3)	8 (1,8)
Professions manuelles et des autres services	274	(8,2)	263	(8,5)	36 (8,8)	263	(4,6)	254	(4,9)	28 (4,4)	261	(3,1)	251	(3,7)	29 (3,1)	226	(3,9)	214	(4,5)	17 (2,8)

Notes : moy. : moyenne.
e.t. : erreur type.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

De façon générale, à chaque niveau de scolarité, les travailleurs qui exercent des professions de la gestion et des services professionnels affichent un niveau de compétence en littératie, en numératie et en RP-ET qui est plus élevé que celui de leurs homologues qui travaillent dans les autres types de professions

Comme il est noté dans la section précédente, 50 % des travailleurs interrogés au Canada exerçaient des professions de la gestion et des services professionnels, une proportion qui est significativement plus élevée que la moyenne de 39 % pour l'OCDE. Tel que démontré au tableau 2.2, les travailleurs qui font état des scores les plus élevés dans les trois domaines sont ceux qui ont des ÉPS – baccalauréat ou niveau supérieur et qui exercent des professions de la gestion et des services professionnels. Ils correspondent à une proportion de quatre diplômés universitaires sur cinq et à 22 % des travailleurs canadiens. Les travailleurs qui font état des scores les plus faibles en littératie, en numératie et en RP-ET ont un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires et exercent des professions manuelles et des autres services. Ce groupe représente à peine 2 % des travailleurs canadiens.

Parallèlement, les travailleurs des professions des services et de soutien affichent un rendement supérieur à celui des personnes exerçant des métiers et professions de la transformation et de la fabrication, dans les domaines de la littératie et de la RP-ET et à chaque niveau de scolarité. Toutefois, pour ce qui est de la numératie, cela n'est pas toujours le cas : les travailleurs qui exercent des métiers et professions de la transformation et de la fabrication et qui sont titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires affichent des scores moyens plus élevés que leurs homologues répertoriés dans les professions des services et de soutien. De plus, les travailleurs des professions manuelles et des autres services qui ont un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires obtiennent des scores plus élevés dans la RP-ET que les personnes exerçant des métiers et professions de la transformation et de la fabrication.

Le présent chapitre examinait le niveau et la répartition des compétences en traitement de l'information au Canada, en analysant des caractéristiques sociodémographiques précises. La littératie, la numératie et la RP-ET ont été évaluées en tenant compte de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité, de l'emploi et des compétences professionnelles, afin de mieux comprendre les différences liées aux compétences entre les groupes. L'éducation et l'emploi sont deux facteurs déterminants dans le développement et le maintien des compétences. L'éducation peut favoriser l'acquisition de compétences, tandis que l'emploi (l'expérience de travail et le type de travail) peut exercer une incidence sur le maintien et, éventuellement, sur le développement ultérieur de ces compétences au fil du temps. Dans l'ensemble, les résultats observés correspondent à ceux des autres pays participants (OCDE 2013b).

Chapitre 3

Niveaux de compétence de certaines populations au sein du Canada

Points saillants

- *La population autochtone affiche des compétences en littératie, numératie et RP-ET qui, de façon générale, sont moins élevées que celles de la population non autochtone; toutefois, l'écart varie considérablement selon les provinces et les territoires.*
- *Les immigrants affichent des résultats pour ces compétences qui sont moins élevés que ceux de la population née au Canada. Les compétences des immigrants récents et établis sont similaires en littératie et en numératie mais, à l'échelle nationale, une plus grande proportion d'immigrants établis n'a pas évaluée en RP-ET.*
- *Les populations de minorités de langue officielle ont tendance à afficher un rendement plus faible que celui des populations de la majorité de langue officielle, à l'exception des anglophones du Québec, mais les différences varient d'une province à l'autre.*

En plus de mesurer les compétences de l'ensemble de la population canadienne, le PEICA fournit de l'information sur les compétences en littératie, en numératie et en RP-ET dont disposent certains groupes de population qui ont contribué à façonner la société canadienne et à la rendre distincte par rapport aux autres sociétés. Le présent chapitre examine les niveaux de compétence de trois groupes de population spécifiques faisant partie de certaines instances provinciales et territoriales : peuples autochtones, immigrants et communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Il faut garder à l'esprit que le PEICA a été administré dans les deux langues officielles du Canada, soit le français et l'anglais. Pour un grand nombre d'Autochtones et d'immigrants, ni l'une ni l'autre n'est leur langue maternelle (c'est-à-dire, la langue première apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise). Par ailleurs, tous les répondants qui font partie d'une minorité de langue officielle n'ont pas forcément choisi de répondre à l'évaluation dans leur langue maternelle.

Le présent chapitre donne un aperçu des résultats. Ces derniers seront suivis d'une série de rapports thématiques dans lesquels ils feront l'objet d'une analyse plus poussée.

Dans le but de fournir des éléments contextuels au sujet des résultats de PEICA pour chacune des populations sélectionnées, certains des résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) ou du Recensement de 2011 sont présentés au début de chacune des sections¹⁰.

Niveaux de compétence des peuples autochtones

Selon l'ENM de 2011, environ 3 % de la population canadienne de 16 à 65 ans a déclaré avoir une identité autochtone¹¹, excluant les membres des Premières Nations vivant sur les réserves. Les populations autochtones échantillonnées¹² comprennent les Premières Nations vivant hors réserve (48 %) ainsi que les

10. Bien que le PEICA fournisse des estimations fiables sur les populations sélectionnées, la variabilité des estimations tirées du Recensement ou de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 est généralement plus faible que celle associée aux estimations des enquêtes ayant des échantillons de taille beaucoup plus petite, telle que le PEICA.

11. Le terme « identité autochtone » désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones (Première Nation, Métis ou Inuit).

12. Une analyse approfondie sera menée dans le cadre d'un prochain rapport thématique, afin d'examiner plus précisément chacun des trois groupes autochtones, de façon distincte, si la taille de l'échantillon le permet.

populations métisses (44 %) et inuites (5 %) ¹³. La plupart des Autochtones résident en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, mais leur proportion de la population de 16 à 65 ans est la plus élevée dans les territoires : 81 % au Nunavut, 46 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 21 % au Yukon.

Dans le PEICA, des suréchantillons d'Autochtones ont été sélectionnés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique (seulement pour ceux vivant hors réserve, établis dans les grands centres de population urbains), au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Les résultats ont été compilés afin de dresser un portrait de leurs niveaux de compétence en littératie, en numératie et en RP-ET pour permettre une analyse plus détaillée des compétences de ces populations dans les sept provinces et territoires.

Dans le cadre de la présente analyse, les compétences dans ces trois domaines ont également été comparées entre les populations autochtones et non autochtones. En interprétant les différences entre celles-ci, il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit de deux populations très différentes. Elles présentent des profils sensiblement différents en ce qui concerne l'âge, l'emploi et le niveau de scolarité; et ces facteurs sont étroitement liés aux capacités mesurées par le PEICA. Une prochaine analyse visera à examiner plus en détail les facteurs susmentionnés, pour mieux comprendre le lien entre les niveaux de compétence et les attributs sociodémographiques.

Encadré 3

Populations autochtones du Canada

Les populations autochtones du Canada sont très diversifiées. Elles comprennent un certain nombre de cultures et de langues distinctes, et sont réparties dans un large éventail de milieux – depuis les grands centres de population urbains jusqu'aux petites collectivités, parfois isolées, dans le nord comme dans le sud du pays. En outre, ces populations sont jeunes et connaissent une croissance rapide. En 2011, 24 % de la population autochtone de 16 à 65 ans, excluant les membres des Premières Nations vivant sur les réserves, faisait partie de la catégorie des jeunes (c'est-à-dire, dans le groupe d'âge de 16 à 24 ans), comparativement à 17 % parmi la population non autochtone. Dans les sept provinces et territoires suréchantillonnés, la proportion de jeunes variait de 22 % en Ontario à 32 % au Nunavut. Par ailleurs, le nombre d'Autochtones de 16 à 65 ans au Canada a augmenté de plus de 20 % entre 2006 et 2011 (ENM, 2011).

Même si les résultats scolaires de ces populations s'améliorent, une proportion élevée des Autochtones de 16 à 65 ans n'avait ni certificat, ni diplôme, ni grade : un peu plus d'un quart en Ontario et en Colombie-Britannique; environ un tiers au Manitoba, en Saskatchewan et au Yukon; presque la moitié dans les Territoires du Nord-Ouest; et deux tiers au Nunavut. Par comparaison, dans les mêmes provinces et territoires, les proportions de personnes non autochtones de 16 à 65 ans qui n'avaient ni certificat, ni diplôme, ni grade variaient de 6 % au Nunavut à 17 % au Manitoba (ENM, 2011).

Les Autochtones affichent des scores en littératie et en numératie qui sont moins élevés que ceux de la population non autochtone

Pour l'ensemble du Canada, la population autochtone affiche un score moyen de 260 en littératie, un résultat qui est inférieur au score moyen de 274 chez la population non autochtone (graphique 3.1). Dans les sept provinces et territoires ayant fait l'objet d'un suréchantillonnage, on trouve également cette différence, mais l'ampleur de l'écart varie. En Ontario et en Colombie-Britannique, l'écart est de 7 et 10 points, respectivement; dans les trois territoires, il est de plus de 40 points.

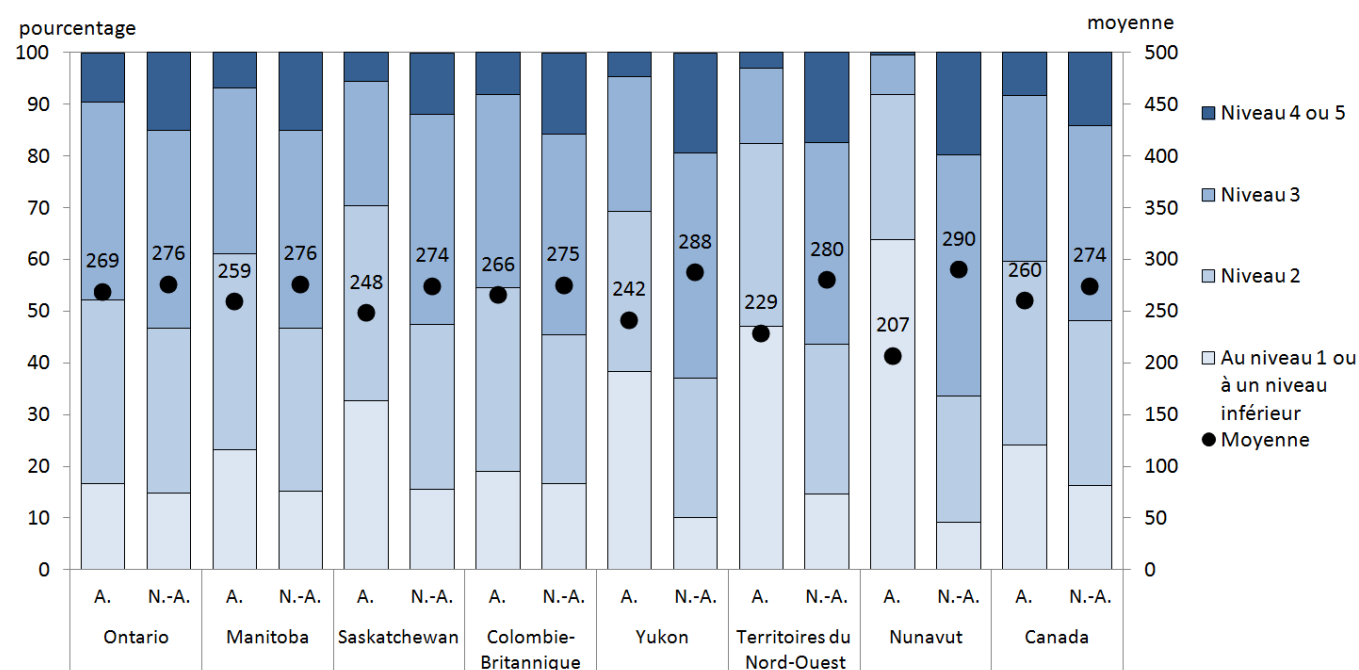
13. Une proportion de 1 % a déclaré avoir plusieurs identités autochtones, et une autre de 2 % a mentionné des identités autochtones non incluses ailleurs.

Le graphique 3.1 montre aussi la répartition des compétences en littératie chez les populations autochtone et non autochtone. À l'échelle nationale, 8 % des Autochtones se classent au niveau 4 ou 5, comparativement à 14 % pour les personnes non autochtones. À l'autre extrémité de l'échelle de compétence, une plus grande proportion de la population autochtone (24 %) se classe au niveau 1 ou à un niveau inférieur, par rapport à la population non autochtone (16 %).

À l'échelle provinciale et territoriale, il y a de nouveau une grande variation. En Ontario et en Colombie-Britannique (où les différences dans les scores moyens sont les plus petites), il y a une importante différence entre les populations autochtone et non autochtone au niveau 4 ou 5; toutefois, aux autres niveaux, il n'y a aucune différence majeure. Au Yukon, il y a une différence entre les populations autochtone et non autochtone uniquement aux niveaux plus faibles (niveau 1 ou à un niveau inférieur).

Au Manitoba, en Saskatchewan, dans les Territoires-du-Nord-Ouest et au Nunavut, il y a cependant une différence notable aux niveaux les plus élevés et les plus faibles. Par rapport aux personnes non autochtones, il y a moins d'Autochtones qui affichent des scores correspondant au niveau 4 ou 5, et il y a nettement plus d'Autochtones qui affichent des scores correspondant au niveau 1 ou à un niveau inférieur; dans les trois territoires, les proportions aux niveaux les plus faibles sont au moins trois fois plus élevées que celles de la population non autochtone.

Graphique 3.1
Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Note : A. signifie Autochtones et N.-A. signifie Non-Autochtones.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.1.

Pour l'ensemble du Canada, en numératie, le score moyen de la population autochtone est de 244, tandis que celui de la population non autochtone est de 266 (graphique 3.2). Dans les sept provinces et territoires suréchantillonnés, les Autochtones affichent des scores inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones, mais ces différences varient de façon considérable. Parmi les quatre provinces, la différence varie de 15 points en Ontario à 35 en Saskatchewan; dans les trois territoires, elle est de plus de 50 points. Au sein de chaque province et de chaque territoire, la différence est légèrement plus élevée pour la numératie que pour la littératie.

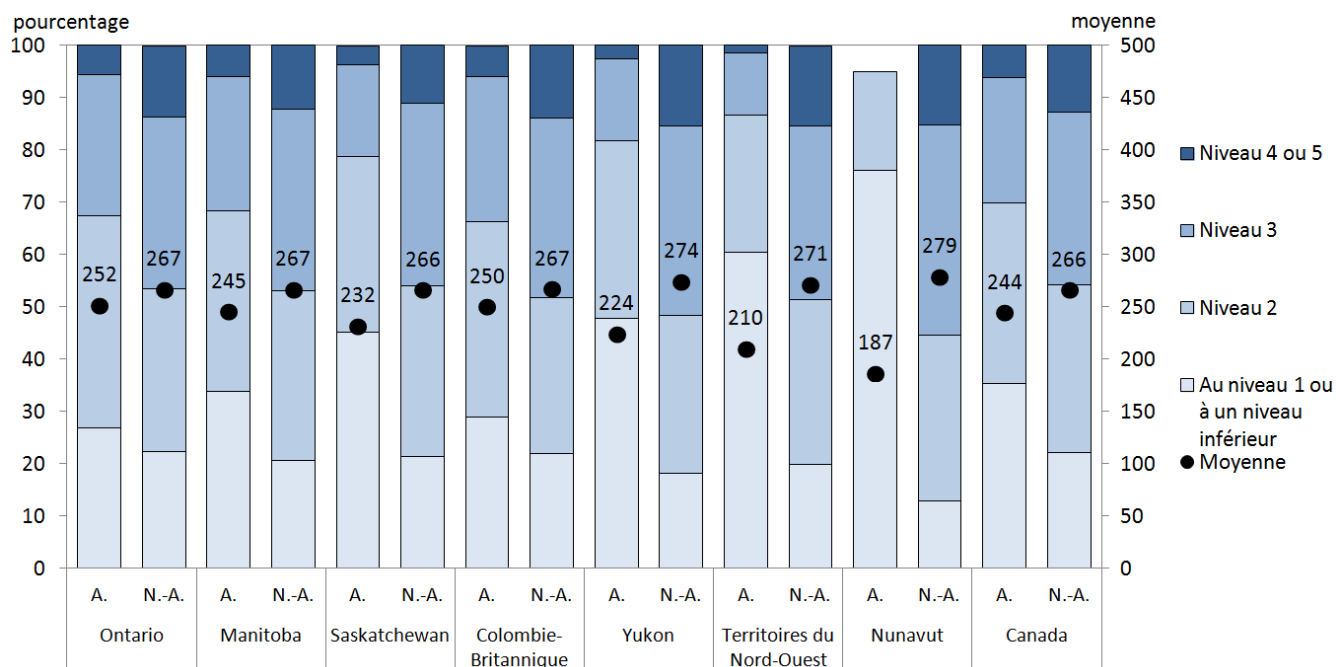
Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Lorsque l'on examine attentivement la répartition des scores en numératie parmi les populations, le portrait semble à nouveau mitigé. À l'échelle nationale, la proportion de personnes qui se classent au niveau 4 ou 5 est moins grande chez la population autochtone (6 %) que chez la population non autochtone (13 %). Même si l'ampleur de l'écart varie, le constat s'applique également aux sept provinces et territoires.

À l'autre extrémité de l'échelle, 35 % de la population autochtone au Canada affiche des scores correspondant au niveau 1 ou à un niveau inférieur, comparativement à une proportion de 22 % pour la population non autochtone. Il n'y a aucune différence notable en Ontario et en Colombie-Britannique entre les deux populations pour ce niveau de compétence, tandis qu'il y en a une dans les cinq autres provinces et territoires, alors que les proportions d'Autochtones sont plus élevées dans cette catégorie.

Graphique 3.2

Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Note : A. signifie Autochtones et N.-A. signifie Non-Autochtones.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.2.

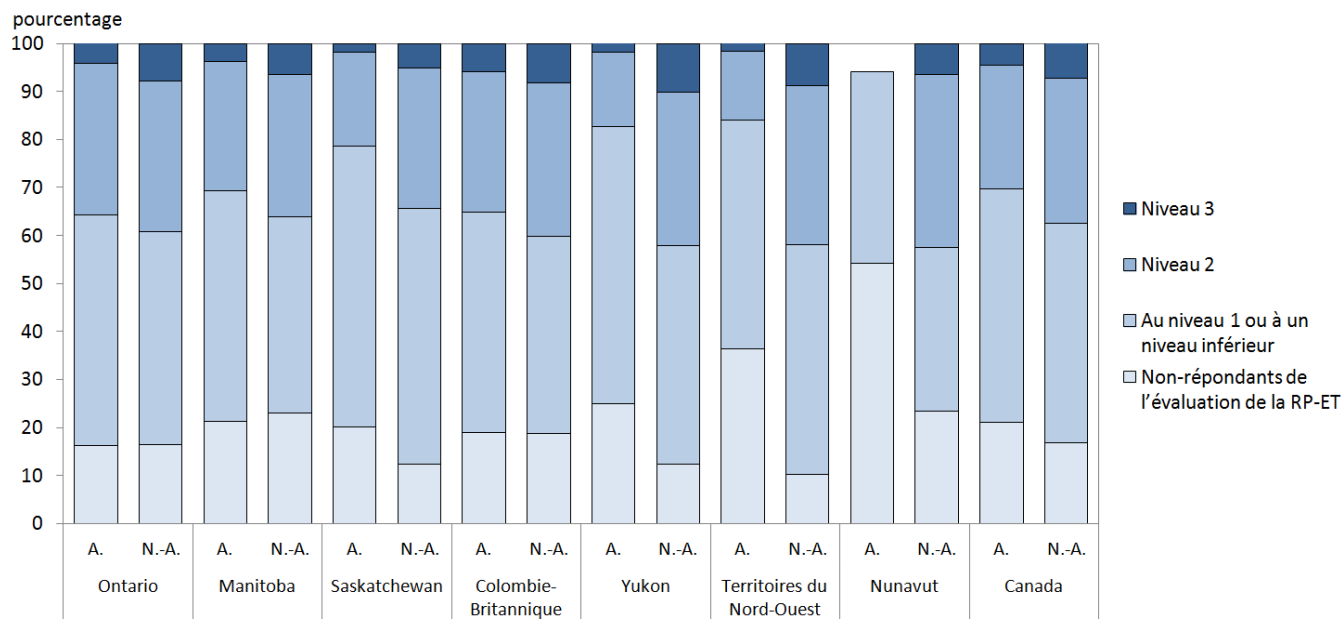
La compétence en RP-ET varie fortement chez les populations autochtones

Dans l'ensemble du pays, la compétence en RP-ET varie considérablement chez les populations autochtones, de même que les différences entre les populations autochtones et non autochtones. À l'échelle nationale, une plus petite proportion de la population autochtone se classe au niveau 2 ou 3, par rapport à la population non autochtone; le constat s'applique également à la Saskatchewan et aux territoires. Toutefois, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, il n'y a aucune différence entre les deux populations pour la compétence en RP-ET.

Comme il est noté dans de précédentes sections, une certaine proportion des répondants n'a pas été évaluée en RP-ET, et ce, pour des raisons multiples. Pour l'ensemble du Canada, 21 % des Autochtones n'ont pas été évalués en RP-ET, comparativement à 17 % pour les personnes non autochtones. En Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, une proportion plus élevée de la population autochtone n'a pas été évaluée, comparativement à la population non autochtone, tandis qu'en Ontario, au Manitoba, en Colombie-Britannique et au Yukon, il n'y a aucune différence entre les deux populations.

Graphique 3.3

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Note : A. signifie Autochtones et N.-A. signifie Non-Autochtones.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.3.

Les résultats mis en relief précédemment donnent seulement un aperçu initial des niveaux de compétence des peuples autochtones dans les trois domaines mesurés. Il est important de garder à l'esprit que le PEICA nous propose un nouveau regard sur ces compétences à un niveau de détail sans précédent. Une analyse ultérieure considérable est nécessaire pour comprendre pleinement le lien entre les compétences et les caractéristiques sociodémographiques comme l'âge, le niveau de scolarité et la langue maternelle. Dans le cas du niveau de scolarité, par exemple, même si le contexte et les circonstances peuvent varier, les résultats préliminaires semblent indiquer que les différences au chapitre de la maîtrise des compétences entre les populations autochtones et non autochtones sont presque éliminées avec des niveaux de scolarité plus élevés. Une telle analyse sera menée dans le cadre de futurs rapports, afin de dresser un portrait plus précis des niveaux de compétence des différents groupes autochtones à l'échelle du pays.

Niveaux de compétence des immigrants au Canada

Le Canada est une société multiculturelle qui compte un grand nombre d'immigrants : dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les personnes nées à l'étranger¹⁴ représentaient 22 % de la population canadienne de 16 à 65 ans. En outre, cette population s'est de plus en plus diversifiée au fil du temps. Même si, d'un point de vue historique, les immigrants provenaient principalement des pays européens, on note que, depuis les récentes décennies, ils proviennent des quatre coins du monde, l'Asie présentant désormais les effectifs les plus importants. Parmi les immigrants récents (ceux qui sont au Canada depuis 10 ans ou moins) âgés de 16 à 65 ans, 80 % avaient comme langue maternelle une langue autre que le français ou l'anglais.

14. Dans la présente analyse, la population née à l'étranger est également appelée « population immigrante ». Un immigrant est une personne qui est ou a déjà été un immigrant reçu/résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada de façon permanente. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants ont la citoyenneté canadienne, d'autres non.

Le PEICA fournit des renseignements sur les compétences des immigrants de l'ensemble du pays, de même que des immigrants qui résident en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec, lesquels représentent globalement 85 % de la population née à l'étranger vivant au Canada. Il permettra de procéder à des comparaisons entre les immigrants établis et récents puisqu'un suréchantillonnage a été effectué dans ces trois provinces.

La plupart des immigrants ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Le PEICA a été administré dans les deux langues officielles. L'aisance des immigrants dans la langue choisie peut exercer une incidence sur les résultats. Toutefois, il est important d'évaluer le niveau de compétence des immigrants dans les trois domaines visés en français ou en anglais s'ils doivent participer pleinement à une société au sein de laquelle ces deux langues sont le plus fréquemment utilisées. Les résultats de l'ENM de 2011 ont montré que près de 99 % des travailleurs canadiens utilisent soit l'une, soit les deux en milieu de travail.

La présente section analyse trois groupes : les immigrants récents, les immigrants établis et les personnes nées au Canada. Les résultats sont présentés par rapport au Canada dans son ensemble et par rapport à chacune des trois provinces ayant fait l'objet d'un suréchantillonnage.

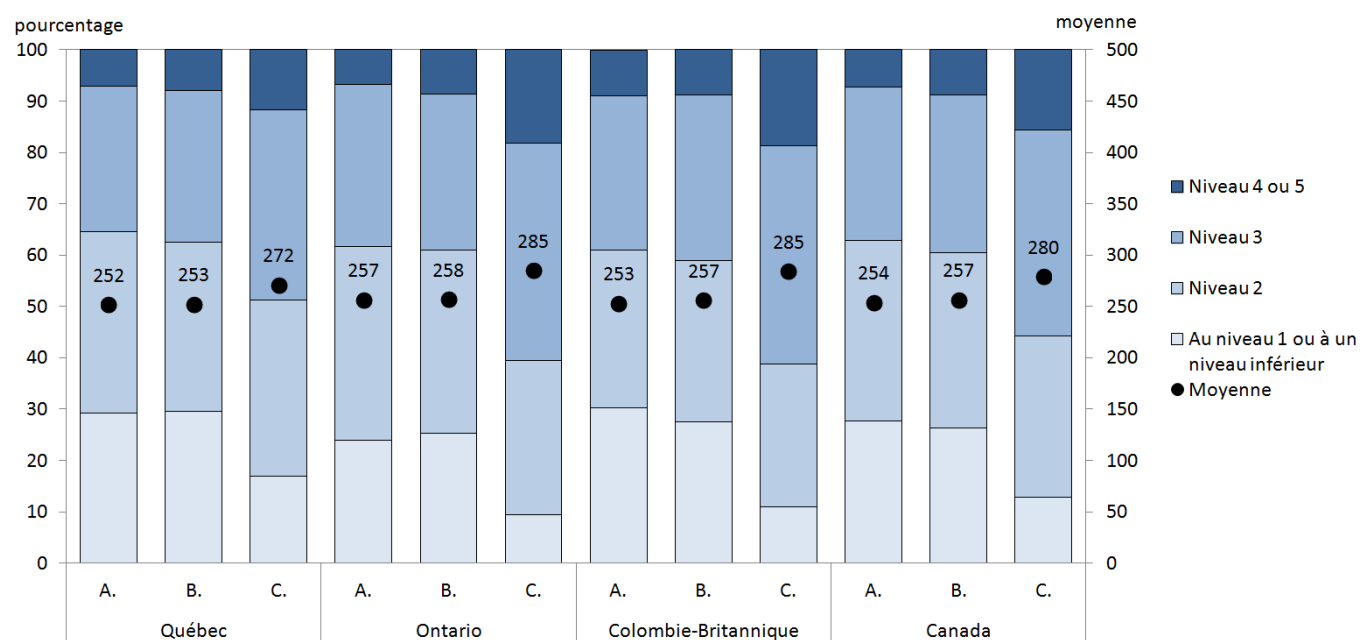
Les immigrants présentent un niveau de compétence en littératie et en numératie qui est moins élevé que celui de la population née au Canada

Les immigrants au Canada de 16 à 65 ans ont des scores moyens qui sont moins élevés que ceux de la population née au Canada en littératie (graphique 3.4) et en numératie (graphique 3.5). Le même constat s'applique aux immigrants qui résident en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Les résultats montrent en outre qu'il n'y a aucune différence majeure entre les immigrants récents et établis, même si leurs profils sociodémographiques respectifs sont différents.

Lorsque l'on examine la répartition des compétences en littératie, on constate que, pour tout le Canada, les proportions d'immigrants récents (7 %) et d'immigrants établis (9 %) affichant un score associé au niveau 4 ou 5 sont moins élevées que celle de la population née au Canada (16 %). Les immigrants qui résident au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique suivent cette tendance. Au niveau 1 ou à un niveau inférieur, la représentation des immigrants récents (28 %) et des immigrants établis (26 %) de tout le Canada est plus grande que celle de la population née au Canada (13 %).

Graphique 3.4

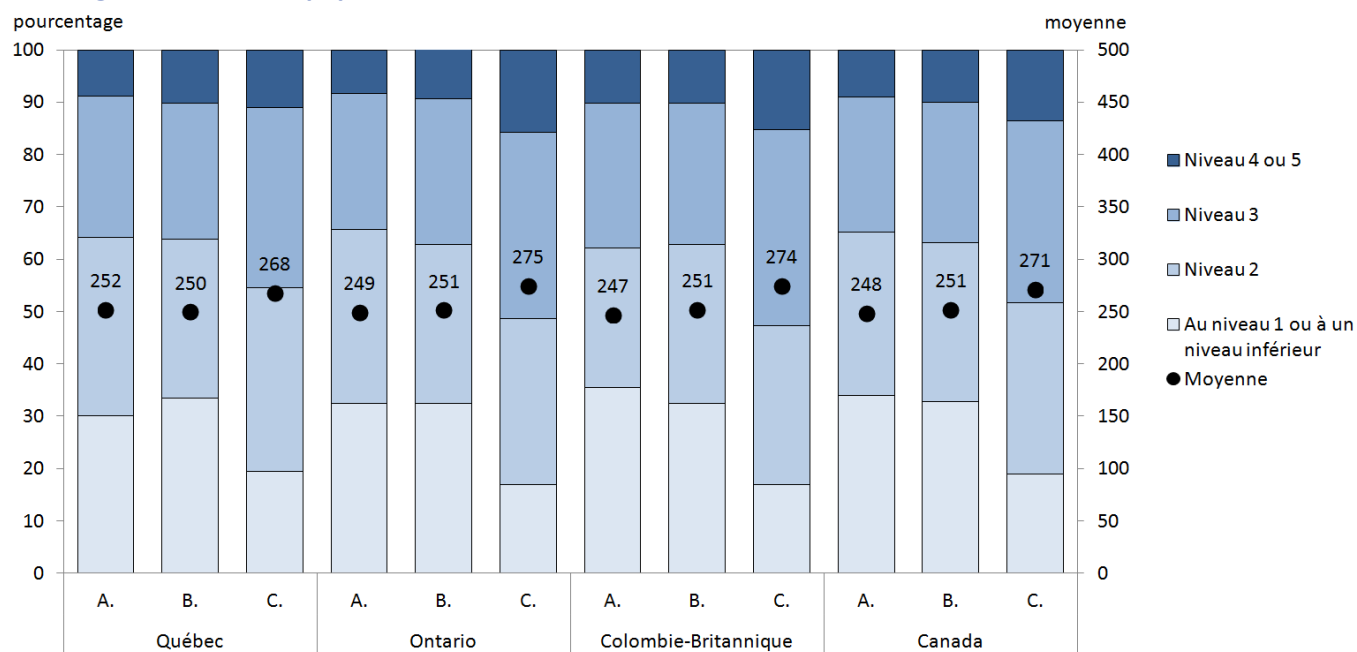
Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Note : A. signifie Immigrant récents, B. signifie Immigrant établis et C. signifie Personnes nées au Canada.
 Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.4.

Graphique 3.5

Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Note : A. signifie Immigrant récents, B. signifie Immigrant établis et C. signifie Personnes nées au Canada.
 Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.5.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

On obtient des résultats similaires – mais pas identiques – dans le domaine de la numératie. Au niveau 4 ou 5, les proportions d'immigrants récents et établis (9 % et 10 %, respectivement) sont moins élevées que celle de leurs homologues nés au Canada (14 %); au niveau 1 ou à un niveau inférieur, les proportions pour les immigrants récents (34 %) et établis (33 %) sont plus grandes que celle de la population née au Canada (19 %).

À l'échelle provinciale, en Ontario, les proportions d'immigrants récents et établis qui se classent au niveau 4 ou 5 se situent en dessous de celle de la population née au Canada, tandis qu'au Québec et en Colombie-Britannique, les proportions ne diffèrent pas (graphique 3.5).

Il existe une différence de rendement en RP-ET entre les immigrants récents et établis

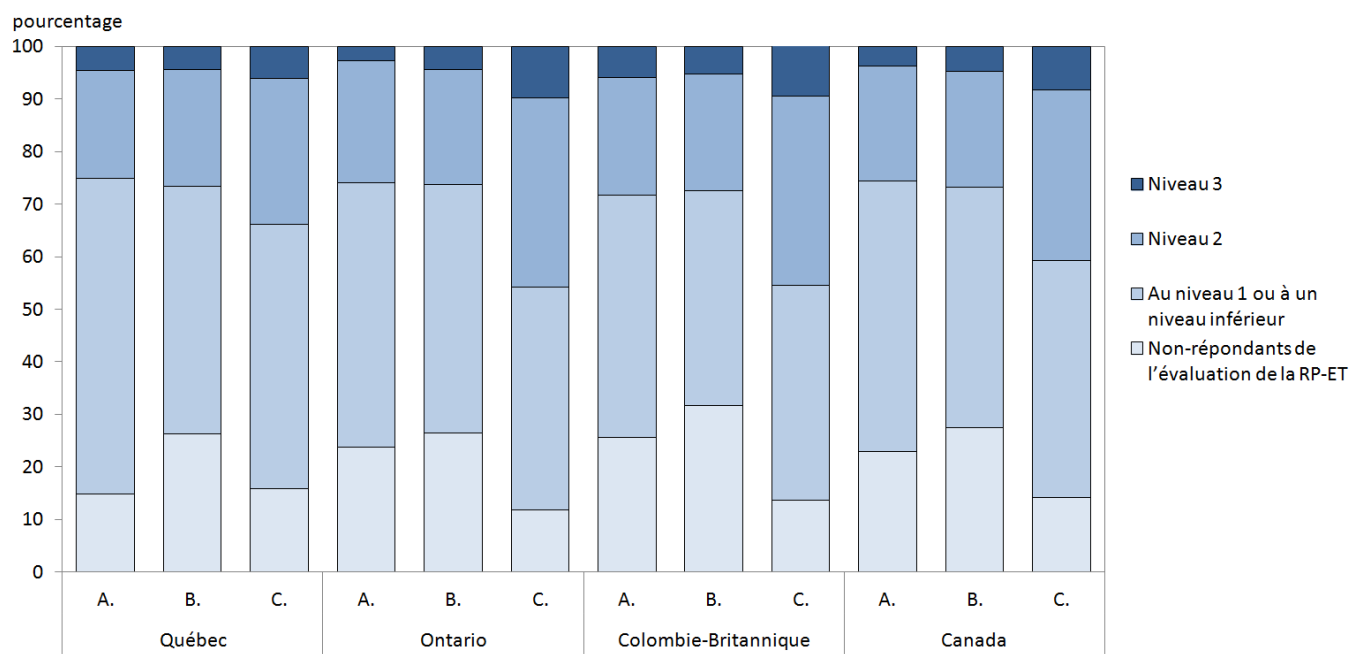
Pour l'ensemble du pays, les proportions d'immigrants récents et établis (26 % et 27 %, respectivement) affichant un score associé au niveau 2 ou 3 en RP-ET sont plus petites que celle de leurs homologues nés au Canada (41 %). C'est également le cas pour les trois provinces.

À l'autre extrémité de l'échelle de compétence, 45 % de la population née au Canada affiche un score correspondant au niveau 1 ou à un niveau inférieur, tandis qu'une plus grande proportion d'immigrants récents au Canada (51 %) se classe dans cette catégorie; il n'y a aucune différence significative entre la population née au Canada et les immigrants établis. Ce constat s'applique également à l'Ontario et au Québec, mais pas à la Colombie-Britannique, où la différence n'est pas significative.

Pour l'ensemble du Canada, les proportions d'immigrants récents et établis qui n'ont pas été évalués en RP-ET sont plus élevées que celle de leurs homologues nés au Canada (graphique 3.6). Il convient de prendre note que la proportion d'immigrants établis qui n'ont pas été évalués en RP-ET (28 %) est plus élevée que celle des immigrants récents (23 %), pour l'ensemble du pays de même que pour le Québec; dans le cas de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, la différence n'est pas significative.

Graphique 3.6

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Note : A. signifie Immigrant récents, B. signifie Immigrant établis et C. signifie Personnes nées au Canada.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.6.

La maîtrise des compétences dont font preuve les immigrants, les différences au chapitre des niveaux de compétence entre les immigrants et la population née au Canada, ainsi que les différences entre les immigrants récents et établis, méritent d'être analysées plus en profondeur. Comme dans le cas d'autres populations au sein du Canada, ces différences ne peuvent pas être résumées à l'aide d'explications simples. La diversité de la population immigrante, ainsi que des facteurs tels que l'âge, le niveau de scolarité et les aptitudes linguistiques, nécessitent un examen minutieux des données recueillies par le PEICA. Cet examen sera mené dans le cadre de rapports ultérieurs axés sur ces populations.

Niveaux de compétence des populations de minorités de langue officielle

Les deux langues officielles du Canada, soit le français et l'anglais, font partie intégrante de la composition économique, sociale et culturelle du pays. La répartition des populations de minorités de langue officielle (MLO) au Canada varie en proportion et en densité de population d'une province à l'autre. Selon le Recensement de 2011, environ 80 % de la population francophone à l'extérieur du Québec âgée de 16 à 65 ans vit en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. En Ontario, environ 4 % de la population a le français comme langue maternelle, et l'on trouve les plus hautes densités dans la partie milieu nord-est de la province, une région ayant des centres de population plus petits. Au Nouveau-Brunswick, environ 32 % de la population appartient à la minorité de langue française et est plus concentrée dans le nord et le sud-est. La minorité linguistique francophone du Manitoba est principalement concentrée à Winnipeg et dans ses environs; celle-ci représente approximativement 4 % de la population âgée de 16 à 65 ans. Au Québec, environ 8 % de la population âgée de 16 à 65 ans a l'anglais comme langue maternelle; de cette population anglophone, 74 % est concentrée dans la région métropolitaine de Montréal, avec de plus petites proportions dans les régions de l'Outaouais et de l'Estrie.

Dans le cadre du PEICA, l'échantillon des populations de minorités de langue officielle a été choisi en fonction de la langue maternelle¹⁵. Des échantillons supplémentaires ont été choisis dans quatre provinces – Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et Manitoba – pour permettre une analyse plus détaillée des niveaux de compétence de ces populations. Dans les provinces à l'extérieur du Québec, les populations ont le français comme langue maternelle; au Québec, elles ont l'anglais comme langue maternelle.

La présente analyse porte seulement sur les différences entre les personnes qui ont déclaré avoir le français ou l'anglais comme langue maternelle et qui sont en situation linguistique minoritaire. Les personnes qui ont déclaré avoir les deux comme langues maternelles, ou aucune des deux, sont exclues de cette analyse.

Les minorités de langue officielle affichent des scores en littératie qui sont moins élevés que ceux des populations majoritaires au Nouveau-Brunswick, mais pas au Québec

Au Nouveau-Brunswick, les francophones ont un score moyen en littératie de 259, ce qui est moins élevé que celui de 274 pour les anglophones; au Québec, les anglophones affichent un score moyen plus élevé à 276 que celui des francophones à 271. Au Manitoba et en Ontario, il n'y a aucune différence entre les deux populations. La différence entre les francophones et les anglophones est la plus marquée au Nouveau-Brunswick, où un écart de 15 points sépare les deux populations (graphique 3.7).

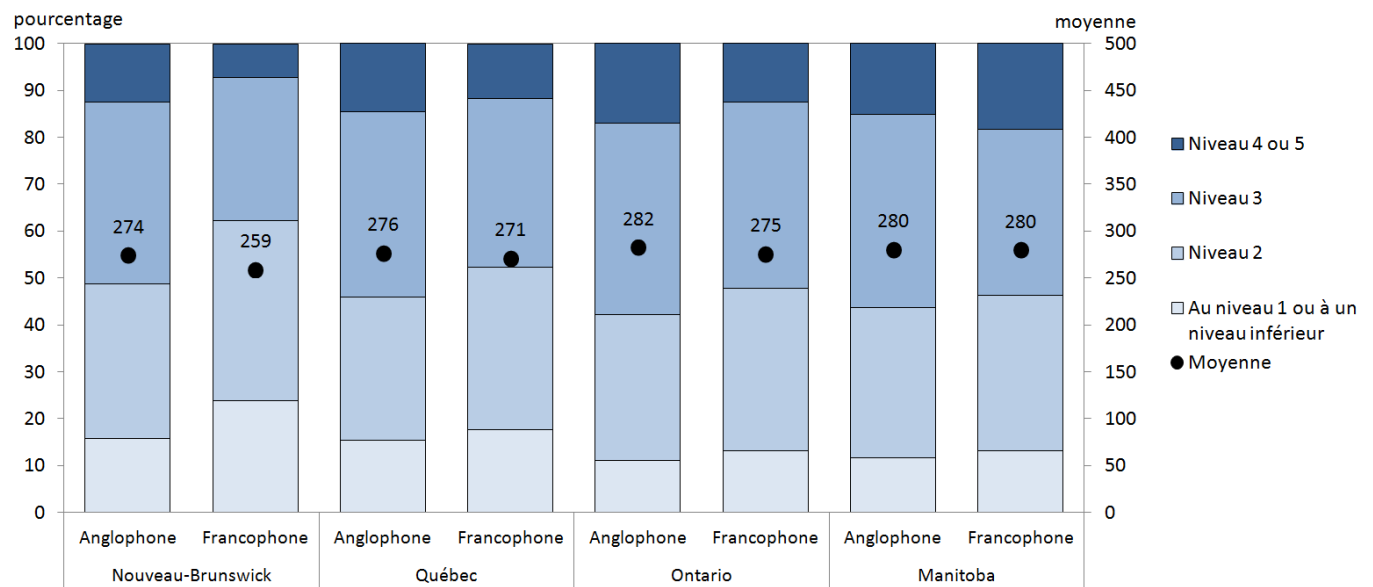
Au Nouveau-Brunswick, la proportion de francophones se classant au niveau 4 ou 5 (7 %) est moins grande que la proportion d'anglophones affichant des scores associés à ces niveaux (12 %), tandis que la proportion se classant au niveau 1 ou à un niveau inférieur est plus élevée, 24 % pour les francophones et 16 % pour les anglophones. En Ontario, au Québec et au Manitoba, il n'y a pas de différence significative entre les francophones et les anglophones selon le niveau de compétence¹⁶.

15. Le PEICA pose également des questions sur la principale langue parlée à la maison et sur la capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais, de sorte à pouvoir dériver la première langue officielle parlée. Ce dernier critère est plus inclusif dans la mesure où il permet de répartir la population canadienne entre les principaux groupes linguistiques du pays, incluant la population dont la langue maternelle est une langue autre que le français ou l'anglais et qui est susceptible d'utiliser l'une ou l'autre de ces langues dans leur vie quotidienne. Le type d'analyse effectué dans cette section pourrait également reposer sur ce critère.

16. Un tel constat est vrai malgré les différences dans les scores moyens qui sont présentées dans le paragraphe précédent. Cela est dû au fait que les différences non significatives à chaque niveau de compétence s'additionnent jusqu'à constituer une différence significative dans les scores pour les populations dans leur ensemble.

Graphique 3.7

Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.7.

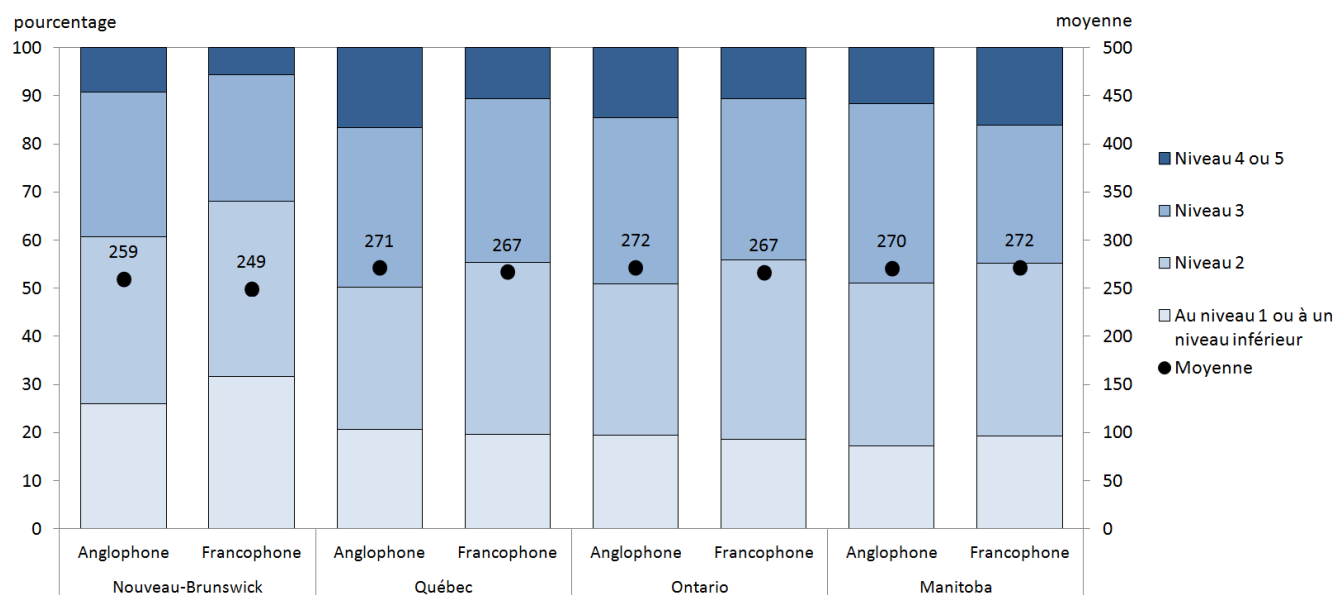
En numératie, les minorités et les majorités de langue officielle obtiennent des scores similaires au Québec, en Ontario et au Manitoba

Au Nouveau-Brunswick, les francophones affichent un niveau de compétence plus faible en numératie que les anglophones, mais la différence de 10 points est moins prononcée que celle observée pour la littératie. Les deux groupes affichent une répartition similaire entre les niveaux de compétence (graphique 3.8).

En Ontario et au Manitoba, les francophones et les anglophones obtiennent un rendement similaire en numératie. Au Québec, il n'y a aucune différence au chapitre du score moyen en numératie entre les deux groupes, mais il y a une différence dans leurs répartitions entre les niveaux de compétence, avec une proportion plus élevée d'anglophones qui se classent au niveau 4 ou 5 (17 %) que de francophones (11 %).

Graphique 3.8

Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.8.

Au Manitoba et au Québec, une proportion plus élevée des populations de minorités de langue officielle utilise les TIC

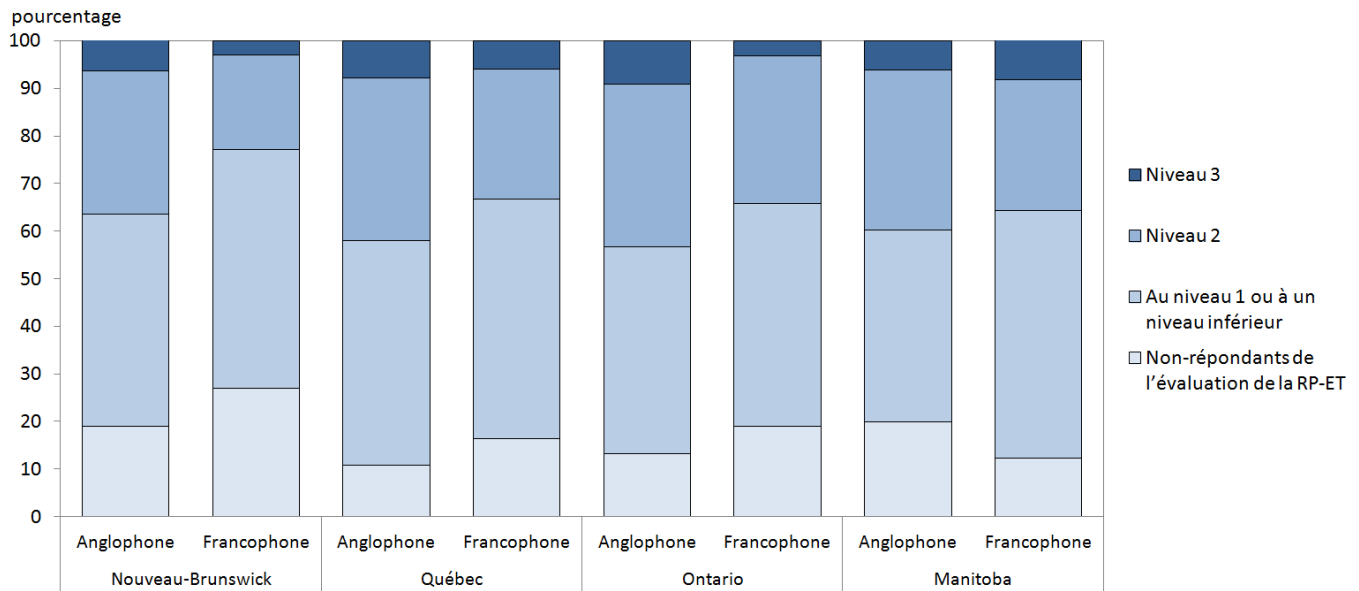
Une proportion plus élevée d'anglophones se classe au niveau 2 ou 3 en RP-ET, par rapport à leurs homologues francophones au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. Au Manitoba, la minorité de langue officielle affiche des niveaux semblables à ceux de la majorité en RP-ET.

Au Nouveau-Brunswick, au Québec, au Manitoba et en Ontario, il n'y a aucune différence entre la proportion d'anglophones et de francophones se classant au niveau 1 ou à un niveau inférieur.

La proportion des populations de minorités de langue officielle qui n'ont pas été évaluées en RP-ET, par rapport aux populations majoritaires, est plus élevée au Nouveau-Brunswick et en Ontario, mais plus faible au Québec et au Manitoba (graphique 3.9).

Graphique 3.9

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012. Voir Tableau B.3.9.

Les résultats mis en relief précédemment doivent être étudiés en tenant compte des profils différents que présentent les populations de minorités de langue officielle au sein de leurs provinces respectives. Les minorités francophones, par exemple, sont davantage susceptibles d'avoir un diplôme d'études secondaires, par rapport à leurs homologues anglophones de la même province. Parallèlement, au Québec, les anglophones ont tendance à avoir des niveaux de scolarité atteints plus élevés que la majorité francophone. Par ailleurs, les populations de minorités de langue officielle tendent à être plus âgées que les populations majoritaires. Lorsqu'elles sont combinées aux différences dans les concentrations métropolitaines et rurales, de même qu'aux différences se rapportant à des facteurs comme la participation au marché du travail, ces différences mises en évidence permettent de dresser un portrait hautement complexe, qui exige une analyse plus poussée. Des rapports ultérieurs contribueront à approfondir l'analyse à un niveau de détail centré sur des conditions beaucoup plus locales et spécifiques.

Chapitre 4

Des mesures de la littératie et de la numératie en 2003 et en 2012

Le PEICA constitue l'élément le plus récent dans une série d'études internationales portant sur les compétences des adultes, dont le déploiement remonte au début des années 1990. La plus récente de ces études a été menée en 2003 : l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA)¹⁷. En tout, six pays participant au PEICA ont également pris part à l'ELCA, dont le Canada.

De l'ELCA au PEICA : contexte, concepts et instruments

Pour permettre des comparaisons au niveau des mesures nationales en littératie et en numératie au fil du temps, des efforts ont été déployés afin d'utiliser des mesures d'évaluation pour le PEICA qui correspondaient à celles employées dans le cadre de l'ELCA. La démarche a donné lieu à une réalisation complexe, tant sur le plan conceptuel que technique, pour la simple raison que le monde d'aujourd'hui est très différent de celui de 2003.

En 2003, les médias sociaux n'en étaient qu'à leurs balbutiements. Le terme « applis » ne voulait pas dire pas grand-chose pour le grand public. Les téléphones intelligents étaient encore à des années d'une adoption répandue. Lorsque l'OCDE a commencé à préparer le PEICA, il était clair que toute mesure significative des compétences devrait impérativement tenir compte d'une réalité très différente de celle examinée au moment de l'ELCA.

Le PEICA est le reflet de cette nouvelle réalité, et ce, à plusieurs égards. Premièrement, le programme a élargi le concept de « littératie ». Étant donné l'importance grandissante de l'usage d'appareils et d'applications numériques comme moyen de générer, de trouver et de stocker du texte écrit, la lecture de textes numériques est devenue partie intégrante de la mesure de la littératie dans le cadre du PEICA.

Deuxièmement, contrairement à l'ELCA qui présentait la littératie comme deux domaines distincts mesurés à l'aide de deux échelles distinctes, englobant la *compréhension de textes suivis* et la *capacité de lecture de textes schématiques*, le PEICA présente la littératie comme un seul domaine mesuré à l'aide d'une seule échelle de littératie, qui englobe non seulement la lecture de textes *suivis* et de textes *schématiques*, mais aussi la lecture de textes *numériques* (par exemple, des pages de sites Web, des pages de résultats générées depuis des moteurs de recherche, des textes affichés sur des blogues, etc.) et de textes *au format mixte* (c'est-à-dire qui contiennent à la fois des éléments continus et non continus).

Troisièmement, le PEICA a fait appel à une méthode d'évaluation *adaptative* dans le test assisté par ordinateur, une approche qui n'avait pas été utilisée dans le cas de l'ELCA puisque cette dernière était entièrement présentée sous forme papier-crayon. Cette méthode consiste à ajuster la difficulté des questions lorsque le répondant effectue le test. Dans le PEICA, les répondants étaient dirigés vers différents ensembles d'items selon l'estimation de leurs compétences¹⁸. Ce type d'évaluation donne lieu à une distinction plus affinée au chapitre des scores.

Quatrièmement, comparativement au nombre de données recueillies pour l'ELCA, le PEICA a recueilli nettement plus de données pour construire l'échelle de numératie, même s'il se sert, en définitive, du même concept de numératie.

17. Réalisée en 2003, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) est la composante canadienne de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA). Tout au long du présent chapitre, nous désignerons l'enquête comme l'ELCA.

18. L'OCDE (2013c, chapitre 3) présente plus d'information sur l'évaluation adaptative dans le Manuel à l'usage des lecteurs.

De tels changements empêchent toute comparaison directe et immédiate des résultats du PEICA avec ceux présentés antérieurement dans le cadre de l'ELCA. Pour la numérotation, les résultats de 2003 ont fait l'objet d'une réestimation pour raffiner la mesure et assurer une meilleure comparabilité avec les résultats du PEICA. Pour la littératie, dans le PEICA, une nouvelle échelle a été construite à partir de la fusion et de l'incorporation des deux mesures utilisées pour l'ELCA, en vue de produire une seule mesure de la littératie afin d'assurer une meilleure comparabilité avec le PEICA. Il est donc déconseillé aux lecteurs d'extraire les résultats présentés dans l'ELCA pour les comparer à ceux du PEICA : les échelles utilisées en 2003 et en 2012 ne sont pas les mêmes, et les comparaisons sont, par conséquent, invalides.

Les comparaisons au fil du temps sont seulement possibles une fois que les résultats de l'ELCA associés à la *compréhension de textes suivis*, à la *capacité de lecture de textes schématiques* et à la *numérotation* ont fait l'objet d'une réestimation et d'un rééchelonnage. Les résultats qui apparaissent ci-après donnent un aperçu préliminaire de la littératie et de la numérotation au Canada en 2003¹⁹ et en 2012. L'information fournie est limitée et une analyse supplémentaire est nécessaire avant de mieux comprendre les différences au chapitre des compétences au fil du temps.

Encadré 4

L'expérience du Canada en ce qui a trait aux enquêtes internationales sur les compétences des adultes

La participation du Canada au PEICA repose sur plus de 20 années d'expérience dans ce domaine. En 1989, Statistique Canada a compilé le premier profil canadien en la matière, intitulé « Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement ». Ses conclusions ont contribué à dissiper la notion selon laquelle les personnes sont soit alphabètes, soit analphabètes, pour la remplacer par un nouveau concept présentant alors la littératie comme un continuum de compétences.

Cinq ans plus tard, Statistique Canada a dirigé un consortium de pays dans l'élaboration de la première évaluation internationale multilingue axée sur la littératie des adultes, appelée « Enquête internationale sur la littératie des adultes ». Cette enquête a permis de faire la lumière sur les causes de même que sur les répercussions économiques et sociales des différents niveaux de littératie. Elle a contribué à jeter les bases des études comparatives internationales et, entre 2003 et 2008, une deuxième enquête internationale a été lancée en deux volets : l'« Enquête sur la littératie et les compétences des adultes » (ELCA) et son volet canadien, nommé « Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes » (EIACA). Conçue pour fournir de l'information au sujet des compétences des populations adultes, l'ELCA mesurait les compétences en compréhension de textes suivis, en lecture de textes schématiques et en numérotation dont faisaient preuve les personnes de 16 à 65 ans dans 10 pays développés. Le Canada a participé au premier volet, en 2003, et le PEICA repose sur cette participation.

Répartition des compétences au Canada en 2003 et 2012

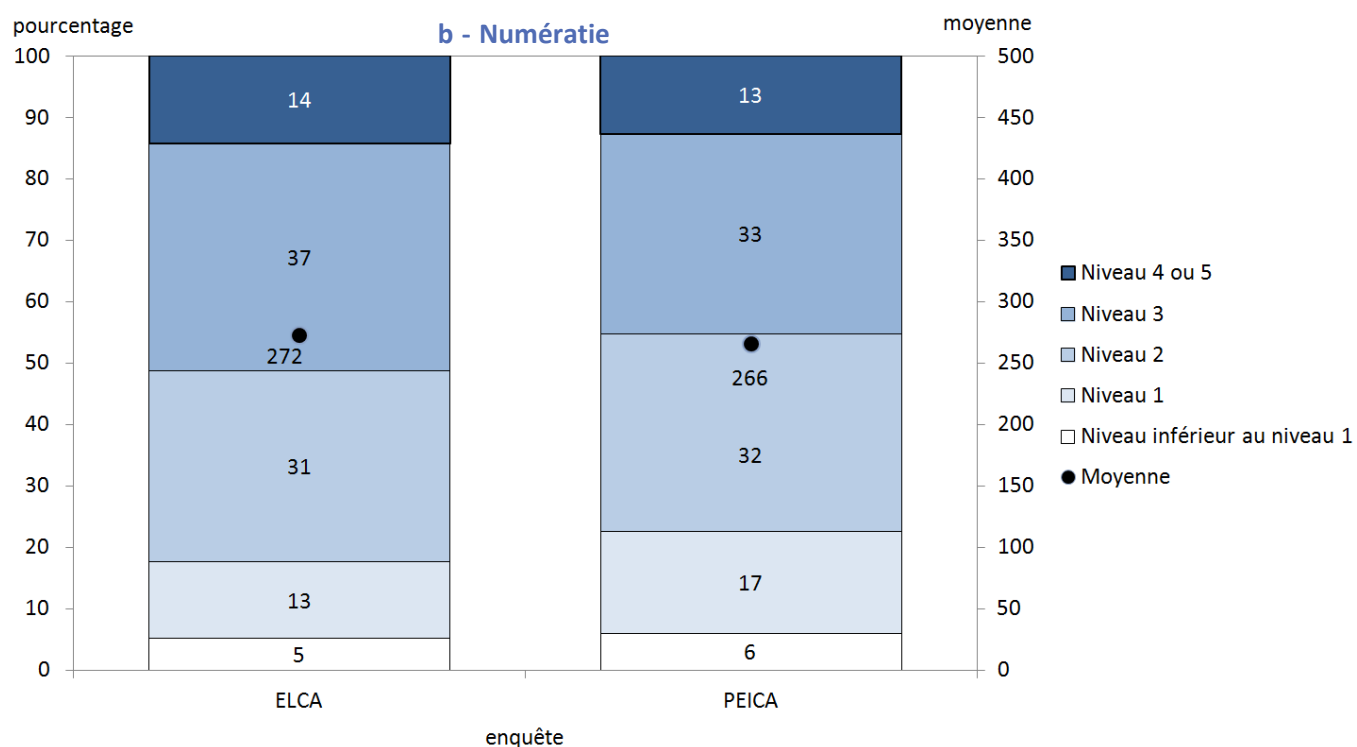
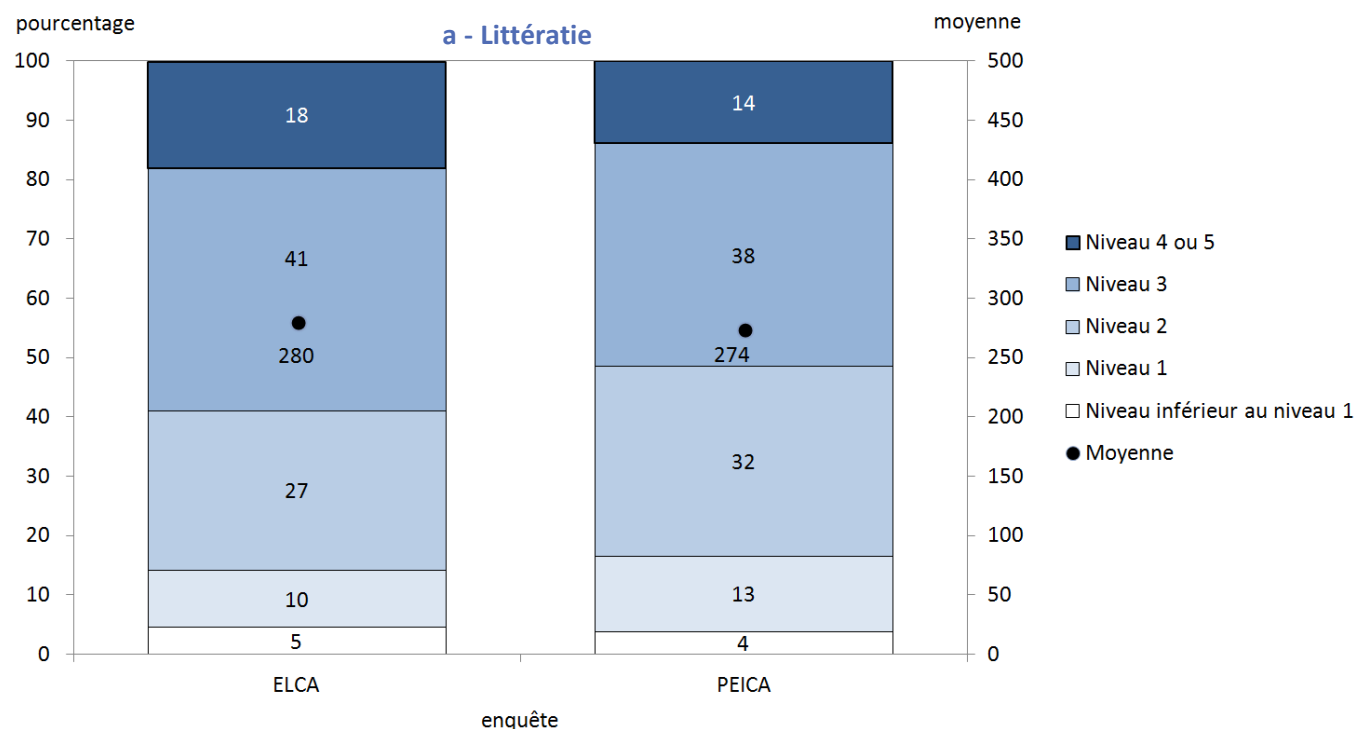
Les graphiques 4.1a et 4.1b présentent la répartition des compétences au Canada entre l'ELCA de 2003 et le PEICA de 2012. En littératie, les Canadiens affichaient un score moyen de 280 en 2003, 14 % se situant au niveau 1 ou à un niveau inférieur, et 18 % se classant au niveau 4 ou 5. En 2012, la moyenne était de 273, 17 % se situant au niveau 1 ou à un niveau inférieur, et 14 % se classant au niveau 4 ou 5.

En numérotation, la tendance est très similaire. Les Canadiens affichaient un score moyen de 272 en 2003, 18 % se situant au niveau 1 ou à un niveau inférieur, et 14 % se classant au niveau 4 ou 5. En 2012, la moyenne était de 266, 23 % se situant au niveau 1 ou à un niveau inférieur, et 13 % se classant au niveau 4 ou 5.

19. Ces résultats utilisent les scores rééchelonnés en littératie et en numérotation.

Graphique 4.1

Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans à l'ELCA et au PEICA, Canada, 2003 et 2012



Sources: Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012 et enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003. Voir Tableau B.4.1.

Une étude plus approfondie est nécessaire pour acquérir une meilleure compréhension de ce que la répartition des compétences décrite ci-dessus nous révèle au sujet des compétences et des changements dans les compétences au fil du temps²⁰. Quelques domaines à considérer pour d'éventuelles analyses futures, sont présentés ci-après.

- *L'évolution de la composition de la population canadienne* - L'âge, le niveau de scolarité et la participation au marché du travail sont autant de facteurs qui peuvent exercer une incidence sur ces résultats, au même titre que les aptitudes linguistiques et les niveaux d'immigration. Tous ces facteurs ou certains d'entre eux peuvent avoir changé de façon considérable dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre les deux enquêtes, et l'impact de ces changements demeure vague pour l'instant.
- *L'utilisation des compétences dans la société de l'information* - Il convient à cet égard de garder à l'esprit que, lorsqu'elles sont prises de façon isolée, les compétences ne sont pas représentatives d'un niveau de maîtrise précis; la manière et le moment d'utiliser ces compétences, de même que la fréquence à laquelle elles sont utilisées – en milieu de travail, à la maison et dans le domaine public – sont autant de facteurs qui exercent une incidence. L'accélération de l'usage de l'informatique en société, même en l'espace d'une période relativement aussi courte que 10 ans, peut influencer sur l'usage et le maintien des compétences en littératie et en numératie. Ce degré d'utilisation pourrait se refléter, à son tour, dans les niveaux de compétence.

À la lumière des éléments susmentionnés, il est reconnu que les résultats présentés serviront de base à une analyse approfondie des compétences en littératie et numératie, aux niveaux international et national.

20. Il est établi, à l'échelle internationale, que la variation quant aux résultats nationaux de même que l'ampleur de ces changements soulignent la nécessité d'une analyse approfondie (OCDE 2013b). L'OCDE étudiera la question dans le cadre d'une publication distincte, afin d'acquérir une meilleure compréhension de ce que nous révèlent les variations. Le Canada suit la mouvance de l'OCDE, reconnaissant qu'une analyse plus poussée est nécessaire, sur la scène internationale comme au Canada, avant de tirer des conclusions quant aux différences au chapitre des scores en littératie et en numératie au cours de la décennie écoulée.

Conclusion

Les données recueillies par le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de l'OCDE constituent une base solide pour mieux comprendre quelles sont les compétences dont disposent les gens, et de quelle manière ces compétences sont utilisées - en salle de classe, en milieu de travail et dans notre vie quotidienne. Le programme porte sur les « compétences en traitement de l'information » clés – la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) – qui sont nécessaires dans la société moderne du savoir où les TIC se répandent désormais dans les sphères économique, sociale et culturelle. Il examine également les contextes dans lesquels elles sont comprises de façon adéquate. Le présent rapport donne un premier aperçu des résultats du PEICA au Canada.

Le Canada dans le contexte international

- Comparativement à d'autres pays de l'OCDE participants, le Canada se classe au niveau de la moyenne en littératie, en dessous de la moyenne en numératie et au-dessus de la moyenne en RP-ET.
- De plus, une proportion élevée de Canadiens utilise les TIC et une proportion considérable fait état d'un rendement correspondant au niveau de compétence le plus élevé en littératie et en RP-ET comparativement à la moyenne de l'OCDE.
- Les résultats montrent aussi qu'une proportion significative de Canadiens se situe au niveau de compétence le plus faible en littératie, en numératie et en RP-ET en comparaison avec la moyenne de l'OCDE.
- Par ailleurs, 10 % des Canadiens ont des compétences limitées en informatique.

Résultats au sein du Canada

- Les scores en littératie et en numératie sont les plus élevés dans la cohorte d'âge de 25 à 34 ans, et les plus faibles chez les groupes plus âgés. En RP-ET, les personnes de 16 à 24 ans et de 25 à 34 ans ont les niveaux de compétence les plus élevés.
- Dans l'ensemble, les hommes et les femmes présentent des niveaux de compétence similaires en littératie et en RP-ET; toutefois, les hommes ont des compétences plus élevées en numératie, et ce, pour tous les âges.
- Le niveau de scolarité est un déterminant clé des compétences en traitement de l'information. Un niveau de scolarité plus élevé est non seulement associé à des scores plus élevés en littératie, en numératie et en RP-ET, mais semble également atténuer la différence au chapitre des compétences entre les groupes d'âge plus jeunes et plus âgés. Cela est tout particulièrement vrai chez les personnes qui ont des études postsecondaires au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur.
- De façon générale, la population en emploi fait preuve de plus grandes compétences en traitement de l'information que les adultes qui sont en chômage ou inactifs. Bien que les compétences en littératie et en numératie de ces deux derniers types de population soient similaires, les adultes inactifs affichent des compétences en RP-ET qui sont plus faibles que celles des personnes en chômage. Cependant, il y a aussi une proportion considérable d'adultes en chômage ou inactifs qui présentent des niveaux de compétence élevés dans les trois domaines visés.
- Les travailleurs des professions de la gestion et des services professionnels font preuve de plus grandes compétences en traitement de l'information que ceux des autres groupes de professions. De plus, ceux ayant les compétences les plus élevées en traitement de l'information sont les travailleurs des professions de la gestion et des services professionnels et qui ont un baccalauréat ou un niveau supérieur au baccalauréat. Ils représentent le plus grand groupe de travailleurs au Canada.

- Les résultats indiquent que les compétences en traitement de l'information dont disposent les populations autochtones, les immigrants ainsi que les populations de minorités de langue officielle varient considérablement selon les provinces et les territoires, au point où la discussion relative à ces populations, à l'échelle nationale, est seulement significative lorsqu'elle tient compte des profondes différences qui existent à l'échelle locale. Un bref aperçu de ces premiers résultats souligne la nécessité d'une recherche plus poussée visant à examiner la manière dont les compétences varient par rapport aux caractéristiques sociodémographiques de ces populations, de même que par rapport aux contextes géographique et culturel dans lesquels elles vivent.
- Un aperçu des compétences en littératie et en numératie, en 2003 et en 2012, montre des différences au chapitre des scores et des niveaux de compétence dans ces deux domaines. Néanmoins, une analyse plus en profondeur est nécessaire afin de mieux comprendre ces différences. Le Canada, ainsi que l'OCDE à l'échelle internationale, mèneront des analyses supplémentaires.

Le PEICA est une riche source de données qui appartient à tous les Canadiens. Même s'il peut servir à donner une vue d'ensemble des niveaux de compétence au Canada et sur la scène internationale, son plus grand atout réside dans son niveau de détail. Il fournit des données se rapportant à un large éventail de facteurs – scolaires, économiques et sociaux – qui éclairent notre compréhension et notre analyse des compétences. Ces facteurs sont interdépendants et influencent le développement et l'utilisation des compétences, ainsi que leur évolution tout au long de la vie.

Ce premier aperçu des résultats annonce le plein potentiel que renferment les données. Les données sont destinées à un très grand usage par les particuliers, les chercheurs, les parties intéressées et les gouvernements – lesquels jouent tous un rôle pour influencer la manière dont nous nous adaptons à l'économie du savoir et à l'environnement technologique en constante évolution. Développer les compétences nécessaires pour évoluer dans ces environnements déterminera notre état de bien-être, non seulement en tant qu'individus, mais aussi en tant que société; non seulement aujourd'hui, mais aussi dans l'avenir.

Glossaire

Littératie

Dans le cadre du PEICA, la littératie est définie comme « comprendre, évaluer, utiliser et analyser des textes écrits pour participer à la société, réaliser ses objectifs et développer ses connaissances et son potentiel » (OCDE, 2012).

Numératie

Dans le cadre du PEICA, la numératie est définie comme « la capacité d'accéder à des données et des concepts mathématiques, de les utiliser, de les interpréter et de les communiquer, afin de remplir les exigences d'ordre mathématique associées à différentes situations de la vie adulte » (OCDE, 2012).

Résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)

Dans le cadre du PEICA, la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) est définie comme la capacité d'utiliser « la technologie numérique, les outils de communication et les réseaux pour acquérir et évaluer de l'information, communiquer avec les autres et effectuer des tâches pratiques » (OCDE, 2012).

Composantes de la lecture

Afin de fournir des renseignements plus détaillés sur les adultes possédant de faibles compétences en littératie, l'évaluation de la littératie de la présente enquête est complétée par un test des compétences relatives aux « composantes de la lecture ». Il s'agit d'un ensemble de base de compétences de décodage qui permettent à des personnes d'extraire le sens de textes écrits, à savoir la connaissance du vocabulaire, la capacité de comprendre le sens au niveau de la phrase, et la maîtrise de la lecture de passages de texte (OCDE, 2012).

Module sur l'utilisation des compétences

Le module sur l'utilisation des compétences du PEICA est intégré au questionnaire contextuel et sert à déterminer un certain nombre de compétences génériques que les adultes en emploi utilisent en milieu de travail. On pose des questions aux adultes concernant l'intensité et la fréquence d'utilisation de ces compétences au travail. Des données sont aussi recueillies concernant quatre grandes catégories de compétences génériques utilisées au travail : compétences cognitives, interactions et compétences sociales, compétences physiques et compétences d'apprentissage.

Questionnaire contextuel

La version « principale » internationale du questionnaire utilisée pour le PEICA est accessible à l'adresse suivante : www.oecd.org/dataoecd/1/41/48442549.pdf (disponible en anglais seulement). Chaque pays a adapté des questions pour tenir compte de sa situation nationale dans certains domaines, comme le niveau de scolarité et la participation aux études, la participation au marché du travail et l'emploi, dans le cas de structures institutionnelles propres au pays ou lorsqu'il existait des protocoles pour recueillir les données. Les pays ont aussi eu la possibilité d'ajouter un petit nombre de questions « nationales » aux versions nationales du questionnaire contextuel. La version canadienne du questionnaire contextuel du PEICA est accessible à www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getInstrumentLink&SurvItem_Id=132267&Query_Id=132269&Query=instance&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2.

Tâches essentielles en TIC

La maîtrise des compétences de base en TIC est un prérequis du niveau de compétence en résolution de problèmes dans des environnements technologiques. Les répondants qui avaient une certaine expérience des ordinateurs ont été aiguillés vers le test assisté par ordinateur et ont effectué un court test pour vérifier leur capacité d'utiliser les éléments de base de l'application du test (utiliser une souris, taper, surligner et utiliser une fonction glisser-déplacer). Ceux qui ont « échoué » à cette composante ont été aiguillés vers l'évaluation avec crayon et papier.

Personne soustraite au test assisté par ordinateur

Répondant ayant une certaine expérience des ordinateurs qui a refusé d'être évalué au moyen du test assisté par ordinateur du PEICA, sans même essayer, et qui a complété la version papier-crayon.

Aucune expérience en informatique

Les répondants qui n'avaient pas d'expérience de l'utilisation des ordinateurs, selon leurs réponses aux questions pertinentes du questionnaire contextuel, ont été aiguillés vers la version papier-crayon de l'évaluation.

Non-répondants au PEICA

Au Canada, une proportion de répondants n'ont pas été en mesure de subir l'évaluation pour des raisons liées à la littératie, par exemple, parce qu'ils étaient incapables de parler ou de lire le français ou l'anglais. Certains de ces répondants ont répondu au questionnaire contextuel ou à des parties clés de celui-ci, peut-être avec l'aide d'un intervieweur qui parlait leur langue, d'un membre de leur famille ou d'une autre personne. Dans le cas des répondants qui ont répondu à au moins cinq questions du questionnaire contextuel, des notes de compétence ont été estimées pour la littératie et la numératie seulement. Au Canada, ce groupe est désigné **non catégorisé** et totalise 330 répondants, représentant 1,2 % de l'échantillon total pour le Canada.

D'autres n'ont pas été en mesure de répondre au questionnaire contextuel ou ont répondu à moins de cinq questions du questionnaire contextuel. Dans le cas de ces répondants désignés comme des **non-répondants de l'évaluation de la littératie**, les seules données recueillies avaient trait à leur âge, leur sexe et, dans certains cas, leur plus haut niveau de scolarité. Au Canada, ce groupe totalise 231 cas et représente 0,9 % de l'échantillon total.

Immigrants

Un immigrant est une personne qui est ou a déjà été un immigrant reçu/résident permanent. Les **immigrants récents** sont définis comme les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 2002 (10 ans ou moins). Les **immigrants établis** sont des immigrants qui sont arrivés au Canada avant 2002 (il y a plus de 10 ans).

Autochtones

Dans le présent rapport, les Autochtones correspondent aux répondants vivant à l'extérieur des réserves qui se sont identifiés comme Autochtones, c'est-à-dire membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits.

Population minoritaire de langue officielle

Cette population est basée sur le critère de la langue maternelle —soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise et fait référence aux individus vivant en situation minoritaire. Les individus dans les provinces à l'extérieur du Québec ont le français comme langue maternelle; ceux au Québec ont l'anglais comme langue maternelle.

Anglophone

Dans ce rapport, un anglophone est un individu ayant soit l'anglais ou l'anglais et une langue autre que le français comme langue maternelle.

Francophone

Dans ce rapport, un francophone est un individu ayant soit le français ou le français et une langue autre que l'anglais comme langue maternelle.

Centre de population

Un centre de population désigne une région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont appelées régions rurales. Les centres de populations sont classés en trois groupes selon la taille de leur population, afin de refléter l'existence d'un continuum entre urbain et rural :

- les petits centres de population, comptent de 1 000 à 29 999 habitants;
- les moyens centres de population, comptent de 30 000 à 99 999 habitants;
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

Plus haut niveau de scolarité

Il s'agit du plus haut niveau de scolarité atteint. La scolarité est définie comme la formation officielle dispensée par le système d'écoles, de collèges, d'universités et d'autres établissements d'enseignement officiels. Le niveau de scolarité est fondé sur le codage de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997 élaborée par l'UNESCO. Sont inclus tous les types d'études associées à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme effectuées avec succès par le répondant.

- **Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires** : Répondants qui n'ont pas de scolarité en bonne et due forme ou dont le plus haut niveau de scolarité est le niveau primaire ou le niveau secondaire de premier cycle ou niveau intermédiaire. Du point de vue de la classification de la CITE, ce groupe comprend : aucun diplôme reconnu ou niveau inférieur à CITE 1, CITE 1 et CITE 2.
- **Diplôme d'études secondaires** : Répondants dont le plus haut niveau de scolarité est le niveau secondaire de deuxième cycle, le niveau secondaire d'enseignement aux adultes ou les programmes ou cours de mise à niveau. Du point de vue de la classification de la CITE, ce groupe comprend : CITE 3C, moins de deux ans, CITE 3C, deux ans ou plus, CITE 3A-B et CITE 3 (sans distinction entre A-B-C, deux ans ou plus).
- **Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat** : Répondants dont le plus haut niveau de scolarité est un certificat ou un diplôme non universitaire d'un collège, d'une école de sciences infirmières ou d'un institut technique; un certificat d'une école de formation professionnelle ou de métiers; un certificat d'apprentissage; un diplôme ou un certificat de cégep; un programme de passage à l'université; et un programme de certificat ou de diplôme universitaire inférieur au baccalauréat. Du point de vue de la classification de la CITE, ce groupe comprend : CITE 4C, CITE 4A-B, CITE 4 (sans distinction entre A-B-C) et CITE 5B.
- **Études postsecondaires – baccalauréat ou niveau supérieur** : Répondants dont le plus haut niveau de scolarité comprend un baccalauréat, un certificat universitaire supérieur au baccalauréat, un premier grade professionnel (médecine, médecine vétérinaire, médecine dentaire, optométrie, droit et théologie), une maîtrise et un doctorat. Du point de vue de la classification de la CITE, ce groupe comprend : CITE 5A: baccalauréat, CITE 5A: maîtrise et CITE 6.

Professions

Les catégories de professions comprises dans le présent rapport sont tirées de la Classification internationale type des professions (CITP), une classification publiée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et appliquée pour assurer la comparabilité des professions entre les pays dans le PEICA. La base de la classification est la nature de l'*emploi* et le niveau de *compétences* requis, un emploi étant défini comme un ensemble de tâches et de fonctions à exécuter, et les compétences, comme la capacité de mener à bien les tâches et les fonctions de cet emploi.

Les rapports internationaux et pancanadiens du PEICA ont appliqué la même variable dérivée aux catégories de professions.

- **Professions de la gestion et des services professionnels** (professions qualifiées), y compris : législateurs, cadres supérieurs et gestionnaires (CITP 1); professionnels (CITP 2); et techniciens et professionnels assimilés (CITP 3).
- **Professions des services et de soutien** (professions semi-qualifiées), y compris : employés de type administratif (CITP 4) et employés des services et de la vente (CITP 5).
- **Métiers et professions de la transformation et de la fabrication** (professions semi-qualifiées), y compris : ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche (CITP 6); artisans et ouvriers des métiers de type artisanal (CITP 7); conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (CITP 8).
- **Professions manuelles et des autres services** (professions non-qualifiées), y compris : professions non qualifiées (CITP 9), par exemple, nettoyeurs; manœuvres de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche; et manœuvres de l'extraction minière, de la construction, de la fabrication et du transport.

De plus amples renseignements concernant les classifications des professions appliqués dans le PEICA se trouvent à l'OIT²¹.

Situation d'emploi

En emploi

Les répondants en emploi sont ceux qui, la semaine précédant le PEICA : 1) ont effectué au moins une heure de travail rémunéré, comme employé ou travailleur autonome, ou 2) étaient absents d'un emploi où ils prévoyaient retourner, ou 3) ont effectué au moins une heure de travail non rémunéré pour une entreprise qu'eux-mêmes ou un parent possédaient.

Chômeurs

Les répondants chômeurs ne se sont pas identifiés dans aucune des catégories de personnes en emploi, **et** ils ont indiqué qu'ils cherchaient activement du travail, les quatre semaines précédant le PEICA, et qu'ils étaient en mesure de commencer à travailler dans les deux semaines suivantes. La population en chômage comprend aussi les répondants qui attendaient de commencer un emploi pour lequel ils avaient été recrutés et qui devaient commencer un emploi au cours des trois mois suivants.

Inactifs

Dans le PEICA, les « inactifs » sont les répondants qui ne respectaient aucune des conditions d'emploi **et** ne cherchaient pas activement de travail les quatre semaines précédant le PEICA, ou qui ne devaient pas commencer à travailler pendant plus de trois mois. La population inactive comprend aussi les répondants qui ne prenaient pas de mesure active pour trouver un emploi et qui ne cherchaient pas de travail ou n'étaient pas disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines suivant l'enquête.

21. Bureau International du Travail. (2012). «Structure, group definitions and correspondence tables», *International Standard Classification of Occupations 2008*, Volume I, Organisation Internationale du Travail, www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-dgreports/-dcomm/-publ/documents/publication/wcms_172572.pdf.

Organisation Internationale du Travail (OIT). (2004). «Introduction aux classifications professionnelles », *Classification internationale type de professions*, Organisation Internationale du Travail, www.ilo.org/public/french/bureau/stat/isco/intro.htm.

Annexe A- Méthodologie

Le Canada participe au Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). Le volet canadien a été mis en œuvre selon les normes énoncées dans les lignes directrices relatives au PEICA. Ces normes établissent les exigences minimales concernant le plan d'enquête ainsi que la mise en œuvre de toutes les étapes de l'enquête, soit de la planification à la documentation.

Population cible

La population cible est composée de tous les résidents canadiens de 16 à 65 ans inclusivement, à l'exclusion des résidents de longue durée dans des établissements collectifs (institutionnels ou non institutionnels), des familles de membres des forces armées vivant dans des bases militaires et des personnes vivant dans des réserves indiennes. En raison de contraintes opérationnelles, les régions peu peuplées ont également été exclues de la population cible. L'ensemble des exclusions représentaient au plus 2 % de la population canadienne totale, ce qui respectait largement l'exigence internationale selon laquelle moins de 5 % de la population cible pouvait être exclue de l'enquête.

La couverture de la population cible de l'enquête par le Recensement de la population de 2011 a été établie à environ 96 % à l'échelle nationale et entre 94 % et près de 100 % à l'échelle provinciale et territoriale (sauf au Nunavut). Le tableau A.1 présente le taux de couverture estimatif préliminaire (en date de mars 2013) de la population de 15 à 64 ans selon les études de couverture du Recensement de 2011²² au Canada et par province et territoire. Précisons toutefois que le fait qu'une personne ait été manquée lors du Recensement ne signifie pas qu'elle a aussi été manquée lors du PEICA, car les intervieweurs de Statistique Canada devaient construire la liste des membres des ménages sélectionnés avant de choisir la personne répondante.

Base de sondage

La base de données de réponse du Recensement de la population et des logements de 2011 et celle de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) ont été utilisées comme bases de sondage pour construire l'échantillon du PEICA.

L'utilisation de ces bases a permis d'employer de l'information récente sur les résidents habituels des logements afin de sélectionner les personnes appartenant aux populations cibles de l'enquête. Le Recensement a été utilisé pour l'échantillon général, les jeunes de 16 à 24 ans en Colombie-Britannique et les minorités linguistiques. Les données de l'ENM ont été utilisées pour cibler les immigrants récents, les Autochtones et les Métis. Seuls les logements des personnes qui ont répondu au Recensement ou à l'ENM, ainsi que ceux dont les résidents appartenaient aux populations cibles selon les données de l'une ou l'autre de ces enquêtes ont été considérés.

Plan d'échantillonnage

Un plan d'échantillonnage probabiliste à plusieurs degrés a été utilisé pour prélever l'échantillon à partir de chacune des bases. Le plan a servi à constituer des échantillons de tailles suffisantes pour les deux langues officielles, l'anglais et le français.

Tableau A.1

Taux de couverture estimatif de la population de 15 à 64 ans par le Recensement, Canada, provinces et territoires, 2011

Région	Taux de couverture du Recensement pourcentage
Canada	96,4
Terre-Neuve-et-Labrador	97,0
Île-du-Prince-Édouard	96,1
Nouvelle-Écosse	96,4
Nouveau-Brunswick	98,6
Québec	97,8
Ontario	96,1
Manitoba	97,4
Saskatchewan	96,6
Alberta	94,9
Colombie-Britannique	96,0
Yukon	94,1
Territoires du Nord-Ouest	94,6
Nunavut	91,5

Sources : Contre-vérification des dossiers du Recensement de 2011, Étude sur le surdénombrement dans le Recensement de 2011, résultats préliminaires, mars 2013.

22. Les estimations du sous-dénombrement pour la population de 16 à 65 ans n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du présent document.

De plus, la taille de l'échantillon a été augmentée afin de produire des estimations fiables pour un certain nombre de sous-groupes de population, tels les jeunes (de 16 à 24 ans en Colombie-Britannique), les minorités linguistiques (les anglophones au Québec et les francophones au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba), les immigrants arrivés au Canada depuis 10 ans ou moins (c'est-à-dire à partir de 2002), les Métis urbains en Ontario et les Autochtones urbains.

Dans les territoires, l'échantillon initial avait été conçu de sorte que l'échantillon final comprenne au minimum 450 autochtones au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et 600 au Nunavut. À noter cependant, qu'initialement les autochtones dans les territoires n'étaient pas directement sélectionnés en utilisant leurs réponses à l'ENM. Mais plutôt, les ménages avaient été stratifiés et les tailles d'échantillons calculées de façon à ce qu'un nombre suffisant d'autochtones soit interviewé afin de permettre des estimations fiables dans chacun des territoires. Cependant, lors de la collecte, les rapports ont démontrés que le nombre visé d'autochtones au Yukon est dans les Territoires du Nord-Ouest, n'allaient pas être atteint. Par conséquent, l'échantillon initial au Yukon a été remplacé par un autre échantillon aléatoire tiré parmi les ménages ayant répondu à l'ENM. Cet échantillon visait spécifiquement les autochtones en utilisant les mêmes critères que ceux utilisés dans les provinces. Dans les Territoires du Nord-Ouest, une portion de l'échantillon tirée à Yellowknife a été remplacée par un échantillon aléatoire sélectionnée dans les communautés ayant une plus grande proportion d'autochtone dans leur population.

Dans les provinces²³, les unités primaires d'échantillonnage (UPE) ont été définies en mettant à jour celles qui avaient été construites pour l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003.

À l'époque, le Système automatisé de regroupement des territoires de Statistique Canada a été utilisé pour créer des UPE avec une population suffisante en termes de nombre de logements à l'intérieur de secteurs limités et raisonnablement compacts. Une indication générale du niveau de scolarité de la population d'après le Recensement de 1996 avait été ajoutée pour créer des UPE qui reflétaient la répartition des niveaux de scolarité de leur province.

Puisque le découpage du pays en secteurs de dénombrement utilisés pour le Recensement de 2001 a été remplacé, un travail supplémentaire a été nécessaire pour définir les limites de chaque UPE en termes d'aires de diffusion avant de procéder à la stratification et à leur sélection aux fins de l'enquête.

En utilisant ces limites et des exclusions similaires à celles de l'EIACA, les UPE ont été stratifiées en strates A (urbaines), B (rurales) et E (exclues). Des UPE ont été exclues lorsqu'elles étaient trop grandes, ne contenaient pas assez de personnes ou étaient situées trop au Nord. Les réserves ont aussi été exclues. Un nettoyage supplémentaire a permis de résoudre certains cas d'UPE qui étaient présentes dans plus d'une strate. Quelques UPE ont aussi été divisées ou amalgamées avec d'autres pour leur assurer une surface et un nombre de logements comparables à ceux des autres UPE.

De plus, les données du Recensement de 2006 ainsi que les tailles des échantillons et des populations cibles du PEICA ont été utilisées pour mettre à jour les limites de strates. Des communautés ont été formées pour dériver ces limites de strates en utilisant les aires de diffusion ou les régions urbaines selon qu'on se trouvait dans une région métropolitaine de recensement (RMR) ou que la surface de la RMR ou de la région urbaine dépassait 5 625 km². Les comptes du questionnaire complet (2B) du Recensement de 2006 et les tailles d'échantillon finales du PEICA ont aussi été utilisés pour stratifier les communautés en strates urbaines (A) et rurales (B). L'échantillon a été réparti de manière préliminaire entre les UPE au moyen d'une répartition de Neyman. Les communautés dans lesquelles au moins 15 logements avaient été sélectionnés ont été associées à la strate urbaine.

La stratification a par la suite été complétée en assignant certaines UPE à une nouvelle strate C dans laquelle elles ont été sélectionnées avec certitude en raison de leur taille. Les UPE retenues pour faire partie de cette strate étaient celles dans lesquelles au moins 80 logements avaient été sélectionnés pour les échantillons généraux et particuliers considérés ensemble, ou bien 40 logements avaient été sélectionnés pour un sous-échantillon.

23. Dans les territoires, un plan d'échantillonnage à deux degrés a été utilisé, par conséquent les UPE sont constitués par des ménages et non par les secteurs géographiques.

Une fois la stratification finale déterminée, un échantillon d'UPE est sélectionné au premier degré dans la strate rurale par échantillonnage avec probabilité de sélection proportionnelle au nombre de personnes admissibles à l'UPE. Au sein de chaque province, l'échantillon a été distribué entre les strates proportionnellement aux tailles de la population observées en intégrant un effet du plan de sondage prudent de 2,0 pour la strate rurale et de 1,5 pour la strate urbaine. Ce dernier ajustement visait à compenser l'effet qu'a le plan de sondage à plusieurs degrés sur la variance des estimations qui sont produites avec les données de l'enquête.

Dans la strate urbaine, une estimation du nombre de logements a été faite en allouant la taille d'échantillon initiale aux strates A et C selon la proportion de l'échantillon général ou du sous-échantillon pour cette UPE. Dans la strate rurale, la même taille d'échantillon a été allouée à toutes les UPE de l'échantillon pour assurer une charge de travail égale lors des opérations de collecte.

À l'intérieur de la strate urbaine, dans les provinces aussi bien que dans les trois territoires, deux degrés d'échantillonnage ont été utilisés. Au premier degré, des ménages ont été sélectionnés systématiquement avec probabilité proportionnelle à leur taille. La mesure de la taille a été définie comme le nombre d'adultes de 16 à 65 ans au sein d'un ménage selon les données du Recensement de 2011, à n'importe quel moment pendant la période de collecte du PEICA. Un plafond a été fixé à quatre adultes admissibles pour l'échantillon de base et à trois pour les échantillons supplémentaires. Au deuxième degré, l'application d'interview en personne assistée par ordinateur (IPAO) a utilisé un algorithme d'échantillonnage aléatoire simple pour sélectionner une personne d'après la liste d'adultes admissibles au sein de chaque ménage, laquelle a été établie par les intervieweurs pendant la collecte.

Dans la strate rurale, trois degrés d'échantillonnage ont été utilisés. Des UPE avec probabilité proportionnelle au nombre d'adultes de 16 à 65 ans selon le Recensement de 2011 ont été sélectionnées au premier degré. Aux deuxième et troisième degrés, la même méthode de sélection que celle de la strate urbaine a été reprise.

Taille de l'échantillon

L'échantillon du PEICA a été construit sur la base d'un échantillon général de 5 400 unités réparties entre les provinces au moyen d'une répartition de Kish (Kish 1976) pour obtenir un échantillon d'au moins 5 000 répondants en anglais au niveau national. Ensuite, 3 600 unités dans la province de Québec ont été ajoutées afin d'obtenir un échantillon de 4 500 répondants en français (requis par les standards du consortium international). À cet échantillon se sont ajoutées des unités supplémentaires qui permettaient d'obtenir des estimations plus précises dans certaines provinces et certains territoires, ou pour certaines sous-populations d'intérêt²⁴. Après correction pour tenir compte de la non-réponse attendue et de la mobilité prévue des populations cibles, un échantillon global de près de 50 000 unités a été obtenu. Les échantillons ont été sélectionnés de manière séquentielle, l'un après l'autre, à la suite de l'échantillon de base. À la suite de la sélection de chaque échantillon, les ménages choisis de la base ont été retirés avant de passer aux sélections suivantes, rendant ainsi les échantillons dépendants. La sélection séquentielle de plusieurs échantillons dans une même province ou un même territoire peut être considérée comme un échantillonnage à phases multiples.

À la dernière étape avant le prélèvement de l'échantillon, la taille des échantillons primaires a été augmentée pour tenir compte d'un taux de vacance des logements sélectionnés de 6 %, et d'un pourcentage de ménages sans personnes admissibles de 4 % pour l'échantillon général, ce qui aboutissait à un taux combiné d'approximativement 11 %.

Les échantillons supplémentaires visaient des populations présentant des caractéristiques précises et, en raison de la mobilité naturelle des personnes, il est plus probable qu'un ménage sélectionné pour faire partie d'un de ces échantillons ne contienne aucune personne admissible au moment où l'intervieweur a établi le contact, comparativement à l'échantillon général. Par exemple, il existe une forte probabilité que des personnes de 16 à 65 ans qui ont déménagé du logement sélectionné dans l'échantillon général peu après le Recensement aient été remplacées par d'autres personnes de la même tranche d'âge; par contre,

²⁴ Comme il a été mentionné précédemment, ces unités supplémentaires ont été ajoutées afin de répondre aux besoins de ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux.

il est moins probable que des immigrants récents de cette classe d'âge aient été remplacés par d'autres immigrants récents avant la tenue du PEICA. Pour cette raison, des pourcentages différents du pourcentage utilisé pour l'échantillon général ont été utilisés pour les échantillons supplémentaires. Par exemple, le taux combiné de logements vacants ne contenant aucune personne appartenant au groupe cible pour l'échantillon des minorités de langue officielle a été établi à 15 % au Nouveau-Brunswick et à 20 % au Québec, en Ontario et au Manitoba. Un taux de réponse unique de 65 % a aussi été supposé, de même qu'un taux de refus de partager²⁵ unique de 8 %.

Le tableau A.2 présente le nombre attendu de répondants au PEICA 2012, au Canada, par province et territoire selon le type d'échantillon.

Tableau A.2

Répartition attendue des répondants du PEICA selon le type d'échantillon, Canada, provinces et territoires, 2012

Région	Échantillon général	Échantillons supplémentaires nombre	Total
Canada	18 091	7 176	25 267
Terre-Neuve-et-Labrador	1 399	0	1 399
Île-du-Prince-Édouard	893	0	893
Nouvelle-Écosse	1 272	0	1 272
Nouveau-Brunswick	1 098	368	1 466
Québec	4 570	490	5 060
Ontario	2 635	2 530	5 165
Manitoba	922	1 225	2 147
Saskatchewan	913	600	1 513
Alberta	902	240	1 142
Colombie-Britannique	907	1 723	2 630
Yukon	900	0	900
Territoires du Nord-Ouest	900	0	900
Nunavut	780	0	780

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

25. Le taux de refus de partager représente la proportion de personnes ayant répondu à l'enquête, mais qui ont refusé que leurs réponses soient transmises aux organismes extérieurs à Statistique Canada et à ceux responsables du traitement des données recueillies. Ces personnes sont considérées comme des non-répondants.

Échantillons supplémentaires

Les échantillons supplémentaires ont été construits à partir de la base de données de réponse du Recensement ou de l'ENM. Un logement pouvait faire partie d'un de ces échantillons si les données de l'enquête (Recensement ou ENM) indiquaient qu'il contenait au moins une personne présentant les caractéristiques recherchées. Ces critères sont présentés par échantillon supplémentaire dans la list A.1.

Au moment de la visite, le ménage sélectionné a été interviewé et on a confirmé qu'il était toujours admissible, c'est-à-dire qu'il comptait au moins une personne de la population ciblée, à l'aide des mêmes questions que celles du Recensement ou de l'ENM. Si plusieurs personnes étaient admissibles, une d'entre elles était choisie au hasard. Si le ménage était inadmissible, il était alors codé comme hors du champ de l'enquête.

Ainsi, certains ménages sélectionnés, par exemple pour faire partie de l'échantillon des Métis, ont été déclarés hors du champ parce qu'ils ne contenaient plus aucune personne avec le profil recherché.

Il faut noter que des personnes appartenant aux populations visées (immigrants récents, Autochtones, etc.) sont aussi présentes dans l'échantillon de la population générale puisqu'elles font partie intégrante de la population canadienne de 16 à 65 ans.

Liste A.1

Définitions utilisées pour identifier les ménages contenant les personnes d'intérêt pour les échantillons supplémentaires du PEICA, selon le Recensement ou l'ENM

Échantillons supplémentaires sélectionnés dans les données du Recensement

Jeunes de 16 à 24 ans (Colombie-Britannique) :

Âge selon la question 3 du questionnaire 2A du Recensement.

Minorités de langues officielles (Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba) :

Anglais : l'anglais est la seule langue maternelle sur la base de la question 9 du Recensement.

Français : le français est la seule langue maternelle sur la base de la question 9 du Recensement.

Échantillons supplémentaires sélectionnés dans les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), strate A (urbaine) seulement

Immigrants arrivés au Canada depuis 10 ans ou moins (Québec, Ontario, Alberta, Colombie-Britannique) :

Personnes qui n'ont pas coché « Du Canada, par naissance » (question 10 de l'ENM), qui ont ou ont déjà obtenu le statut d'immigrant reçu (question 11 de l'ENM) et qui sont devenues immigrantes reçues pour la première fois entre 2002 et 2011 inclusivement (question 12 de l'ENM).

Métis (Ontario) :

Personnes qui ont indiqué être Métis et qui n'ont pas coché « Non, pas un Autochtone » selon les données de la question 18 de l'ENM.

Autochtones (Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique), échantillon complémentaire au Yukon :

Personnes qui ont indiqué être Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit et qui n'ont pas coché « Non, pas un Autochtone » selon les données de la question 18 de l'ENM.

Collecte des données

Conception de l'enquête du PEICA, conception de l'évaluation et application

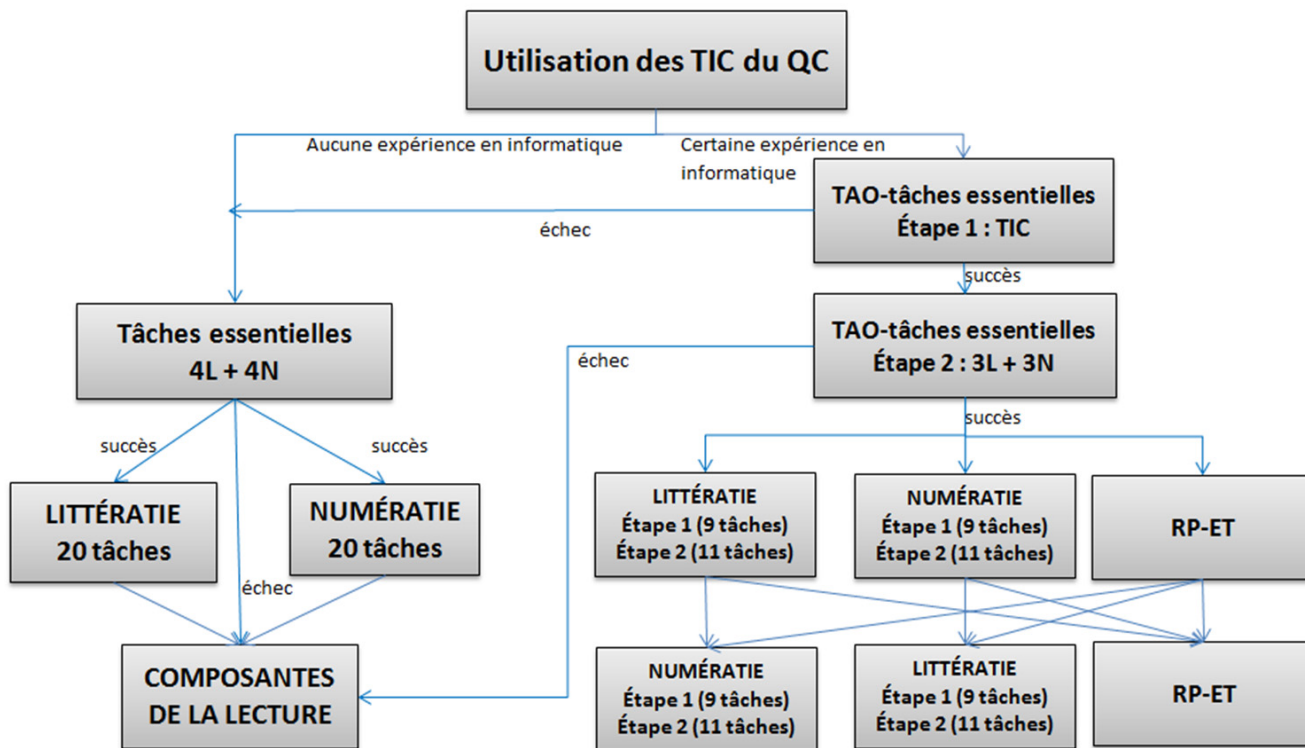
Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est une enquête sur les compétences des adultes qui comporte trois étapes principales : le questionnaire contextuel (QC), les modules des tâches essentiels et l'évaluation directe des compétences (évaluation directe de la littératie, de la numératie et de la résolution de problèmes dans des environnements technologiques). Même si l'enquête a été conçue principalement comme un test assisté par ordinateur (TAO), une option test papier-crayon (TPC) pour la littératie et la numératie a été offerte aux adultes qui n'avaient pas suffisamment d'expérience des ordinateurs afin de tenter le TAO.

Initialement, les répondants ont été demandés de répondre à un ensemble de questions de bases au sujet de tous les membres du ménage, y compris leur sexe et leur âge; ceci a permis la sélection aléatoire d'un membre de chaque logement. Cette étape a aussi permis de recueillir, au besoin, davantage de données démographiques visant à identifier les sous-populations cibles de l'enquête. Le QC a par la suite été administré au répondant sélectionné. Celui-ci comportait notamment des questions sur l'expérience du répondant en informatique, qui est, une information essentielle afin de déterminer, à la fin du QC, l'embranchement du répondant vers le test papier ou vers le test assisté par ordinateur. Les répondants qui n'avaient pas d'expérience en informatique, selon leurs réponses au QC, et les répondants qui ont échoué à l'évaluation de base des technologies de l'information et des communications (TIC) ont été dirigés vers le volet papier. Les répondants qui avaient une certaine expérience en informatique ont aussi eu l'option de ne pas compléter le TAO, sans même l'essayer, et de plutôt compléter le TPC. La plupart des répondants ont toutefois été dirigés vers le test assisté par ordinateur de l'enquête. Au début de l'enquête, les répondants ont été offerts la possibilité de répondre à l'enquête dans la langue officielle de leur choix (anglais ou français). Avant de commencer l'évaluation des compétences, les répondants ont à nouveau été demandés dans quelle langue officielle ils préféraient compléter l'évaluation; à partir de ce point, les répondants ne pouvaient plus changer d'idée et ont dû compléter l'ensemble de l'évaluation dans la langue sélectionnée à ce moment-là. Cela a nécessité un plan relativement complexe, qui est présenté sous forme graphique dans la figure A.1 ci-après.

Tel qu'illustré dans la figure A.1, l'évaluation comporte plusieurs cheminements. Les répondants qui n'avaient pas d'expérience de l'utilisation des ordinateurs, selon leurs réponses aux questions pertinentes du questionnaire contextuel, ont été dirigés vers la version crayon et papier de l'évaluation. Les répondants qui avaient une certaine expérience des ordinateurs ont été dirigés vers le TAO et ont dû subir un court test pour vérifier leur capacité d'utiliser les éléments de base de l'application de test (utiliser une souris, taper, surligner et utiliser une fonction glisser-déplacer) – l'étape 1 des tâches essentielles du TAO. Ceux qui ont « échoué » à cette composante ont été dirigés vers l'évaluation avec crayon et papier.

Les répondants poursuivant vers l'embranchement du test assisté par ordinateur ont alors subi un court test (étape 2 des tâches essentielles du TAO), composé de trois questions de littératie et trois questions de numératie de faible difficulté, afin de déterminer s'ils devaient ou non poursuivre l'évaluation complète. Ceux qui ont « échoué » à ce module ont été dirigés vers l'évaluation des composantes de la lecture. Les répondants qui ont réussi ce module ont poursuivi le test complet et ont été assignés, de façon aléatoire, un premier module de questions de littératie, de numératie ou de résolution de problèmes. Une fois le premier module terminé, les répondants qui avaient complété un module de littératie ont été assignés, de façon aléatoire, un module de numératie ou de résolution de problèmes; les répondants qui avaient complété un module de numératie ont été assignés, de façon aléatoire, un module de littératie ou de résolution de problèmes; et les répondants, qui avaient complété un module de résolution de problèmes ont été assignés, de façon aléatoire, un module de littératie ou de numératie, ou un deuxième module de résolution de problèmes.

Figure A.1
Plan d'enquête du PEICA



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Le plan de l'évaluation reposait sur le principe que les répondants soumis au TPC seraient des personnes qui n'avaient pas d'expérience antérieure des ordinateurs (évaluée sur la base des réponses aux questions pertinentes dans le questionnaire contextuel) ou qui avaient échoué aux tâches essentielles du TAO. Il était toutefois possible pour les répondants ayant une certaine expérience des ordinateurs de suivre le cheminement du TPC s'ils refusaient le TAO.

Les répondants qui ont suivi le cheminement crayon et papier ont d'abord subi un test de base de tâches essentielles, constitué de quatre questions simples de littératie et de quatre questions simples de numératie. Les répondants ayant réussi ce test ont été assigné de façon aléatoire un module de 20 tâches de littératie ou de 20 tâches de numératie. Une fois le module terminé, les répondants ont été dirigés vers le test des composantes de la lecture. Les répondants qui ont échoué au test de base de tâches essentielles initial sont passés directement au test des composantes de la lecture.

Au Canada, la majorité des répondants avaient suffisamment de compétences en informatique pour subir l'évaluation du PEICA à l'ordinateur. Environ 85 % des répondants ont subi le test assisté par ordinateur (TAO), et 15 %, le test papier-crayon (TPC).

Le temps moyen requis pour effectuer les différentes étapes du PEICA au Canada était comme suit :

- Questionnaire contextuel (QC) : Environ 45 minutes;
- Test papier-crayon (TPC) : Environ 30 minutes;
- Test de la composante de lecture : Environ 20 minutes;
- Test assisté par ordinateur (TAO) : Environ 60 minutes.

Plan adaptatif du PEICA

L'un des aspects uniques du PEICA est le plan adaptatif de la partie test assisté par ordinateur de l'enquête, dans les domaines de la littératie et de la numératie.

Les répondants ont été dirigés vers des blocs de questions différents sur la base de leur capacité estimée. Les personnes pour lesquelles il a été estimé qu'elles avaient davantage de compétences étaient plus susceptibles d'être dirigées vers des groupes de questions plus difficiles que celles dont il avait été estimé qu'elles avaient moins de compétences. Chacun des modules de littératie et de numératie était constitué de deux étapes comprenant des livrets de test (groupes de questions) de difficultés variées. L'étape 1 comprenait trois livrets de test différents de neuf questions chacun, tandis que l'étape 2 comprenait quatre livrets de test différents de 11 questions chacun. La possibilité qu'un livret de test d'un certain niveau de difficulté soit assigné à un répondant dépendait de son niveau de scolarité, du fait que sa langue maternelle était la même que la langue du test (c.-à-d. que la langue du test était la première langue ou la langue de naissance du répondant), de son résultat au test de base de littératie/numératie (étape 2 des tâches essentielles du TAO) et, au besoin, de son résultat au livret de test de l'étape 1.

La résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) est unique en raison de la nature du domaine; il n'y avait qu'un livret de test par module. Chacun était organisé en deux ensembles fixes de tâches : sept tâches dans le module 1 et sept dans le module 2.

Les répondants dirigés vers le questionnaire sur papier ont commencé directement avec un livret de base comprenant un ensemble de questions conçues pour déterminer s'ils avaient les compétences de base en littératie et en numératie afin de procéder à l'évaluation principale. La note a été attribuée par l'intervieweur, et si le répondant avait répondu correctement à un nombre suffisant de questions (4), ce dernier a alors été assigné de façon aléatoire un livret de littératie ou de numératie.

Enfin, le PEICA peut fournir davantage de renseignements concernant les personnes ayant de faibles niveaux de compétence en évaluant les compétences de la composante de lecture. Cette partie de l'évaluation sur papier était une option internationale, et le Canada était l'un des pays participants. Elle visait à mesurer les compétences de base en lecture à partir de courtes sections d'exercices, de définitions de mots, de traitement de phrases et de compréhension de passages de base.

Aucune limite de temps n'avait été imposée aux répondants complétant l'évaluation, et ces derniers ont été incités à tenter de répondre à chaque question, que ce soit à l'ordinateur ou sur papier. Les répondants ont eu un maximum de latitude pour faire la démonstration de leur niveau de compétence, même lorsque leurs compétences mesurées étaient très limitées.

Contrôle de la qualité du PEICA

Afin d'assurer un niveau élevé de qualité des données, les normes techniques et lignes directrices internationales ont été suivies, et complétées en adhérant aux politiques et aux procédures internes de Statistique Canada. Les entrevues ont été menées au domicile des répondants, de manière impartiale et sans aucune pression. La formation des intervieweurs et la supervision ont été fournies en mettant l'accent sur l'importance des précautions à prendre contre le biais dû à la non-réponse. Les intervieweurs avaient pour instruction formelle de retourner à plusieurs reprises chez les ménages non répondants, afin d'obtenir le plus de réponses possible. Des efforts importants ont été consacrés pour s'assurer que les adresses fournies aux intervieweurs étaient aussi complètes que possible, afin de réduire les problèmes éventuels d'identification des ménages. Enfin, le travail des intervieweurs a été supervisé en exerçant de fréquents contrôles de la qualité, et en offrant aux intervieweurs de l'aide durant la période de collecte des données. Au total, le Canada a eu recours à 786 intervieweurs pendant la durée de l'enquête.

Le test papier-crayon a été noté et saisi à Statistique Canada. Afin de compléter ce travail, le consortium international a fourni des lignes directrices explicites et ainsi qu'un outil de saisie de données standard à tous les pays. Comme condition de participation à l'étude internationale, il fallait saisir et traiter les fichiers en utilisant des méthodes qui assuraient une cohérence logique et des niveaux acceptables d'erreur dans la saisie des données. Plus précisément, une vérification complète des résultats saisis (en entrant chaque enregistrement deux fois) a été effectuée afin de minimiser les taux d'erreur.

Le consortium international considérait le contrôle de la qualité (CQ) comme faisant partie intégrante du succès global du PEICA. Plusieurs lignes directrices ont été établies pour s'assurer que les données recueillies par les pays participants étaient fiables et valides.

Les lignes directrices stipulaient que, tout au long de la collecte, les pays participants au PEICA devaient effectuer régulièrement des validations pour vérifier si une entrevue avait effectivement été menée ou tentée, comme l'avait indiqué l'intervieweur. Les pays devaient valider au moins 10 % du travail finalisé par chaque intervieweur, afin de s'assurer que les cas étaient traités selon les procédures établies. La validation comprenait les cas entièrement remplis et ceux ayant reçu d'autres codes de résultat, comme logement vacant ou refus. Les cas de validation ont été sélectionnés de façon aléatoire.

Au Canada, la validation de contrôle de la qualité a été effectuée au moyen d'une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). L'interview comprenait une série de questions concernant l'expérience des répondants au sujet du PEICA, et les réponses ont été comparées aux données de l'enquête PEICA, afin de déterminer si :

- les données correspondaient (mois et année de naissance; niveau de scolarité; adresse; données démographiques sur les membres du ménage; etc.);
- les procédures étaient suivies (durée de l'interview; calme/constance de l'intervieweur; utilisation d'un ordinateur portable par l'intervieweur; répondant subissant l'évaluation; intervieweur aidant le répondant);
- le code de résultat approprié avait été attribué (codes corrects vacant/pas de contact/absent/logement saisonnier, etc.).

Dans le cas où des incohérences ont été notées, tous les cas traités par l'intervieweur ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'une autre validation, afin de déterminer si d'autres cas étaient aussi compromis.

Codage du PEICA

L'industrie, la profession et le niveau de scolarité ont été codés à l'aide des codes de classifications types suivants : la Classification internationale type des industries (CITI), la Classification internationale type des professions (CITP) et la Classification internationale type de l'éducation (CITE). Des choix de codes ont été fournis pour toutes les questions ouvertes, ainsi que des directives précises relativement au codage de ces questions.

Période de collecte des données du PEICA

La collecte de données a commencé en 2011, avec la planification des affectations des intervieweurs par les bureaux régionaux qui coordonnaient les activités de collecte. Les premiers contacts avec les répondants ont été effectués à l'échelle du pays en novembre 2011; les dernières entrevues ont été menées en juin 2012, et tous les documents relatifs à l'enquête ont été retournés au bureau central, au plus tard en août 2012.

Notation des tests

Les résultats globaux des questions de l'évaluation ont été évalués lors de l'enquête pilote. L'enquête pilote a servi à évaluer les procédures de notation, y compris les normes de notation et la formation des individus responsables de la notation pour les instruments sur papier, de même que les procédures de notation automatisée pour les instruments assisté par ordinateur. Les questions qui ne semblaient pas fonctionner comme prévu ont été examinées et ont été révisées ou remplacées pour l'enquête principale du PEICA.

Pour la grande majorité des répondants qui ont subi l'évaluation sous forme de TAO, la notation s'est faite automatiquement. La notation manuelle a été nécessaire dans le cas des répondants ayant complété la version sur papier de l'évaluation.

Procédures de notation informatisée des instruments informatiques

La présente section vise à expliquer en détail les procédures de notation du volet assisté par ordinateur de l'évaluation, en mettant l'accent sur les tâches essentielles du TAO ainsi que les modules 1 et 2 du TAO :

- **Tâches essentielles** : L'expression « tâche essentielle » est utilisée dans le PEICA pour désigner deux ensembles différents de compétences de base. Les procédures de notation des étapes des tâches essentielles du TAO sont énoncées ci-après :
 - **Étape 1 des tâches essentielles du TAO (Compétences informatiques de base)** : Dans la section assistée par ordinateur, l'étape 1 des tâches essentielles du TAO est axée sur les compétences informatiques de base, y compris cliquer, taper, faire dérouler, glisser, utiliser des menus déroulants et surligner – des compétences dont les répondants avaient besoin pour compléter l'évaluation principale du TAO. Ainsi, ce module permettait de déterminer si le répondant avait terminé la tâche, et il a été noté sur la base de la tâche terminée et non pas du contenu correct. Par exemple, dans l'une des tâches, il était demandé au répondant de sélectionner « Mai » à partir d'un menu déroulant. La tâche a été notée correctement si le répondant a utilisé le menu déroulant pour sélectionner n'importe quel mois. Parmi les six tâches, les répondants devaient en effectuer au moins quatre pour passer à l'étape suivante. Ainsi, les répondants devaient recevoir une note de 4, 5 ou 6 ET effectuer la tâche de surlignement. Les répondants qui n'ont pas réussi à démontrer les compétences informatiques de base nécessaires ont été dirigés vers le volet papier. Les répondants qui ont terminé avec succès l'étape 1 des tâches essentielles du TAO ont été dirigés vers l'étape 2 des tâches essentielles du TAO.
 - **Étape 2 des tâches essentielles du TAO (Compétences de base en littératie et numératie)** : L'étape 2 des tâches essentielles du TAO du volet informatique était conçue pour s'assurer que les répondants avaient les compétences de base en littératie et en numératie nécessaires afin de poursuivre à l'évaluation principale sur ordinateur. L'étape 2 des tâches essentielles du TAO comprenait six questions comportant une note de passage d'au moins 3; les répondants qui ont reçu une note de 0, 1 ou 2 ont été dirigés vers le volet papier. Par exemple, pour obtenir une note de 4, il fallait répondre à quatre des six questions correctement. La note obtenue à l'étape 2 des tâches essentielles du TAO a servi de variable pour déterminer le choix du premier et du deuxième livret de test (c.-à-d. les livrets de test de l'étape 1 et de l'étape 2) de la littératie et de la numératie.
- **Modules** : L'évaluation principale du TAO servait à évaluer les domaines de la littératie, de la numératie et de la résolution de problèmes. Chaque répondant devait répondre à deux modules (module 1 et module 2), chacun comportant deux étapes (étape 1, constituée de trois livrets de test différents de neuf questions chacun, et étape 2, constituée de quatre livrets de test différents de 11 questions chacun).

Pour le volet informatique, la sélection d'un domaine (littératie, numératie ou résolution de problèmes) pour le premier module (module 1) était aléatoire. Après avoir terminé le module 1 (soit les deux livrets de test pour la littératie ou la numératie ou le module de résolution de problèmes), le répondant passait au module 2; la sélection entre le module 1 et le module 2 était aussi fondée sur des probabilités aléatoires. Tel que noté à la section 6.6.2, chacun des modules de la littératie et de la numératie était constitué de deux étapes comprenant des livrets de test (groupes de questions) de difficultés variées. La notation de toutes les questions étaient faite automatiquement.

Les procédures de notation de l'étape 1 du module du TAO figurent ci-après :

- **Étape 1 du module du TAO** : Les participants devaient répondre aux questions de chaque étape d'un module donné pour obtenir une certaine note. Par exemple, pour la littératie et la numératie, les notes possibles de l'étape 1 d'un module (et le résultat des réponses aux questions connexes) étaient 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9. Par exemple, pour obtenir une note de 7, le répondant devait répondre correctement à sept questions sur neuf. La note de l'étape 1 sert de variable pour déterminer l'affectation du test de l'étape 2 de la littératie et de la numératie.

Procédures de notation des instruments sur papier

Les personnes chargées de la notation ont reçu une formation intense pour la notation des réponses aux questions sur papier au moyen du manuel de notation du PEICA. Afin de favoriser l'exactitude de la notation et la comparabilité entre les pays, l'enquête du PEICA a utilisé un babillard électronique permettant aux pays de poser leurs questions en matière de notation aux spécialistes des domaines, et à ces derniers, de communiquer leurs décisions. Tous les pays participants avaient accès à ces renseignements et pouvaient ajuster leur notation en conséquence. Pour assurer davantage d'exactitude, la qualité de la notation a été contrôlée de deux façons.

Tout d'abord, une certaine proportion des livrets devaient être notés deux fois. Au moins 600 ensembles de livrets de tâches essentielles /livrets d'exercice 1 ou livrets de tâches essentielles /livrets d'exercice 2 ont été notés à deux reprises dans chaque pays. La première note était considérée comme la note principale et la deuxième, comme la note de fiabilité. Au Canada, 1 000 ensembles de livrets de tâches essentielles /livrets d'exercice 1 et 1 000 ensembles de livrets de tâches essentielles /livrets d'exercice 2 en anglais et en français ont été notés deux fois. Cela représente environ 43 % du nombre total de livrets notés. La structure du plan de notation comprenait une nouvelle notation d'une portion importante des livrets, au début et au milieu du processus de notation, afin de cerner et de corriger le plus grand nombre possible de problèmes de notation. L'objectif de la notation du PEICA était d'atteindre un niveau de fiabilité à l'intérieur d'un pays de 0,95 (95 %), pour toutes les questions, et d'au moins 85 % pour chaque question. En fait, dans la plupart des cas, la fiabilité de la notation à l'intérieur d'un pays était supérieure à 95 %. Lorsque des erreurs se produisaient, les livrets étaient passés en revue et les questions problématiques associées à une erreur de notation systématique par un responsable particulier de la notation, étaient notées à nouveau.

En deuxième lieu, le consortium a mis au point une étude de fiabilité entre les pays où un ensemble de livrets d'ancrage ont servi à vérifier l'uniformité des responsables de la notation d'un pays à l'autre et à faire en sorte qu'ils appliquent les mêmes critères pour la notation des questions. Les livrets d'ancrage comprenaient un ensemble de 180 livrets complétés en anglais, qui ont été notés à deux reprises par chaque pays.

Une fois que le Canada a répondu aux exigences des deux études de fiabilité (le Canada avait un niveau de fiabilité interne supérieur à 97 % pour toutes les questions), les livrets des tâches essentielles, d'exercice 1 et d'exercice 2 restants ont été notés une seule fois.

La section qui suit explique les procédures de notation du volet papier de l'évaluation, en mettant l'accent sur le livret des tâches essentielles papier (PPC), le livret de la littératie (PP1), le livret de la numératie (PP2) et le livret des composantes de la lecture (PRC) :

- Tâches essentielles papier **PPC (compétences de base en littératie et en numératie)** : Le livret des tâches essentielles papier a été conçu pour s'assurer que les répondants avaient les compétences de base en littératie et en numératie nécessaires afin de poursuivre à l'évaluation principale sur papier. Le livret des tâches essentielles sur papier comprenait huit questions comportant une note de passage d'au moins 4 (c.-à-d. qu'il fallait obtenir des notes de 4, 5, 6, 7 et 8 pour avoir la note de passage).
- Dans le **livret de la littératie (PP1)** et le **livret de la numératie (PP2)**, les questions ont été notées à Statistique Canada, et chacune a reçu une note de 1, de 7 ou de 0. En général : 1 correspondait à une réponse correcte, 7 correspondait à une réponse incorrecte et 0 signifiait qu'aucune réponse n'avait été fournie.
- Le **livret d'exercice PRC (composantes de la lecture)** n'a pas été noté au Canada; une procédure appelée saisie des réponses a plutôt été utilisée. Pour chaque partie de l'évaluation des composantes de la lecture, les réponses fournies par le répondant ont été saisies dans des feuilles de notation appropriées. Pendant le traitement des données par le consortium international, une grille de réponses a été appliquée et a permis d'attribuer des notes codées uniformément à toutes les questions de la composante de lecture. Le modèle suivant a été utilisé : 0 = Question refusée/sans réponse, 1 = Réponse correcte, 7 = Réponse incorrecte et 8 = Toute autre réponse.

Réponse à l'enquête et pondération

L'échantillon canadien du PEICA est établi à partir d'un plan très complexe : stratification, phases multiples, degrés multiples, échantillonnage systématique, échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille et plusieurs échantillons chevauchants. En outre, il est nécessaire de compenser les cas de non-réponse survenus à divers niveaux. L'estimation des paramètres de population et des erreurs types correspondantes dépend donc des coefficients de pondération, ou poids. Deux types de coefficients de pondération ont été calculés : des poids de population, qui servent à produire des estimations de population, et des poids de rééchantillonnage Jackknife, qui servent à calculer les erreurs types correspondantes.

Poids de population

Le PEICA étant une enquête par sondage, chaque répondant a été sélectionné au terme d'un processus aléatoire et représente une partie de la population cible de l'enquête. Le poids de chaque répondant, c'est-à-dire le nombre de personnes de la population cible que chacun représente, est calculé au départ comme l'inverse de la probabilité de sélection de chaque personne dans l'échantillon. La probabilité globale de sélection d'une unité d'échantillonnage est égale au produit de ses probabilités de sélection à chaque phase et de celles à chaque degré de sélection. La sélection séquentielle de plusieurs échantillons dans une province a été prise en compte en intégrant la probabilité qu'une unité sélectionnée dans un échantillon donné n'ait été sélectionnée dans aucun des échantillons déjà sélectionnés. Le poids initial a ensuite été ajusté pour tenir compte des différents types de non-réponse survenus dans l'enquête.

Il existe quatre étapes d'ajustement des poids pour tenir compte de la non-réponse : deux qui s'appliquent aux poids avant qu'ils ne tiennent compte du nombre de personnes admissibles trouvées dans le ménage, et deux qui s'appliquent aux poids après ce calcul.

Pour chaque étape d'ajustement des poids, des personnes (répondantes et non-répondantes) présentant des probabilités de réponse similaires ont été regroupées au sein de groupes de réponse homogène (GRH) pour effectuer les ajustements. Pour l'ajustement qui tient compte des cas de non-réponse reliée à la littératie, les GRH sont composés des croisements entre la province et le sous-échantillon étant donné le faible nombre de cas de non-réponse reliée à la littératie dans l'échantillon. Pour chacune des autres étapes, dans chaque croisement entre la province et le sous-échantillon, un algorithme semblable à l'algorithme Chi-Square Automatic Interaction Detection (CHAID) (Kass, 1980) a été utilisé pour créer les GRH. Les GRH ont été construits de sorte que chacun d'entre eux contenait au moins 30 ménages et avait un taux de réponse (ou d'admissibilité connue pour l'ajustement afin de tenir compte de l'admissibilité inconnue du ménage à l'étape de la composition du ménage) pondéré d'au moins 40 %.

Les ménages sélectionnés dans l'échantillon ont été classés dans un des cinq groupes de réponse suivant : répondant, non-répondant pour raison reliée à la littératie (à cette étape, il s'agit uniquement de problèmes de langue), non-répondant pour raison non reliée à la littératie, inadmissible ou admissibilité inconnue. Ces groupes sont attribués en fonction du code de résultat établi par l'intervieweur au moment d'entrer en contact avec les membres de chaque logement sélectionné et d'en établir la liste des résidents habituels.

Le premier ajustement consiste à répartir une partie des poids des logements dont l'admissibilité est inconnue sur les logements inadmissibles à l'enquête (parce qu'ils sont vacants au moment de la visite de l'intervieweur, que des travaux sont en cours, etc.). Le deuxième ajustement consiste à répartir les poids des logements des non-répondants pour raison non reliée à la littératie ou ceux des logements inadmissibles parmi les poids des logements répondants.

Une fois la liste des membres du ménage établie et le répondant choisi parmi les personnes admissibles, un deuxième code indique si l'interview a eu lieu, ou sinon, la raison pour laquelle elle n'a pas été effectuée. Après l'étape de la composition du ménage, les membres du ménage répondant se retrouvent donc dans un des cinq groupes de réponse suivants : répondant, non-répondant pour raison reliée à la littératie, non-répondant pour raison non reliée à la littératie, membre inadmissible ou membre handicapé²⁶. Les étapes d'ajustement pour la non-réponse qui suivent sont appliquées aux poids, lesquels tiennent compte du nombre de personnes admissibles présentes dans le ménage.

La troisième étape d'ajustement pour la non-réponse consiste à distribuer les poids des personnes handicapées et des non-répondants sélectionnés sur les poids des répondants. Finalement, une fois la liste des membres du ménage établie, le quatrième ajustement permet de distribuer les poids des non-répondants pour raison reliée à la littératie avant de construire la liste des membres du ménage sur le type équivalent de non-répondants qui ont été identifiés parmi les personnes sélectionnées pour répondre à l'enquête.

À cause du chevauchement des populations se rapportant aux divers échantillons étudiés, il a fallu intégrer les poids pour pouvoir produire des estimations à partir de toutes les unités de tous les échantillons. La situation est comparable à celle d'une base multiple, sauf qu'ici, les échantillons sont dépendants. Les poids ont été intégrés à l'aide de la méthode de Hartley (Hartley 1962) pour les bases multiples : l'échantillon entier a été réparti en fonction des sous-populations ciblées dans les échantillons supplémentaires et les poids ont été corrigés au moyen des coefficients proportionnels à la taille des divers échantillons réalisés à l'intérieur de la partition.

26. Notons que cette catégorie ne comprend que les personnes pour lesquelles le handicap, tel que la surdit  ou la c cit ,  tait consid r  comme r dhibitoire   la participation   l'enqu te.

Tableau A.3
Variables de calage par province ou territoire

Province ou territoire	Variables de calage
Terre-Neuve-et-Labrador	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, RMR dans laquelle se situe le logement
Île-du-Prince-Édouard	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint
Nouvelle-Écosse	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, RMR dans laquelle se situe le logement
Nouveau-Brunswick	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, appartenance à une minorité linguistique
Québec	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, statut d'immigration, Autochtone (regroupés), RMR dans laquelle se situe le logement, appartenance à une minorité linguistique
Ontario	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, statut d'immigration, Autochtone, RMR dans laquelle se situe le logement, appartenance à une minorité linguistique
Manitoba	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, Autochtone (regroupés), RMR dans laquelle se situe le logement, appartenance à une minorité linguistique
Saskatchewan	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, Autochtone (regroupés), RMR dans laquelle se situe le logement
Alberta	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, statut d'immigration, Autochtone (regroupés), RMR dans laquelle se situe le logement
Colombie-Britannique	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, statut d'immigration, Autochtone (regroupés), RMR dans laquelle se situe le logement
Yukon	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, Autochtone (regroupés)
Territoires du Nord-Ouest	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, Autochtone (regroupés)
Nunavut	Groupe d'âge et sexe, plus haut niveau d'études atteint, Autochtone (Inuit)

Notes : On entend par groupes d'âge les personnes de 16 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 65 ans; le groupe d'âge des jeunes se définit comme les personnes de 16 à 24 ans en Colombie-Britannique. Le plus haut niveau d'études atteint peut prendre quatre valeurs : niveau inférieur au diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat, et études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur.

Enfin, les poids dans chaque province ou territoire ont été calés séparément à l'aide des variables de calage présentées dans le tableau A.3.

Les totaux de calage utilisés sont des estimations démographiques basées sur le Recensement de 2006. Il s'agit de totaux officiels pour les dimensions de la province, l'âge et le sexe, et d'estimations résultant de simulations pour les autres dimensions. Quelques données manquantes ont fait l'objet d'une imputation afin que les variables utilisées pour le calage soient complètes pour tous les répondants.

Le tableau A.4 résume la taille des échantillons et les taux de réponse de chaque province et territoire.

Tableau A.4

Échantillon obtenu et taux de réponse par province et territoire

Région	Population de 16 à 65 ans	Échantillon initial nombre	Unités hors champ ¹	Répondants ²	Taux de réponse ³ pourcentage
Canada	23 381 067	49 450	6 335	27 285	58,5
Terre-Neuve-et-Labrador	349 233	2 591	192	1 609	63,9
Île-du-Prince-Édouard	97 542	1 656	135	929	59,5
Nouvelle-Écosse	627 538	2 361	129	1 441	60,4
Nouveau-Brunswick	500 997	2 758	236	1 686	63,0
Québec	5 404 254	9 699	842	5 911	62,5
Ontario	9 148 632	10 371	1 874	5 313	55,8
Manitoba	785 291	4 360	592	2 312	56,8
Saskatchewan	657 025	3 031	440	1 601	57,9
Alberta	2 622 199	2 211	226	1 224	56,8
Colombie-Britannique	3 111 300	5 376	1 066	2 733	58,8
Yukon	25 564	1 750	279	830	50,7
Territoires du Nord-Ouest	30 506	1 760	189	917	56,6
Nunavut	20 987	1 526	135	779	52,3

1. Les unités hors du champ de l'enquête sont celles qui ont été codées comme suit : résidents non admissibles, logement introuvable, logement en construction, inoccupé ou saisonnier, ou unités en double.
2. Pour les besoins de l'échelonnement des données de l'évaluation psychométrique, les données d'un répondant sont considérées comme complètes à condition que le questionnaire contextuel ait été rempli.
3. Étant donné que l'échantillon du PEICA a été sélectionné à partir des répondants du Recensement 2011 ou de l'ENM, les taux de réponse de ces dernières enquêtes ont été utilisés dans le calcul du taux de réponse pondéré du PEICA.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Conformément aux exigences du consortium international, deux analyses du biais de non-réponse ont été menées : la première, dite « de base », était destinée à évaluer la relation entre le statut de réponse et les variables auxiliaires disponibles corrélées aux mesures de compétence, tandis que la seconde, dite « étendue », était destinée à mesurer l'effet des divers ajustements apportés aux poids et à évaluer le biais créé par la non-réponse sur les statistiques clés (ou sur des variables qui leur étaient corrélées). Ces analyses ont démontré que les différents ajustements aux poids, ainsi que l'utilisation de variables connues pour être corrélées aux mesures de compétence lors de l'étape du calage, minimisaient les répercussions de la non-réponse sur les résultats de l'enquête.

Poids Jackknife

Un ensemble de poids Jackknife a été créé pour estimer la variance des estimations produites au moyen des données recueillies lors de l'enquête. La méthode des poids Jackknife avec retrait d'une unité (ou JK1) a été retenue en raison de sa facilité d'implantation (Landry 2012). Aux termes de l'application de cette méthode, chaque logement sélectionné a été assigné à un groupe de variance. Les UPE échantillonnées ont été réparties en 80 groupes de variance, ou « répliques », et les poids Jackknife de chaque réplique ont par la suite été calculés en attribuant successivement un poids de 0 aux logements appartenant à la réplique en question et en multipliant les poids des autres logements par un facteur de 80/79.

La méthode utilisée pour répartir les groupes de variance diffère selon que la strate soit à tirage complet (strates A et C) ou à tirage partiel (strate B). Pour une strate à tirage complet, le logement fait figure d'UPE et chaque logement a donc été attribué à une réplique de façon indépendante. Ainsi, le premier logement a été attribué à une réplique de façon aléatoire, le logement suivant, à la réplique suivante et ainsi de suite pour tous les logements de la strate. L'ensemble des 80 répliques a été fractionné entre les UPE à tirage complet et celles à tirage partiel sur la base d'une mesure de taille (taille de la population cible du PEICA)

des UPE à tirage complet ou partiel. Par exemple, si les UPE à tirage complet représentait 50 % de la population cible du PEICA, alors 40 ($=80 \times 0,5$) répliques ont été allouées aux UPE à tirage complet. Les 40 répliques restantes ont été assignées aux UPE à tirage partiel. Cette étape a été faite indépendamment pour chaque croisement entre la province ou le territoire et le sous-échantillon.

Par la suite, le nombre de répliques qui allait être alloué à chaque UPE à tirage complet a été déterminé de manière à ce que le nombre d'unités de variance assignée à chaque UPE à tirage complet soit un reflet du ratio de la taille de ladite UPE à une certaine limite (laquelle sépare les UPE à tirage complet de celles à tirage partiel). Si la mesure de taille d'une UPE à tirage complet était d'environ 6 fois la limite, elle a reçu 6+1 répliques (c'est-à-dire 6 degrés de liberté). Une fois le nombre de répliques déterminé pour chaque strate à tirage complet, les logements ont été triés dans l'ordre selon lequel ils ont été échantillonnés et l'unité de variance leur a été assignée. Si la première UPE à tirage complet dans l'ordre de tri a reçu 4 répliques, ses logements se sont vu assigner une unité de variance de 1, 2, 3, 4, 1, 2, 3, 4, etc. Si l'UPE suivante dans l'ordre de tri a reçu deux répliques, ses logements se sont vu assigner l'unité de variance de 5, 6, 5, 6, etc. L'allocation de l'unité de variance pour les UPE à tirage complet est recommencée lorsqu'elle atteint la réplique n (par exemple, après la réplique 40, en suivant l'exemple ci-dessus, la prochaine réplique serait 1).

Pour les UPE à tirage partiel, les UPE ont été triées dans l'ordre dans lequel elles ont été échantillonnées. Par la suite, les UPE ont été numérotées séquentiellement de n+1 à 80 (selon l'exemple ci-dessus, n serait égal à 40) pour former les unités de variance.

La présence d'un échantillon de seconde phase parmi les répondants à l'ENM a aussi été prise en compte dans le calcul des poids Jackknife en appliquant la méthode décrite dans Kim et Yu (2011).

Les poids Jackknife ont été formés à partir de l'échantillon initial complet du PEICA et des poids Jackknife initiaux ont été calculés en fonction des poids déterminés par le plan d'échantillonnage. L'ensemble du processus de pondération a été répété pour chacun des 80 poids Jackknife, y compris les redressements par pondération de la non-réponse, l'intégration des poids et le calage.

Bibliographie

Desjardins, Richard. 2004. *Learning for Well Being: Studies Using the International Adult Literacy Survey*, Institute of International Education, Université de Stockholm, Stockholm.

Green, D.A., et Riddell, W.C. 2007. *Littératie et marché du travail : formation de compétences et incidence sur les gains de la population de souche*, n° 89-552-MIE au catalogue, n° 18, Statistique Canada. www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=89-552-MIF2007018&lang=fra.

Hartley, H.O. 1962. « Multiple Frame Surveys », *1962 Proceedings of American Statistical Association, the Social Statistics Section*, pp. 203 à 206.

Kass, G.V. 1980. « An Exploratory Technique for Investigating Large Quantities of Categorical Data », *Applied Statistics*, n° 29, pp. 119 à 127.

Kim, J.K. et Yu, C.L. 2011. « Estimation de la variance par répliques sous échantillonnage à deux phases », *Techniques d'enquête*, volume 37, pp. 73 à 81.

Kish, L. 1976. « Optima and Proxima in Linear Sample Designs », *Journal of the Royal Statistical Society, Series A (General)*, volume 139, n° 1 (1976), pp. 80 à 95.

Landry, S. 2012. *Étapes de création des poids Jackknife en vue de l'estimation de la variance de l'EIA*, Statistique Canada, document interne.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2011. « PIAAC Main Study Virtual Machine », *Part I and II (Testing Procedures for the Cognitive Assessment)*, révisé le 5 avril 2011, pp. 6 à 10.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2011. *PIAAC Technical Standards and Guidelines*, décembre 2011, pp. 89 à 91, pp. 165 à 167.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2012. *Literacy, Numeracy and Problem Solving in Technology-Rich Environments: Framework for the OECD Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE. [//dx.doi.org/10.1787/9789264128859-en](http://dx.doi.org/10.1787/9789264128859-en).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013a. *OECD Survey of Adult Skills International report*, Volume II, Éditions OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013b. *Les perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013c. *L'évaluation des compétences des adultes : Manuel à l'usage des lecteurs*, Éditions OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013. *Technical Report of the OECD Survey of Adult Skills (PIAAC)*, Éditions OCDE. www.oecd.org/site/piaac/TechnicalReport.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistiques Canada. 2005. *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, n° 89-603-XWF au catalogue, Statistique Canada. www.statcan.gc.ca/pub/89-603-x/2005001/4071714-fra.htm

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistiques Canada. 2011. *La littératie, un atout pour la vie : Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, n° 89-604-XWF au catalogue, Statistique Canada. www.statcan.gc.ca/pub/89-604-x/89-604-x2011001-fra.htm

Statistique Canada. 2005. *Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, n° 89-617-XWE au catalogue, Statistique Canada. www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=89-617-X&lang=fra.

Annexe B - Tableaux

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.1.1

Littératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012

Région	Moyenne	Erreur type	Intervalle de confiance de 0,95	5 ^e centile scores	Erreur type	25 ^e centile scores	Erreur type	75 ^e centile scores	Erreur type	95 ^e centile scores	Erreur type
Pays											
Moyenne de l'OCDE	273,3	(0,2)	±0,3	191,1	(0,6)	245,1	(0,3)	305,5	(0,2)	342,5	(0,4)
Allemagne	269,8	(0,9)	±1,8	186,5	(2,6)	238,7	(1,5)	303,8	(1,2)	341,5	(1,5)
Angleterre/Irlande du N. (R.-U.)	272,5	(1,0)	±2,0	188,1	(3,4)	241,2	(1,4)	307,1	(1,3)	346,6	(1,9)
Australie	280,4	(0,9)	±1,8	193,3	(3,1)	251,2	(1,3)	314,9	(1,2)	354,6	(1,7)
Autriche	269,5	(0,7)	±1,4	194,1	(2,3)	242,0	(1,2)	300,0	(1,0)	336,1	(1,3)
Canada	273,5	(0,6)	±1,1	185,1	(1,9)	242,5	(1,1)	308,7	(0,8)	348,0	(1,2)
Chypre	268,8	(0,8)	±1,5	198,3	(2,4)	243,6	(1,2)	296,1	(1,2)	330,6	(2,4)
Corée	272,6	(0,6)	±1,1	198,6	(1,8)	247,7	(0,8)	301,2	(0,9)	334,6	(1,9)
Danemark	270,8	(0,6)	±1,2	186,0	(2,4)	243,8	(1,0)	303,4	(0,9)	338,9	(1,5)
Espagne	251,8	(0,7)	±1,4	163,5	(3,0)	221,7	(1,2)	286,1	(0,8)	325,1	(1,9)
Estonie	275,9	(0,7)	±1,4	198,6	(2,1)	248,4	(0,9)	306,0	(0,9)	344,2	(1,8)
États-Unis	269,8	(1,0)	±2,1	182,0	(3,3)	238,3	(1,5)	304,6	(1,5)	344,4	(2,2)
Finlande	287,5	(0,7)	±1,3	200,0	(3,2)	258,3	(1,2)	322,1	(1,0)	361,8	(1,5)
Flandre (Belgique)	275,5	(0,8)	±1,6	191,1	(2,6)	246,4	(1,2)	308,9	(1,0)	343,7	(1,6)
Irlande	266,5	(0,9)	±1,8	181,7	(4,2)	239,2	(1,7)	298,3	(1,1)	337,0	(1,8)
Italie	250,5	(1,1)	±2,1	173,2	(3,2)	221,9	(1,6)	282,2	(1,6)	319,5	(1,8)
Japon	296,2	(0,7)	±1,3	226,4	(2,2)	272,3	(1,2)	323,6	(0,9)	355,3	(1,5)
Norvège	278,4	(0,6)	±1,2	194,5	(3,0)	251,2	(1,3)	310,7	(0,8)	346,6	(1,7)
Pays-Bas	284,0	(0,7)	±1,4	195,7	(3,1)	255,6	(1,0)	317,2	(0,9)	354,6	(1,6)
Pologne	266,9	(0,6)	±1,2	182,5	(2,6)	236,8	(1,1)	299,9	(0,9)	340,3	(1,5)
République slovaque	273,8	(0,6)	±1,2	201,0	(2,5)	250,2	(1,1)	301,4	(0,8)	332,5	(1,5)
République tchèque	274,0	(1,0)	±1,9	202,7	(3,9)	248,6	(1,5)	302,0	(1,4)	335,8	(2,5)
Suède	279,2	(0,7)	±1,3	188,4	(4,0)	251,3	(1,3)	313,4	(1,1)	351,3	(1,5)
Provinces et territoires											
Terre-Neuve-et-Labrador	265,4	(1,4)	±2,7	185,2	(4,0)	232,8	(2,3)	300,1	(2,5)	339,2	(4,0)
Île-du-Prince-Édouard	277,5	(3,6)	±7,0	192,5	(10,8)	249,5	(5,2)	310,0	(4,0)	347,9	(5,2)
Nouvelle-Écosse	273,9	(1,7)	±3,3	195,1	(3,7)	241,6	(2,2)	308,2	(2,6)	347,5	(3,3)
Nouveau-Brunswick	268,3	(1,4)	±2,8	186,3	(5,3)	237,7	(2,6)	301,2	(2,4)	341,1	(4,6)
Québec	268,6	(0,8)	±1,5	182,3	(2,7)	237,4	(1,2)	303,1	(1,5)	343,9	(1,8)
Ontario	275,5	(1,0)	±1,9	186,6	(5,0)	245,6	(1,7)	310,5	(1,6)	350,1	(2,3)
Manitoba	273,9	(2,0)	±3,9	183,1	(9,9)	244,8	(3,2)	310,0	(2,3)	346,0	(4,0)
Saskatchewan	271,6	(2,3)	±4,4	186,9	(5,3)	240,6	(3,9)	304,9	(2,9)	343,9	(4,3)
Alberta	277,7	(1,9)	±3,6	191,3	(6,9)	245,1	(3,4)	312,4	(2,5)	351,4	(5,0)
Colombie-Britannique	274,8	(1,8)	±3,5	181,6	(6,7)	243,0	(4,2)	311,8	(2,7)	348,3	(4,2)
Yukon	277,2	(11,2)	±22,0	184,3	(21,7)	244,6	(15,1)	312,3	(10,6)	355,5	(22,2)
Territoires du Nord-Ouest	253,3	(5,9)	±11,6	157,8	(10,2)	214,5	(8,9)	294,2	(5,6)	343,1	(5,4)
Nunavut	219,1	(3,8)	±7,5	128,8	(7,8)	177,2	(5,2)	258,7	(5,0)	316,2	(4,8)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.1.2

Littératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012

Région	Inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Pays										
Moyenne de l'OCDE	3,3	(0,1)	12,1	(0,1)	33,6	(0,2)	38,9	(0,2)	12,1	(0,1)
Allemagne	3,3	(0,4)	14,5	(0,7)	34,4	(1,0)	37,0	(1,0)	10,8	(0,6)
Angleterre/Irlande du N. (R.-U.)	3,3	(0,4)	13,3	(0,7)	33,7	(1,0)	36,4	(1,0)	13,3	(0,7)
Australie	3,2	(0,3)	9,6	(0,6)	29,7	(0,7)	40,1	(0,9)	17,3	(0,8)
Autriche	2,5	(0,3)	13,1	(0,7)	37,9	(0,9)	38,0	(0,9)	8,6	(0,5)
Canada	3,8	(0,2)	12,7	(0,5)	32,0	(0,7)	37,6	(0,7)	13,9	(0,5)
Chypre	1,9	(0,3)	12,5	(0,6)	40,1	(1,1)	39,0	(1,1)	6,5	(0,5)
Corée	2,2	(0,2)	10,7	(0,5)	37,1	(0,9)	41,8	(0,9)	8,1	(0,5)
Danemark	3,8	(0,3)	11,9	(0,6)	34,1	(0,9)	40,1	(0,8)	10,0	(0,5)
Espagne	7,3	(0,5)	20,4	(0,9)	39,4	(0,7)	28,0	(0,7)	4,8	(0,4)
Estonie	2,0	(0,2)	11,0	(0,5)	34,4	(0,7)	40,8	(0,9)	11,8	(0,5)
États-Unis	4,1	(0,5)	14,2	(0,7)	34,0	(1,2)	35,7	(1,0)	12,0	(0,7)
Finlande	2,7	(0,2)	8,0	(0,5)	26,5	(0,9)	40,7	(0,8)	22,2	(0,6)
Flandre (Belgique)	2,9	(0,3)	11,9	(0,6)	31,2	(0,8)	40,9	(1,0)	13,1	(0,6)
Irlande	4,3	(0,4)	13,2	(0,8)	37,7	(0,9)	36,2	(0,9)	8,5	(0,5)
Italie	5,6	(0,6)	22,3	(1,0)	42,3	(1,0)	26,5	(1,0)	3,3	(0,4)
Japon	0,6	(0,2)	4,4	(0,4)	23,1	(0,8)	49,2	(1,0)	22,8	(0,7)
Norvège	3,1	(0,3)	9,5	(0,6)	30,9	(0,8)	42,6	(0,9)	14,0	(0,6)
Pays-Bas	2,6	(0,3)	9,3	(0,5)	27,0	(0,7)	42,4	(0,8)	18,6	(0,7)
Pologne	3,9	(0,3)	14,8	(0,6)	36,5	(0,9)	35,0	(0,9)	9,7	(0,5)
République slovaque	1,9	(0,2)	9,8	(0,5)	36,3	(1,0)	44,5	(0,9)	7,5	(0,5)
République tchèque	1,5	(0,3)	10,3	(0,7)	37,7	(1,6)	41,7	(1,4)	8,7	(0,8)
Suède	3,7	(0,3)	9,6	(0,6)	29,1	(1,0)	41,6	(0,9)	16,1	(0,6)
Provinces et territoires										
Terre-Neuve-et-Labrador	3,4	(0,5)	17,2	(1,3)	36,2	(1,8)	33,6	(1,5)	9,6	(1,0)
Île-du-Prince-Édouard	3,0	(0,7)	10,6	(1,7)	31,7	(2,3)	40,8	(2,2)	13,9	(2,3)
Nouvelle-Écosse	2,3	(0,5)	13,6	(1,1)	34,4	(1,9)	36,0	(1,6)	13,7	(1,5)
Nouveau-Brunswick	3,5	(0,7)	15,0	(1,4)	34,9	(1,5)	36,2	(1,4)	10,3	(1,0)
Québec	4,1	(0,3)	14,9	(0,7)	34,3	(0,8)	35,5	(0,8)	11,3	(0,5)
Ontario	3,9	(0,4)	11,1	(0,9)	31,8	(1,4)	38,3	(1,3)	14,9	(0,9)
Manitoba	4,2	(0,9)	11,8	(1,3)	32,3	(2,2)	37,6	(2,1)	14,1	(1,7)
Saskatchewan	3,4	(0,7)	13,9	(1,4)	32,6	(2,1)	38,9	(1,9)	11,2	(1,5)
Alberta	2,8	(0,7)	12,4	(1,4)	29,6	(2,0)	39,3	(2,3)	15,8	(1,3)
Colombie-Britannique	4,4	(0,8)	12,4	(1,2)	29,1	(1,7)	38,7	(1,8)	15,4	(1,4)
Yukon	4,3	(3,0)	12,2	(4,9)	27,9	(6,0)	39,5	(7,6)	16,1	(5,7)
Territoires du Nord-Ouest	9,0	(2,4)	22,5	(2,9)	32,3	(2,5)	26,2	(2,5)	10,0	(2,0)
Nunavut	24,1	(3,0)	31,6	(2,4)	27,5	(1,9)	13,5	(1,8)	3,4	(0,8)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.1.3

Numératie — Scores moyens avec intervalle de confiance de 0,95 et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012

Région	Moyenne	Erreur type	Intervalle de confiance de 0,95	5 ^e centile		25 ^e centile		75 ^e centile		95 ^e centile	
				scores	erreur type	scores	erreur type	scores	erreur type	scores	erreur type
Pays											
Moyenne de l'OCDE	269,4	(0,2)	±0,4	179,7	(0,7)	238,8	(0,3)	304,3	(0,3)	346,1	(0,4)
Allemagne	271,7	(1,0)	±2,0	179,1	(3,6)	238,4	(1,5)	309,3	(1,3)	350,6	(2,1)
Angleterre/Irlande du N. (R.-U.)	261,7	(1,1)	±2,1	167,5	(3,0)	227,0	(1,6)	300,1	(1,5)	345,4	(2,1)
Australie	267,6	(0,9)	±1,9	169,3	(4,6)	234,7	(1,4)	305,5	(1,4)	351,6	(2,1)
Autriche	275,0	(0,9)	±1,7	189,9	(3,7)	245,7	(1,4)	308,6	(0,9)	349,2	(2,2)
Canada	265,5	(0,7)	±1,4	169,2	(2,5)	230,8	(1,1)	303,9	(0,8)	349,3	(1,2)
Chypre	264,6	(0,8)	±1,5	182,6	(3,6)	236,5	(1,4)	296,4	(1,2)	335,2	(1,8)
Corée	263,4	(0,7)	±1,4	181,4	(2,3)	236,2	(1,0)	294,7	(1,1)	331,6	(1,3)
Danemark	278,3	(0,7)	±1,4	189,7	(3,3)	247,5	(1,2)	313,3	(1,0)	355,0	(1,8)
Espagne	245,8	(0,6)	±1,2	149,1	(3,1)	216,3	(1,2)	280,9	(1,1)	322,4	(1,5)
Estonie	273,1	(0,5)	±1,0	195,1	(1,9)	245,1	(0,8)	303,9	(0,8)	343,7	(1,5)
États-Unis	252,8	(1,2)	±2,3	151,8	(3,8)	217,1	(1,8)	293,1	(1,7)	340,1	(2,6)
Finlande	282,2	(0,7)	±1,4	193,7	(3,1)	250,9	(1,4)	317,3	(0,9)	360,8	(2,2)
Flandre (Belgique)	280,4	(0,8)	±1,6	191,2	(2,9)	249,1	(1,6)	315,6	(1,0)	356,3	(2,1)
Irlande	255,6	(1,0)	±2,0	160,7	(4,4)	225,4	(1,7)	291,1	(1,2)	335,9	(2,2)
Italie	247,1	(1,1)	±2,1	161,2	(3,5)	215,5	(1,6)	281,9	(1,6)	324,2	(2,0)
Japon	288,2	(0,7)	±1,5	212,7	(2,7)	260,8	(1,3)	318,1	(1,0)	355,4	(1,4)
Norvège	278,3	(0,8)	±1,5	181,3	(3,0)	248,1	(1,4)	315,0	(1,0)	356,8	(2,2)
Pays-Bas	280,3	(0,7)	±1,4	188,7	(2,9)	251,0	(1,3)	315,4	(0,9)	354,2	(1,5)
Pologne	259,8	(0,8)	±1,6	171,0	(2,7)	228,6	(1,4)	294,4	(1,1)	338,2	(1,7)
République slovaque	275,8	(0,8)	±1,6	189,0	(3,5)	248,7	(1,4)	307,9	(1,1)	345,8	(1,7)
République tchèque	275,7	(0,9)	±1,8	200,7	(2,8)	248,1	(1,8)	305,2	(1,2)	343,1	(2,9)
Suède	279,1	(0,8)	±1,6	181,9	(4,1)	249,2	(1,4)	316,0	(1,3)	358,4	(1,7)
Provinces et territoires											
Terre-Neuve-et-Labrador	251,9	(1,6)	±3,1	159,5	(5,7)	215,3	(2,9)	291,0	(2,5)	340,5	(4,4)
Île-du-Prince-Édouard	265,0	(4,2)	±8,2	168,8	(9,0)	232,0	(5,1)	301,2	(4,5)	346,6	(11,0)
Nouvelle-Écosse	262,8	(1,9)	±3,6	171,6	(5,3)	225,5	(3,8)	301,6	(2,6)	347,8	(5,4)
Nouveau-Brunswick	255,7	(1,7)	±3,3	165,1	(5,8)	221,5	(3,0)	292,7	(2,6)	337,5	(3,1)
Québec	264,9	(0,8)	±1,5	175,5	(3,4)	232,5	(1,5)	300,5	(1,1)	344,6	(1,9)
Ontario	266,3	(1,2)	±2,3	167,5	(4,5)	231,1	(2,1)	306,1	(2,3)	350,9	(2,9)
Manitoba	264,2	(2,6)	±5,0	162,6	(9,4)	231,1	(3,5)	303,0	(3,4)	346,2	(5,0)
Saskatchewan	262,8	(2,0)	±3,9	168,3	(7,5)	228,2	(3,8)	300,0	(3,0)	343,8	(6,3)
Alberta	269,1	(2,2)	±4,3	175,8	(7,5)	232,8	(4,1)	306,8	(2,4)	355,2	(6,0)
Colombie-Britannique	266,3	(1,9)	±3,6	163,5	(9,5)	231,7	(3,0)	306,1	(2,4)	351,1	(4,8)
Yukon	263,1	(9,1)	±17,9	162,9	(21,3)	225,0	(16,5)	303,3	(7,7)	349,7	(15,4)
Territoires du Nord-Ouest	239,4	(6,6)	±13,0	133,8	(12,8)	195,6	(9,2)	285,8	(5,8)	339,8	(7,0)
Nunavut	200,5	(4,1)	±8,0	104,9	(10,0)	155,6	(5,7)	242,9	(5,9)	309,9	(6,1)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.1.4

Numératie — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012

Région	Inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Pays										
Moyenne de l'OCDE	4,8	(0,1)	14,0	(0,1)	33,4	(0,2)	35,1	(0,2)	12,8	(0,1)
Allemagne	4,6	(0,4)	14,1	(0,7)	31,4	(0,8)	35,4	(0,9)	14,5	(0,6)
Angleterre/Irlande du N. (R.-U.)	6,4	(0,5)	18,0	(0,9)	33,9	(1,0)	30,2	(1,0)	11,4	(0,7)
Australie	5,8	(0,4)	14,6	(0,7)	32,7	(0,9)	33,2	(0,9)	13,6	(0,7)
Autriche	3,5	(0,3)	11,1	(0,6)	33,8	(0,9)	37,8	(1,0)	13,9	(0,6)
Canada	6,0	(0,3)	16,6	(0,5)	32,1	(0,5)	32,6	(0,7)	12,7	(0,4)
Chypre	4,1	(0,4)	14,7	(0,8)	38,6	(1,1)	34,5	(1,0)	8,1	(0,5)
Corée	4,2	(0,3)	14,8	(0,6)	39,5	(1,0)	34,7	(0,9)	6,8	(0,6)
Danemark	3,4	(0,3)	10,9	(0,5)	30,8	(0,8)	38,2	(0,7)	16,7	(0,5)
Espagne	9,6	(0,5)	21,3	(0,7)	40,4	(0,9)	24,7	(0,7)	4,1	(0,3)
Estonie	2,4	(0,2)	11,9	(0,5)	36,3	(0,6)	38,1	(0,6)	11,2	(0,4)
États-Unis	9,5	(0,6)	20,5	(0,8)	34,1	(1,0)	27,1	(0,9)	8,9	(0,6)
Finlande	3,1	(0,3)	9,7	(0,5)	29,3	(0,7)	38,4	(0,8)	19,4	(0,6)
Flandre (Belgique)	3,1	(0,3)	11,0	(0,6)	29,2	(0,8)	38,8	(1,0)	17,9	(0,7)
Irlande	7,1	(0,5)	18,2	(0,8)	38,2	(0,9)	29,0	(0,9)	7,6	(0,6)
Italie	8,1	(0,6)	23,8	(1,0)	39,0	(1,1)	24,5	(1,0)	4,5	(0,4)
Japon	1,2	(0,2)	7,1	(0,5)	28,4	(0,8)	44,3	(0,8)	19,1	(0,7)
Norvège	4,4	(0,3)	10,5	(0,5)	29,1	(0,8)	38,2	(0,8)	17,8	(0,6)
Pays-Bas	3,6	(0,3)	9,9	(0,6)	28,8	(0,8)	40,3	(0,9)	17,4	(0,7)
Pologne	5,9	(0,4)	17,6	(0,6)	37,7	(0,9)	30,5	(0,9)	8,4	(0,5)
République slovaque	3,5	(0,3)	10,3	(0,6)	32,3	(0,9)	41,3	(1,0)	12,7	(0,7)
République tchèque	1,7	(0,3)	11,2	(0,8)	34,9	(1,2)	40,6	(1,3)	11,5	(0,8)
Suède	4,4	(0,4)	10,3	(0,7)	28,7	(1,1)	38,0	(1,1)	18,6	(0,7)
Provinces et territoires										
Terre-Neuve-et-Labrador	8,6	(0,9)	23,3	(1,6)	33,6	(1,7)	25,8	(1,4)	8,7	(1,0)
Île-du-Prince-Édouard	5,9	(1,1)	15,7	(2,1)	34,2	(2,4)	33,2	(2,4)	11,1	(1,9)
Nouvelle-Écosse	5,8	(0,9)	19,3	(1,3)	33,1	(1,7)	29,8	(1,6)	11,9	(1,1)
Nouveau-Brunswick	7,2	(0,9)	20,6	(1,4)	35,3	(1,7)	28,9	(1,5)	8,0	(0,9)
Québec	5,1	(0,4)	16,4	(0,6)	34,7	(0,9)	33,0	(0,8)	10,9	(0,6)
Ontario	6,1	(0,5)	16,4	(0,9)	31,4	(1,1)	32,7	(1,3)	13,5	(0,9)
Manitoba	6,8	(1,2)	15,3	(1,5)	32,6	(2,0)	33,7	(2,5)	11,6	(1,7)
Saskatchewan	6,3	(0,9)	17,5	(1,6)	32,7	(2,2)	33,0	(2,4)	10,5	(1,4)
Alberta	5,1	(0,9)	16,7	(1,5)	30,9	(2,0)	32,3	(2,1)	15,0	(1,2)
Colombie-Britannique	6,9	(0,9)	15,3	(1,2)	30,1	(1,9)	34,1	(1,9)	13,6	(1,4)
Yukon	7,6	(3,9)	17,2	(4,8)	31,0	(6,3)	31,6	(7,5)	12,6	(3,8)
Territoires du Nord-Ouest	17,1	(3,5)	24,0	(2,3)	28,7	(2,9)	22,1	(2,2)	8,2	(1,6)
Nunavut	37,6	(3,3)	29,0	(2,2)	20,7	(2,1)	10,1	(1,7)	2,6	(0,6)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.1.5

Proportion des personnes de 16 à 65 ans, selon le mode d'administration du test, pays, provinces et territoires, 2012

Région	Non-répondants		Aucune expérience en informatique		Personne ayant échoué aux tâches essentielles en TIC		Personne soustraite du TAO		Personne ayant subi le TAO	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Pays										
Moyenne de l'OCDE	1,4	(0,0)	9,2	(0,1)	4,9	(0,1)	10,2	(0,1)	74,3	(0,1)
Allemagne	1,5	(0,2)	7,9	(0,5)	3,7	(0,4)	6,1	(0,5)	80,8	(0,7)
Angleterre/Irlande du N. (R.-U.)	1,6	(0,2)	4,3	(0,3)	5,8	(0,3)	4,5	(0,4)	83,8	(0,6)
Australie	2,7	(0,3)	4,0	(0,3)	3,5	(0,3)	13,7	(0,6)	76,0	(0,7)
Autriche	1,8	(0,2)	9,6	(0,4)	4,0	(0,3)	11,3	(0,5)	73,2	(0,6)
Canada	1,9	(0,1)	4,5	(0,2)	5,9	(0,2)	6,3	(0,3)	81,4	(0,4)
Chypre	17,7	(0,4)	18,4	(0,4)	1,9	(0,2)	18,0	(0,5)	44,1	(0,5)
Corée	0,3	(0,1)	15,5	(0,4)	9,1	(0,4)	5,4	(0,3)	69,8	(0,6)
Danemark	0,4	(0,1)	2,4	(0,2)	5,3	(0,2)	6,4	(0,3)	85,5	(0,3)
Espagne	0,8	(0,1)	17,0	(0,5)	6,2	(0,3)	10,7	(0,5)	65,4	(0,6)
Estonie	0,5	(0,1)	9,9	(0,3)	3,4	(0,2)	15,8	(0,4)	70,4	(0,4)
États-Unis	4,3	(0,6)	5,2	(0,4)	4,1	(0,4)	6,3	(0,6)	80,0	(0,8)
Finlande	0,1	(0,1)	3,5	(0,3)	5,2	(0,3)	9,7	(0,4)	81,4	(0,5)
Flandre (Belgique)	5,2	(0,2)	7,4	(0,3)	3,5	(0,3)	4,7	(0,3)	79,2	(0,5)
Irlande	0,6	(0,1)	10,1	(0,4)	4,7	(0,4)	17,4	(0,7)	67,3	(0,7)
Italie	0,7	(0,2)	24,4	(0,8)	2,5	(0,3)	14,6	(0,9)	57,7	(1,1)
Japon	1,3	(0,1)	10,2	(0,5)	10,7	(0,7)	15,9	(0,9)	61,9	(1,0)
Norvège	2,2	(0,2)	1,6	(0,2)	5,2	(0,3)	6,7	(0,4)	84,2	(0,5)
Pays-Bas	2,3	(0,2)	3,0	(0,2)	3,7	(0,3)	4,5	(0,3)	86,6	(0,4)
Pologne	0,0	(0,0)	19,5	(0,5)	6,5	(0,4)	23,8	(0,7)	50,2	(0,6)
République slovaque	0,3	(0,1)	22,0	(0,7)	2,2	(0,2)	12,2	(0,4)	63,3	(0,7)
République tchèque	0,6	(0,2)	10,3	(0,5)	2,2	(0,3)	12,1	(0,8)	74,8	(0,9)
Suède	0,1	(0,0)	1,6	(0,2)	4,8	(0,3)	5,7	(0,3)	87,9	(0,5)
Provinces et territoires										
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0	(0,2)	9,1	(0,9)	6,1	(0,7)	11,8	(1,1)	72,0	(1,2)
Île-du-Prince-Édouard	1,0	(0,4)	5,6	(0,8)	5,3	(0,7)	9,0	(1,0)	79,1	(1,4)
Nouvelle-Écosse	1,5	(0,3)	4,2	(0,5)	5,5	(0,6)	5,2	(0,8)	83,7	(1,3)
Nouveau-Brunswick	1,6	(0,4)	6,9	(0,5)	5,5	(0,7)	9,3	(0,9)	76,7	(1,2)
Québec	1,5	(0,2)	5,7	(0,3)	5,2	(0,3)	5,5	(0,3)	82,1	(0,5)
Ontario	2,1	(0,3)	4,3	(0,3)	5,3	(0,4)	6,5	(0,5)	81,8	(0,8)
Manitoba	3,0	(0,5)	4,8	(0,8)	5,7	(0,9)	11,6	(1,3)	74,8	(1,5)
Saskatchewan	1,6	(0,3)	4,3	(0,6)	5,8	(0,7)	2,9	(0,6)	85,5	(1,1)
Alberta	2,5	(0,6)	2,0	(0,5)	7,5	(0,9)	4,8	(0,8)	83,2	(1,6)
Colombie-Britannique	1,8	(0,4)	3,9	(0,6)	7,8	(0,9)	6,7	(1,1)	79,8	(1,4)
Yukon	3,3	(2,5)	8,4	(4,1)	2,3	(0,7)	4,0	(1,5)	82,1	(6,1)
Territoires du Nord-Ouest	0,7	(0,3)	6,5	(0,9)	10,2	(1,4)	7,0	(1,3)	75,6	(1,8)
Nunavut	3,2	(0,8)	15,7	(1,5)	7,9	(1,1)	24,5	(2,6)	48,7	(2,8)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.1.6

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, pays, provinces et territoires, 2012

Région	Niveaux 2 et 3 combinés			Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET			Inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		
	pourcentage	erreur type	intervalle de confiance de 0,95	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Pays															
Moyenne de l'OCDE	34,0	(0,8)	±1,6	24,3	(0,1)	12,3	(0,1)	29,4	(0,2)	28,2	(0,2)	5,8	(0,1)		
Allemagne	36,0	(0,8)	±1,6	19,2	(0,7)	14,4	(0,8)	30,5	(0,8)	29,2	(0,8)	6,8	(0,6)		
Angleterre/Irlande du N. (R.-U.)	34,8	(0,9)	±1,7	16,2	(0,6)	15,1	(0,8)	33,9	(1,0)	29,1	(0,9)	5,6	(0,5)		
Australie	38,0	(1,0)	±2,0	24,0	(0,7)	9,2	(0,6)	28,9	(0,8)	31,8	(1,0)	6,2	(0,5)		
Autriche	32,5	(0,8)	±1,5	26,8	(0,6)	9,9	(0,5)	30,9	(0,9)	28,1	(0,8)	4,3	(0,4)		
Canada	36,6	(0,6)	±1,1	18,6	(0,4)	14,8	(0,4)	30,0	(0,7)	29,4	(0,5)	7,1	(0,4)		
Corée	30,4	(0,8)	±1,6	30,2	(0,6)	9,8	(0,5)	29,6	(0,9)	26,8	(0,8)	3,6	(0,3)		
Danemark	38,7	(0,7)	±1,4	14,5	(0,3)	13,9	(0,6)	32,9	(0,8)	32,3	(0,7)	6,3	(0,4)		
Estonie	27,6	(0,7)	±1,5	29,6	(0,4)	13,8	(0,5)	29,0	(0,7)	23,2	(0,6)	4,3	(0,4)		
États-Unis	31,1	(1,0)	±2,0	20,0	(0,8)	15,8	(0,9)	33,1	(0,9)	26,0	(0,9)	5,1	(0,4)		
Finlande	41,6	(0,7)	±1,5	18,6	(0,5)	11,0	(0,5)	28,9	(0,8)	33,2	(0,7)	8,4	(0,6)		
Flandre (Belgique)	34,5	(0,8)	±1,5	20,8	(0,5)	14,8	(0,6)	29,8	(0,8)	28,7	(0,8)	5,8	(0,4)		
Irlande	25,3	(0,8)	±1,6	32,7	(0,7)	12,6	(0,7)	29,5	(0,9)	22,1	(0,8)	3,1	(0,3)		
Japon	34,6	(0,8)	±1,6	38,1	(1,0)	7,6	(0,6)	19,7	(0,8)	26,3	(0,8)	8,3	(0,5)		
Norvège	41,0	(0,8)	±1,5	15,8	(0,5)	11,4	(0,6)	31,8	(0,8)	34,9	(0,9)	6,1	(0,4)		
Pays-Bas	41,5	(0,8)	±1,5	13,4	(0,4)	12,5	(0,6)	32,6	(0,7)	34,3	(0,8)	7,3	(0,4)		
Pologne	19,2	(0,8)	±1,5	49,8	(0,6)	12,0	(0,6)	19,0	(0,7)	15,4	(0,7)	3,8	(0,3)		
République slovaque	25,6	(0,8)	±1,5	36,7	(0,7)	8,9	(0,5)	28,8	(0,9)	22,8	(0,7)	2,9	(0,3)		
République tchèque	33,1	(1,1)	±2,2	25,2	(0,9)	12,9	(0,9)	28,8	(1,3)	26,5	(1,1)	6,6	(0,6)		
Suède	44,0	(0,7)	±1,4	12,1	(0,5)	13,1	(0,5)	30,8	(0,8)	35,2	(0,9)	8,8	(0,6)		
Provinces et territoires															
Terre-Neuve-et-Labrador	28,6	(1,3)	±2,5	28,0	(1,2)	16,4	(1,2)	27,0	(1,4)	24,2	(1,4)	4,4	(1,0)		
Île-du-Prince-Édouard	31,2	(2,5)	±4,9	20,9	(1,4)	14,9	(2,2)	32,9	(1,9)	26,9	(2,0)	4,3	(1,1)		
Nouvelle-Écosse	38,9	(1,3)	±2,5	16,3	(1,3)	15,3	(1,4)	29,5	(1,4)	31,0	(1,4)	7,9	(1,1)		
Nouveau-Brunswick	30,3	(1,9)	±3,6	23,3	(1,2)	15,0	(1,3)	31,4	(1,7)	25,6	(1,7)	4,7	(1,0)		
Québec	32,4	(0,7)	±1,4	17,9	(0,5)	18,2	(0,6)	31,4	(0,8)	26,5	(0,7)	5,9	(0,4)		
Ontario	38,4	(1,2)	±2,3	18,2	(0,8)	13,3	(0,8)	30,2	(1,3)	30,8	(1,1)	7,6	(0,8)		
Manitoba	34,5	(2,2)	±4,3	25,2	(1,5)	12,5	(1,2)	27,8	(1,9)	28,6	(1,6)	6,0	(1,4)		
Saskatchewan	32,6	(2,0)	±3,9	14,5	(1,1)	18,1	(1,6)	34,8	(2,0)	27,9	(1,8)	4,7	(0,9)		
Alberta	39,5	(1,9)	±3,8	16,8	(1,6)	14,4	(1,5)	29,3	(2,0)	30,8	(2,0)	8,6	(1,4)		
Colombie-Britannique	39,3	(1,7)	±3,4	20,2	(1,4)	12,9	(1,5)	27,7	(1,6)	31,2	(1,9)	8,1	(1,2)		
Yukon	35,4	(8,4)	±16,4	17,9	(6,1)	13,1	(4,8)	33,6	(6,8)	27,3	(6,1)	8,1	(5,1)		
Territoires du Nord-Ouest	28,2	(3,4)	±6,6	24,4	(1,8)	18,9	(4,6)	28,4	(2,8)	23,1	(2,7)	5,1	(1,7)		
Nunavut	10,9	(1,5)	±3,0	51,3	(2,8)	19,6	(2,3)	18,2	(2,2)	9,8	(1,5)	1,2	(0,4)		

Note : Chypre, l'Italie et l'Espagne n'ont pas participé à la RP-ET.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.2.1

Littératie et numératie — Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012

Compétence et groupe d'âge	Moyenne	Erreur type
Littératie		
16 à 65 ans	273,5	(0,6)
16 à 24 ans	275,7	(1,3)
25 à 34 ans	285,1	(1,3)
35 à 44 ans	279,7	(1,4)
45 à 54 ans	268,0	(1,3)
55 à 65 ans	260,4	(1,1)
Numératie		
16 à 65 ans	265,5	(0,7)
16 à 24 ans	268,3	(1,6)
25 à 34 ans	276,5	(1,4)
35 à 44 ans	271,9	(1,5)
45 à 54 ans	260,7	(1,4)
55 à 65 ans	251,4	(1,4)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.2

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe d'âge, Canada, 2012

Groupe d'âge	Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
16 à 24 ans	6,8	(0,7)	9,1	(0,8)	32,5	(1,9)	41,5	(1,7)	10,1	(1,0)
25 à 34 ans	8,2	(0,7)	12,3	(1,1)	29,6	(1,7)	38,4	(1,8)	11,5	(1,2)
35 à 44 ans	13,5	(0,7)	13,1	(0,9)	30,4	(1,3)	34,0	(1,2)	8,9	(0,8)
45 à 54 ans	21,6	(0,9)	18,3	(1,0)	31,3	(1,2)	24,0	(1,1)	4,8	(0,7)
55 à 65 ans	32,5	(0,9)	21,2	(1,0)	29,5	(1,0)	14,9	(1,0)	1,9	(0,4)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.3

Littératie et numératie — Compétences moyennes des personnes de 16 à 65 ans, selon le sexe et groupe d'âge, Canada, 2012

Compétence et groupe d'âge	Hommes		Femmes	
	moyenne	erreur type	moyenne	erreur type
Littératie				
16 à 65 ans	274,6	(0,9)	272,3	(0,8)
16 à 24 ans	275,1	(1,7)	276,4	(1,7)
25 à 34 ans	285,4	(1,9)	284,8	(1,8)
35 à 44 ans	280,0	(1,8)	279,3	(1,8)
45 à 54 ans	269,9	(1,8)	266,0	(1,8)
55 à 65 ans	263,6	(1,6)	257,3	(1,6)
Numératie				
16 à 65 ans	272,7	(0,9)	258,2	(1,0)
16 à 24 ans	272,7	(2,1)	263,7	(2,0)
25 à 34 ans	283,1	(2,1)	269,9	(1,9)
35 à 44 ans	279,1	(2,0)	264,7	(1,9)
45 à 54 ans	268,3	(1,8)	253,0	(2,0)
55 à 65 ans	261,3	(1,8)	241,8	(2,0)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.4

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 2012

Sexe et groupe d'âge	Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Hommes										
16 à 65 ans	17,3	(0,6)	15,0	(0,6)	29,8	(0,9)	30,0	(0,8)	7,9	(0,6)
16 à 24 ans	7,8	(1,1)	9,8	(1,0)	31,8	(2,4)	40,5	(1,9)	10,2	(1,5)
25 à 34 ans	8,7	(1,1)	12,5	(1,5)	28,9	(2,1)	37,6	(2,2)	12,2	(1,8)
35 à 44 ans	13,3	(1,0)	13,9	(1,4)	30,0	(1,9)	32,7	(1,9)	10,1	(1,1)
45 à 54 ans	22,9	(1,4)	17,1	(1,4)	30,0	(1,7)	24,6	(1,6)	5,3	(1,0)
55 à 65 ans	31,6	(1,3)	20,8	(1,3)	28,4	(1,3)	16,8	(1,4)	2,4	(0,7)
Femmes										
16 à 65 ans	16,8	(0,5)	15,2	(0,6)	31,5	(0,8)	30,0	(0,7)	6,6	(0,5)
16 à 24 ans	5,7	(0,7)	8,5	(1,2)	33,4	(2,3)	42,5	(2,4)	10,0	(1,4)
25 à 34 ans	7,7	(1,0)	12,1	(1,3)	30,3	(2,3)	39,1	(2,6)	10,8	(1,5)
35 à 44 ans	13,8	(1,2)	12,3	(1,1)	30,9	(1,6)	35,3	(1,9)	7,8	(1,2)
45 à 54 ans	20,3	(1,3)	19,4	(1,3)	32,6	(1,6)	23,5	(1,7)	4,2	(1,0)
55 à 65 ans	33,5	(1,3)	21,6	(1,5)	30,5	(1,5)	13,1	(1,4)	1,3	(0,4)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.2.5

Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétences des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012

Compétence et niveau le plus élevé de scolarité	Moyenne	Erreur type	Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5	
			pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Littératie												
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	233,6	(1,6)	14,0	(1,1)	27,5	(1,7)	36,6	(2,3)	19,7	(1,3)	2,3	(0,7)
Diplôme d'études secondaires	267,0	(1,2)	3,7	(0,5)	13,8	(1,0)	37,5	(1,2)	36,5	(1,1)	8,5	(0,7)
Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat	275,8	(0,9)	1,9	(0,3)	11,1	(0,6)	34,2	(1,0)	41,2	(1,3)	11,6	(0,9)
Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur	299,7	(1,0)	0,8	(0,2)	5,2	(0,5)	21,0	(0,9)	44,2	(1,2)	28,8	(1,2)
Numératie												
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	222,2	(2,0)	19,9	(1,4)	30,8	(1,5)	31,4	(1,9)	15,4	(1,4)	2,5	(0,5)
Diplôme d'études secondaires	256,6	(1,4)	6,3	(0,7)	19,7	(1,1)	37,0	(1,2)	29,5	(1,3)	7,5	(0,8)
Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat	268,5	(1,1)	3,2	(0,4)	15,4	(0,8)	35,5	(1,1)	35,5	(1,0)	10,5	(0,7)
Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur	295,1	(1,0)	1,4	(0,3)	6,9	(0,6)	23,4	(1,1)	41,8	(1,6)	26,5	(1,2)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.6

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada 2012

Niveau le plus élevé de scolarité	Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	34,2	(1,2)	22,4	(1,1)	24,3	(1,7)	16,4	(1,4)	2,7	(0,7)
Diplôme d'études secondaires	19,5	(0,8)	15,4	(1,0)	31,7	(1,2)	27,8	(1,0)	5,5	(0,7)
Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat	14,1	(0,7)	15,8	(0,7)	34,2	(1,1)	29,6	(1,1)	6,3	(0,6)
Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur	8,6	(0,6)	9,5	(0,7)	28,5	(1,1)	40,4	(1,2)	12,9	(1,0)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.7

Littératie et numératie — Scores moyens et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles selon le niveau de scolarité des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012

Compétence, niveau de scolarité et groupe d'âge	5 ^e centile		25 ^e centile		Moyenne	Erreur type	75 ^e centile		95 ^e centile	
	scores	erreur type	scores	erreur type			scores	erreur type	scores	erreur type
Littératie										
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires										
16 à 24 ans	180,7	(7,6)	232,0	(5,0)	259,5	(2,5)	290,5	(3,4)	326,0	(6,1)
25 à 34 ans	147,4	(13,1)	199,3	(11,1)	229,5	(5,1)	261,1	(8,3)	303,9	(10,5)
35 à 44 ans	129,9	(14,3)	190,5	(7,5)	222,1	(4,2)	259,8	(7,0)	304,8	(17,5)
45 à 54 ans	115,8	(16,0)	175,6	(7,0)	210,8	(3,8)	247,5	(5,2)	289,0	(8,5)
55 à 65 ans	127,0	(8,4)	189,0	(4,5)	219,1	(2,5)	254,4	(3,0)	294,1	(6,9)
Diplôme d'études secondaires										
16 à 24 ans	202,6	(9,3)	253,0	(3,4)	278,9	(2,1)	308,6	(3,0)	344,8	(4,6)
25 à 34 ans	195,1	(8,4)	243,5	(4,9)	271,3	(2,6)	301,7	(4,3)	344,0	(10,1)
35 à 44 ans	166,2	(15,3)	232,6	(7,3)	262,5	(3,3)	298,7	(4,8)	334,6	(5,6)
45 à 54 ans	177,4	(9,8)	230,5	(3,7)	258,0	(2,5)	290,2	(3,8)	324,3	(5,9)
55 à 65 ans	181,4	(9,4)	230,2	(3,3)	256,6	(2,3)	286,7	(3,8)	321,4	(4,6)
Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat										
16 à 24 ans	215,1	(10,1)	263,1	(3,6)	286,2	(2,6)	312,8	(3,5)	347,4	(6,1)
25 à 34 ans	210,6	(6,2)	257,6	(3,8)	284,2	(2,1)	313,9	(3,6)	345,9	(4,4)
35 à 44 ans	204,4	(4,9)	252,9	(3,0)	279,0	(1,9)	308,6	(2,6)	341,9	(4,1)
45 à 54 ans	194,1	(6,7)	244,0	(2,9)	273,3	(1,8)	304,4	(2,7)	343,5	(5,0)
55 à 65 ans	188,2	(6,3)	235,0	(3,2)	262,7	(1,9)	292,6	(2,6)	329,0	(4,2)
Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur										
16 à 24 ans	215,8	(21,9)	280,2	(11,3)	304,1	(4,6)	332,3	(9,3)	368,5	(14,9)
25 à 34 ans	230,5	(5,1)	280,2	(3,5)	306,3	(1,9)	336,0	(3,2)	371,3	(6,2)
35 à 44 ans	221,0	(6,0)	276,1	(3,7)	301,1	(1,9)	330,6	(2,7)	366,3	(3,9)
45 à 54 ans	216,9	(8,2)	265,9	(3,8)	295,1	(2,2)	327,8	(3,5)	362,5	(5,0)
55 à 65 ans	217,4	(6,4)	265,9	(5,2)	292,6	(2,3)	322,5	(3,1)	355,6	(3,8)
Numératie										
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires										
16 à 24 ans	163,3	(8,4)	218,6	(4,4)	250,8	(2,6)	286,2	(3,8)	327,2	(5,8)
25 à 34 ans	131,3	(14,0)	185,6	(8,3)	218,5	(5,5)	252,5	(8,4)	301,1	(16,1)
35 à 44 ans	112,7	(17,1)	176,7	(9,1)	211,5	(4,6)	248,9	(10,3)	306,7	(16,6)
45 à 54 ans	90,9	(10,9)	165,6	(7,8)	198,7	(4,3)	238,3	(6,0)	284,5	(7,9)
55 à 65 ans	106,4	(10,0)	169,6	(6,1)	203,9	(3,0)	240,9	(4,2)	284,9	(8,8)
Diplôme d'études secondaires										
16 à 24 ans	185,9	(9,5)	241,6	(4,3)	270,9	(2,5)	303,8	(2,9)	347,6	(4,8)
25 à 34 ans	180,3	(8,3)	227,2	(4,4)	260,7	(2,9)	294,4	(5,2)	339,4	(9,0)
35 à 44 ans	145,0	(20,2)	218,1	(6,2)	251,0	(3,6)	289,5	(7,3)	331,5	(7,6)
45 à 54 ans	155,7	(11,0)	215,7	(4,1)	246,6	(2,7)	282,9	(4,2)	318,4	(5,0)
55 à 65 ans	161,7	(14,4)	215,2	(3,6)	244,5	(2,6)	277,0	(3,7)	319,6	(7,4)
Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat										
16 à 24 ans	201,5	(13,2)	251,7	(6,7)	280,6	(3,1)	312,9	(3,5)	347,9	(6,5)
25 à 34 ans	197,0	(5,2)	246,1	(4,8)	275,6	(2,4)	307,5	(3,7)	343,1	(6,1)
35 à 44 ans	188,5	(5,9)	240,5	(3,3)	270,4	(2,0)	303,0	(2,9)	343,8	(5,1)
45 à 54 ans	183,1	(5,8)	236,1	(3,5)	267,3	(2,1)	300,4	(2,7)	344,1	(6,1)
55 à 65 ans	178,3	(9,8)	225,7	(2,8)	255,5	(2,1)	287,1	(3,0)	329,5	(6,5)
Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur										
16 à 24 ans	217,1	(12,1)	269,5	(12,0)	301,9	(5,7)	337,0	(9,7)	382,5	(27,5)
25 à 34 ans	213,8	(6,9)	270,4	(3,6)	299,3	(2,1)	332,4	(4,0)	371,2	(5,2)
35 à 44 ans	213,2	(7,5)	269,7	(3,4)	296,7	(1,9)	328,4	(4,1)	368,5	(5,9)
45 à 54 ans	205,3	(6,8)	259,5	(3,6)	291,4	(2,3)	326,0	(3,3)	364,7	(3,7)
55 à 65 ans	208,1	(9,6)	260,1	(4,7)	289,1	(2,5)	321,1	(3,3)	361,1	(6,0)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.2.8

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétences des personnes de 16 à 65 ans, selon le niveau le plus élevé de scolarité et groupe d'âge, Canada, 2012

Niveau le plus élevé de scolarité et groupe d'âge	Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires										
16 à 24 ans	6,7	(1,0)	13,1	(1,8)	36,0	(3,3)	37,3	(2,9)	6,9	(1,9)
25 à 34 ans	19,4	(3,2)	41,6	(4,7)	27,6	(4,8)	x	x	x	x
35 à 44 ans	37,8	(3,6)	30,2	(4,3)	23,8	(4,2)	x	x	x	x
45 à 54 ans	55,6	(2,8)	26,7	(2,7)	14,5	(2,4)	3,0	(1,4)	0,0	(0,0)
55 à 65 ans	63,3	(2,0)	21,6	(2,2)	13,3	(1,9)	1,7	(0,9)	0,0	(0,0)
Diplôme d'études secondaires										
16 à 24 ans	7,9	(1,2)	7,7	(1,2)	31,8	(2,2)	42,4	(2,3)	10,2	(1,5)
25 à 34 ans	11,4	(1,8)	15,2	(2,6)	33,8	(3,5)	32,3	(3,7)	7,4	(2,4)
35 à 44 ans	20,9	(2,0)	15,4	(2,5)	31,6	(3,0)	27,6	(3,0)	4,6	(1,4)
45 à 54 ans	26,1	(2,0)	19,6	(2,4)	33,8	(3,0)	18,7	(2,3)	1,9	(0,9)
55 à 65 ans	37,2	(2,2)	23,5	(2,2)	28,2	(2,5)	10,3	(1,7)	0,8	(0,5)
Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat										
16 à 24 ans	5,3	(1,6)	7,0	(1,9)	33,1	(4,4)	43,6	(3,6)	11,0	(2,3)
25 à 34 ans	6,0	(0,9)	11,1	(1,6)	32,8	(2,5)	40,1	(3,2)	10,0	(1,9)
35 à 44 ans	11,8	(1,2)	12,3	(1,4)	35,4	(2,4)	33,8	(2,3)	6,7	(1,2)
45 à 54 ans	16,4	(1,5)	18,6	(1,3)	34,3	(1,8)	25,6	(1,7)	5,0	(1,2)
55 à 65 ans	25,6	(1,6)	24,5	(1,9)	34,6	(1,9)	13,8	(1,4)	1,4	(0,6)
Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur										
16 à 24 ans	3,4	(1,6)	5,3	(2,6)	19,0	(4,0)	49,7	(6,2)	22,5	(5,5)
25 à 34 ans	6,2	(1,0)	5,6	(1,0)	24,3	(2,2)	46,3	(2,7)	17,6	(2,0)
35 à 44 ans	6,7	(1,0)	9,3	(1,2)	26,1	(1,8)	42,7	(2,1)	15,2	(1,7)
45 à 54 ans	10,0	(1,1)	12,6	(1,6)	32,4	(2,4)	36,0	(2,5)	9,0	(1,4)
55 à 65 ans	14,6	(1,8)	13,2	(1,9)	35,6	(2,7)	31,5	(2,9)	5,1	(1,6)

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

0 Zéro absolu ou valeur arrondie à zéro.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.9

Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012

Compétence et situation d'activité	Moyenne	Erreur type	Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5	
			pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Littératie												
Total	273,5	(0,6)	3,8	(0,2)	12,7	(0,5)	32	(0,7)	37,6	(0,7)	13,9	(0,5)
En emploi	278,3	(0,6)	2,7	(0,2)	11,2	(0,4)	31,0	(0,7)	39,6	(0,8)	15,5	(0,6)
En chômage	265,1	(2,8)	4,5	(1,2)	15,2	(2,2)	36,6	(2,9)	34,1	(3,1)	9,5	(1,8)
Inactifs	256,7	(1,5)	8,2	(0,8)	18,0	(1,1)	34,6	(1,5)	30,8	(1,2)	8,5	(0,8)
Numératie												
Total	265,5	(0,7)	6,0	(0,3)	16,6	(0,5)	32,1	(0,5)	32,6	(0,7)	12,7	(0,4)
En emploi	271,8	(0,7)	4,0	(0,3)	14,7	(0,5)	32,0	(0,6)	34,9	(0,8)	14,4	(0,5)
En chômage	249,4	(2,9)	9,4	(1,8)	22,5	(2,9)	34,3	(2,9)	27,3	(3,3)	6,5	(1,7)
Inactifs	244,8	(1,5)	12,6	(0,9)	22,6	(1,0)	32,3	(1,3)	25,3	(1,1)	7,2	(0,7)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.10

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la situation d'activité, Canada, 2012

Situation d'activité	Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
En emploi	13,9	(0,4)	14,5	(0,5)	31,5	(0,7)	32,2	(0,6)	7,9	(0,5)
En chômage	17,3	(2,1)	13,7	(1,9)	32,0	(2,7)	30,2	(2,7)	6,8	(1,9)
Inactifs	28,9	(0,9)	17,6	(1,0)	27,1	(1,4)	21,6	(1,3)	4,8	(0,6)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.2.11

Littératie et numératie — Scores moyens et scores aux 5^e, 25^e, 75^e et 95^e centiles selon le type de profession des personnes de 16 à 65 ans, par groupe d'âge, Canada, 2012

Compétence, type de profession et groupe d'âge	5 ^e centile		25 ^e centile		Moyenne	Erreur type	75 ^e centile		95 ^e centile	
	scores	erreur type	scores	erreur type			scores	erreur type	scores	erreur type
Littératie										
Professions de la gestion et des services professionnels										
16 à 24 ans	221,3	(7,3)	269,6	(5,3)	292,7	(2,3)	319,8	(4,0)	353,6	(6,3)
25 à 34 ans	227,9	(4,5)	276,5	(3,2)	301,9	(1,6)	330,3	(2,1)	364,1	(3,7)
35 à 44 ans	222,3	(4,2)	271,6	(2,5)	296,4	(1,6)	324,2	(2,0)	360,2	(3,7)
45 à 54 ans	211,2	(4,3)	258,1	(2,8)	287,4	(1,5)	319,2	(2,6)	355,3	(3,5)
55 à 65 ans	204,1	(5,7)	252,6	(2,6)	281,4	(1,7)	312,7	(2,7)	349,4	(3,9)
Professions des services et de soutien										
16 à 24 ans	208,2	(5,2)	253,3	(4,0)	277,8	(1,7)	304,7	(3,3)	341,7	(4,6)
25 à 34 ans	200,9	(7,4)	246,6	(3,4)	274,2	(2,5)	304,3	(4,9)	340,9	(6,9)
35 à 44 ans	178,9	(10,4)	236,2	(5,7)	265,9	(3,0)	299,4	(4,4)	337,2	(4,8)
45 à 54 ans	166,1	(9,2)	224,9	(5,0)	254,7	(2,6)	287,9	(3,4)	328,4	(5,2)
55 à 65 ans	168,2	(14,5)	220,9	(4,2)	248,4	(2,5)	280,3	(3,8)	315,1	(7,0)
Métiers et professions de la transformation et de la fabrication										
16 à 24 ans	188,5	(13,2)	239,7	(8,3)	270,5	(4,1)	302,8	(7,3)	339,3	(13,2)
25 à 34 ans	182,5	(8,9)	231,5	(6,9)	262,6	(3,4)	296,7	(5,8)	334,4	(8,9)
35 à 44 ans	168,7	(12,0)	227,0	(7,0)	258,6	(4,2)	295,0	(5,0)	333,8	(9,5)
45 à 54 ans	149,9	(17,7)	218,9	(4,9)	249,4	(3,2)	286,0	(5,7)	325,1	(6,6)
55 à 65 ans	169,4	(13,1)	221,4	(4,8)	250,0	(2,8)	282,1	(3,9)	319,1	(8,0)
Professions manuelles et des autres services										
16 à 24 ans	190,7	(10,7)	240,6	(7,1)	269,9	(3,1)	300,9	(5,0)	342,2	(15,9)
25 à 34 ans	160,4	(16,3)	224,1	(10,3)	256,8	(5,4)	289,6	(11,0)	344,7	(16,6)
35 à 44 ans	133,8	(20,6)	209,5	(9,8)	237,8	(5,5)	272,0	(9,8)	311,8	(11,4)
45 à 54 ans	123,7	(16,8)	199,3	(14,8)	233,5	(6,2)	273,3	(10,1)	313,2	(8,5)
55 à 65 ans	144,1	(19,1)	203,9	(10,3)	229,8	(5,2)	260,3	(8,9)	296,1	(17,1)
Numératie										
Professions de la gestion et des services professionnels										
16 à 24 ans	207,1	(8,1)	256,3	(5,0)	286,4	(2,5)	317,5	(4,3)	359,2	(6,5)
25 à 34 ans	213,4	(4,9)	264,7	(4,0)	294,3	(1,8)	326,0	(2,9)	366,2	(4,5)
35 à 44 ans	209,5	(5,5)	261,8	(2,6)	289,9	(1,6)	320,8	(2,6)	362,2	(4,9)
45 à 54 ans	197,4	(6,2)	249,5	(3,0)	281,7	(1,5)	315,2	(2,3)	358,6	(4,0)
55 à 65 ans	194,6	(4,8)	244,1	(2,9)	275,9	(2,0)	309,6	(3,8)	352,6	(4,6)
Professions des services et de soutien										
16 à 24 ans	191,1	(7,1)	238,3	(3,5)	268,6	(2,0)	300,1	(2,5)	342,9	(4,6)
25 à 34 ans	178,1	(7,7)	225,9	(5,5)	258,2	(3,0)	291,8	(4,3)	331,4	(8,2)
35 à 44 ans	159,8	(10,4)	220,4	(6,1)	253,1	(3,3)	288,3	(5,2)	333,9	(7,3)
45 à 54 ans	155,5	(9,2)	211,4	(5,1)	244,8	(3,0)	281,3	(4,2)	323,0	(7,7)
55 à 65 ans	151,3	(7,5)	205,3	(5,7)	237,5	(3,0)	272,1	(3,8)	315,6	(7,8)
Métiers et professions de la transformation et de la fabrication										
16 à 24 ans	182,4	(11,7)	235,4	(8,3)	267,9	(4,7)	303,8	(10,0)	344,4	(11,2)
25 à 34 ans	175,1	(11,9)	223,6	(6,2)	263,3	(3,7)	303,3	(5,7)	339,5	(9,7)
35 à 44 ans	161,4	(15,0)	219,3	(6,4)	256,5	(4,0)	295,8	(6,7)	336,7	(9,5)
45 à 54 ans	134,1	(19,2)	213,5	(6,1)	247,6	(3,6)	289,1	(3,6)	329,9	(8,0)
55 à 65 ans	153,9	(16,2)	211,6	(5,5)	244,1	(3,2)	278,8	(4,6)	321,6	(7,7)
Professions manuelles et des autres services										
16 à 24 ans	178,9	(10,1)	230,5	(7,1)	263,3	(3,3)	297,6	(5,4)	342,5	(13,4)
25 à 34 ans	151,1	(13,1)	211,5	(11,2)	247,2	(5,9)	285,8	(10,4)	333,3	(17,1)
35 à 44 ans	119,2	(20,5)	187,6	(13,1)	224,4	(5,7)	263,8	(11,5)	310,7	(10,8)
45 à 54 ans	86,7	(23,5)	183,5	(13,6)	218,2	(7,3)	262,8	(12,9)	307,3	(9,6)
55 à 65 ans	126,0	(17,9)	184,5	(14,3)	217,3	(6,5)	251,5	(12,1)	299,9	(20,1)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.12

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le type de profession, Canada, 2012

Profession	Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Professions de la gestion et des services professionnels	8,7	(0,4)	10,6	(0,7)	31,0	(0,9)	38,5	(0,9)	11,2	(0,7)
Professions des services et de soutien	16,3	(0,8)	16,5	(0,8)	32,9	(1,3)	29,2	(1,2)	5,1	(0,7)
Métiers et professions de la transformation et de la fabrication	27,1	(1,2)	22,2	(1,2)	29,8	(1,5)	18,3	(1,2)	2,7	(0,6)
Professions manuelles et des autres services	27,1	(1,5)	19,7	(1,8)	28,0	(2,1)	21,3	(1,9)	4,0	(1,1)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.2.13

Littératie, numératie et RP-ET — Compétences en traitement de l'information des Canadiens de 16 à 65 ans, dans chaque type de profession, selon le niveau le plus élevé de scolarité, Canada, 2012

Profession	Études postsecondaires - baccalauréat ou niveau supérieur						Études postsecondaires - niveau inférieur au baccalauréat						Diplôme d'études secondaires						Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires						Tous les niveaux de scolarité combinés	
	% Littératie		% Numératie		% RP-ET		% Littératie		% Numératie		% RP-ET		% Littératie		% Numératie		% RP-ET		% Littératie		% Numératie		% RP-ET		% combinés	
	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%	e. t.	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%	e. t.	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%	e. t.	moy.	e. t.	moy.	e. t.	%	e. t.	%	
Professions de la gestion et des services professionnels	22	306 (1,1)	302 (1,0)	59 (1,2)	18	286 (1,3)	278 (1,4)	45 (1,4)	8	280 (1,9)	271 (2,1)	43 (2,3)	2	253 (4,1)	245 (4,4)	27 (3,9)										50
Professions des services et de soutien	4	279 (2,8)	269 (3,6)	39 (3,6)	9	270 (1,9)	257 (2,1)	33 (2,1)	9	267 (1,9)	255 (2,1)	37 (2,2)	4	246 (2,9)	235 (3,2)	27 (3,3)										26
Métiers et professions de la transformation et de la fabrication	1	271 (5,4)	279 (6,2)	33 (5,6)	7	269 (2,1)	271 (2,3)	27 (2,2)	5	258 (3,3)	251 (3,6)	19 (2,6)	3	224 (3,3)	215 (3,3)	8 (1,8)										16
Professions manuelles et des autres services	0	274 (8,2)	263 (8,5)	36 (8,8)	2	263 (4,6)	254 (4,9)	28 (4,4)	3	261 (3,1)	251 (3,7)	29 (3,1)	2	226 (3,9)	214 (4,5)	17 (2,8)										7
Tous les niveaux professionnels combinés	27	36	11	99

... N'ayant pas lieu de figurer.

0 Zéro absolu ou valeur arrondie à zéro.

Notes : moy. : moyenne.

e. t. : erreur type.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.3.1

Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et identification autochtone	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5		Moyenne	Erreur type
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type		
Ontario										
Autochtones	16,7	(2,3)	35,5	(3,6)	38,2	(3,3)	9,5	(2,5)	268,9	(3,3)
Non-Autochtones	14,9	(0,8)	31,7	(1,4)	38,4	(1,3)	15,0	(0,9)	275,8	(1,0)
Manitoba										
Autochtones	23,2	(3,5)	37,9	(3,7)	32,1	(3,4)	6,8	(1,3)	259,2	(4,3)
Non-Autochtones	15,1	(1,5)	31,5	(2,4)	38,3	(2,2)	15,1	(1,9)	275,9	(2,1)
Saskatchewan										
Autochtones	32,6	(3,7)	37,7	(4,4)	24,0	(3,0)	5,7	(2,0)	248,2	(4,2)
Non-Autochtones	15,5	(1,8)	32,0	(2,4)	40,6	(2,1)	11,8	(1,7)	274,3	(2,3)
Colombie-Britannique										
Autochtones	19,1	(3,2)	35,5	(4,5)	37,2	(4,5)	8,2	(2,6)	265,7	(3,5)
Non-Autochtones	16,6	(1,3)	28,8	(1,7)	38,8	(1,9)	15,7	(1,5)	275,3	(1,9)
Yukon										
Autochtones	38,3	(11,5)	31,0	(8,4)	26,0	(10,0)	4,7	(5,9)	241,6	(17,3)
Non-Autochtones	10,1	(5,5)	27,0	(7,1)	43,4	(9,2)	19,4	(6,2)	287,5	(10,9)
Territoires du Nord-Ouest										
Autochtones	47,0	(7,6)	35,4	(4,4)	14,5	(4,2)	3,1	(1,8)	228,6	(8,9)
Non-Autochtones	14,6	(2,5)	29,0	(3,1)	38,9	(2,7)	17,5	(2,8)	280,1	(3,7)
Nunavut										
Autochtones	63,8	(3,0)	28,1	(2,3)	7,6	(1,9)	0,5	(0,4)	206,7	(4,3)
Non-Autochtones	9,1	(2,7)	24,4	(5,2)	46,6	(6,2)	19,9	(4,8)	290,0	(3,4)
Canada										
Autochtones	24,1	(1,4)	35,6	(1,7)	31,9	(1,5)	8,4	(1,1)	260,0	(1,9)
Non-Autochtones	16,2	(0,5)	31,9	(0,7)	37,8	(0,7)	14,1	(0,5)	274,0	(0,6)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.3.2

Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et identification autochtone	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5		Moyenne	Erreur type
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type		
Ontario										
Autochtones	26,9	(3,1)	40,4	(3,0)	27,1	(3,1)	5,6	(1,4)	251,7	(3,5)
Non-Autochtones	22,3	(0,9)	31,2	(1,1)	32,8	(1,3)	13,6	(0,9)	266,6	(1,2)
Manitoba										
Autochtones	33,8	(3,5)	34,6	(3,6)	25,6	(3,2)	6,0	(1,6)	245,4	(4,8)
Non-Autochtones	20,6	(1,8)	32,4	(2,1)	34,7	(2,6)	12,3	(1,9)	266,7	(2,6)
Saskatchewan										
Autochtones	45,2	(3,9)	33,5	(3,7)	17,5	(2,6)	3,7	(1,7)	231,6	(4,8)
Non-Autochtones	21,4	(2,0)	32,6	(2,4)	34,8	(2,6)	11,2	(1,5)	266,3	(2,1)
Colombie-Britannique										
Autochtones	29,0	(3,5)	37,3	(4,6)	27,6	(4,0)	6,0	(2,3)	250,4	(4,4)
Non-Autochtones	21,9	(1,5)	29,8	(2,0)	34,4	(2,0)	13,9	(1,4)	267,0	(1,9)
Yukon										
Autochtones	47,7	(10,1)	34,0	(9,7)	15,6	(9,2)	2,7	(1,5)	224,4	(16,7)
Non-Autochtones	18,2	(7,6)	30,1	(6,9)	36,2	(8,8)	15,5	(4,7)	274,3	(9,4)
Territoires du Nord-Ouest										
Autochtones	60,4	(6,8)	26,2	(4,7)	11,9	(3,3)	1,5	(1,0)	210,2	(10,0)
Non-Autochtones	19,9	(3,0)	31,5	(3,0)	33,1	(2,7)	15,4	(2,7)	271,2	(4,5)
Nunavut										
Autochtones	76,1	(2,7)	18,8	(2,3)	x	x	x	x	186,6	(4,6)
Non-Autochtones	12,8	(2,9)	31,8	(4,6)	40,1	(5,6)	15,3	(3,4)	279,1	(3,0)
Canada										
Autochtones	35,3	(1,9)	34,5	(1,6)	24,0	(1,9)	6,2	(0,9)	224,3	(2,7)
Non-Autochtones	22,1	(0,5)	32,1	(0,5)	33,0	(0,7)	12,9	(0,4)	266,2	(0,7)

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.3.3

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon l'identification autochtone, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et identification autochtone	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Ontario								
Autochtones	48,0	(3,2)	31,6	(3,4)	4,3	(1,4)	16,2	(1,6)
Non-Autochtones	44,3	(1,2)	31,4	(1,2)	7,8	(0,8)	16,4	(0,8)
Manitoba								
Autochtones	48,1	(3,8)	26,8	(3,0)	3,7	(1,4)	21,3	(3,1)
Non-Autochtones	40,7	(2,4)	29,8	(1,8)	6,4	(1,5)	23,1	(1,9)
Saskatchewan								
Autochtones	58,6	(3,8)	19,4	(3,1)	1,8	(0,7)	20,1	(3,1)
Non-Autochtones	53,2	(2,2)	29,3	(2,0)	5,1	(1,1)	12,4	(1,0)
Colombie-Britannique								
Autochtones	45,9	(4,5)	29,3	(4,2)	5,8	(1,8)	19,0	(3,2)
Non-Autochtones	41,1	(1,9)	31,9	(2,0)	8,3	(1,3)	18,7	(1,4)
Yukon								
Autochtones	57,7	(9,7)	15,5	(7,2)	1,9	(1,7)	25,0	(8,5)
Non-Autochtones	45,5	(10,3)	32,0	(6,6)	10,2	(6,7)	12,3	(4,6)
Territoires du Nord-Ouest								
Autochtones	47,8	(5,3)	14,2	(3,8)	1,8	(1,5)	36,3	(3,3)
Non-Autochtones	47,8	(4,0)	33,1	(3,5)	8,8	(2,4)	10,3	(1,6)
Nunavut								
Autochtones	39,9	(3,2)	x	x	x	x	54,3	3,4
Non-Autochtones	34,1	(7,0)	36,0	(7,5)	6,5	(2,8)	23,4	(2,8)
Canada								
Autochtones	48,7	(1,8)	25,8	(1,7)	4,5	(1,0)	21,0	(1,2)
Non-Autochtones	45,6	(0,6)	30,2	(0,5)	7,4	(0,4)	16,9	(0,4)

x Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.3.4

Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et statut d'immigrant	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5		Moyenne	Erreur type
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type		
Québec										
Immigrants récents	29,3	(2,9)	35,3	(3,3)	28,3	(2,5)	7,1	(1,7)	252,3	(3,3)
Immigrants établis	29,6	(2,5)	32,9	(2,8)	29,6	(2,8)	7,9	(1,7)	252,6	(3,0)
Personnes nées au Canada	16,9	(0,7)	34,4	(0,9)	36,9	(0,8)	11,9	(0,6)	271,7	(0,9)
Ontario										
Immigrants récents	24,0	(2,2)	37,6	(2,9)	31,6	(2,6)	6,8	(1,6)	257,0	(2,9)
Immigrants établis	25,3	(2,1)	35,6	(3,1)	30,5	(2,6)	8,6	(1,6)	257,5	(2,4)
Personnes nées au Canada	9,5	(0,9)	29,9	(1,6)	42,4	(1,7)	18,3	(1,2)	285,4	(1,3)
Colombie-Britannique										
Immigrants récents	30,2	(3,3)	30,8	(3,3)	30,0	(3,3)	8,9	(2,0)	253,3	(3,9)
Immigrants établis	27,5	(3,8)	31,4	(4,3)	32,3	(4,6)	8,8	(2,4)	256,5	(4,8)
Personnes nées au Canada	11,0	(1,3)	27,8	(1,9)	42,5	(2,4)	18,7	(1,9)	284,7	(2,1)
Canada										
Immigrants récents	27,7	(1,5)	35,2	(1,9)	29,8	(1,5)	7,3	(0,9)	254,2	(1,9)
Immigrants établis	26,4	(1,5)	34,1	(2,2)	30,7	(2,1)	8,9	(1,1)	257,2	(1,8)
Personnes nées au Canada	12,9	(0,5)	31,3	(0,8)	40,2	(0,8)	15,7	(0,6)	279,6	(0,7)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.3.5

Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et statut d'immigrant	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5		Moyenne	Erreur type
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type		
Québec										
Immigrants récents	30,1	(2,9)	34,0	(3,8)	27,1	(3,4)	8,7	(1,7)	251,7	(3,6)
Immigrants établis	33,5	(2,5)	30,4	(3,0)	25,9	(2,9)	10,2	(1,8)	249,5	(3,3)
Personnes nées au Canada	19,4	(0,8)	35,2	(1,0)	34,3	(0,8)	11,1	(0,6)	267,8	(0,8)
Ontario										
Immigrants récents	32,5	(2,6)	33,1	(2,8)	26,0	(2,5)	8,4	(1,5)	248,9	(3,0)
Immigrants établis	32,4	(2,2)	30,4	(2,3)	27,8	(2,4)	9,5	(1,5)	251,2	(2,6)
Personnes nées au Canada	17,0	(1,1)	31,7	(1,3)	35,6	(1,7)	15,6	(1,2)	274,8	(1,6)
Colombie-Britannique										
Immigrants récents	35,5	(3,2)	26,6	(3,2)	27,7	(2,6)	10,2	(1,9)	246,8	(4,4)
Immigrants établis	32,5	(4,4)	30,3	(4,4)	27,0	(4,6)	10,2	(2,8)	251,3	(5,3)
Personnes nées au Canada	16,9	(1,6)	30,4	(2,4)	37,5	(2,5)	15,2	(1,7)	274,4	(2,1)
Canada										
Immigrants récents	33,9	(1,6)	31,3	(1,6)	25,8	(1,4)	9,0	(0,9)	248,0	(2,0)
Immigrants établis	32,7	(1,7)	30,4	(1,8)	26,9	(2,0)	10,0	(1,0)	251,4	(2,0)
Personnes nées au Canada	18,9	(0,6)	32,8	(0,6)	34,7	(0,8)	13,6	(0,5)	270,8	(0,8)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.3.6

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le statut d'immigrant, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et statut d'immigrant	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Québec								
Immigrants récents	60,1	(2,7)	20,5	(2,7)	4,6	(1,7)	14,8	(1,9)
Immigrants établis	47,1	(3,3)	22,2	(3,1)	4,4	(1,6)	26,3	(2,3)
Personnes nées au Canada	50,3	(0,9)	27,7	(0,8)	6,1	(0,4)	15,9	(0,6)
Ontario								
Immigrants récents	50,2	(2,6)	23,3	(2,1)	2,7	(0,9)	23,8	(2,1)
Immigrants établis	47,4	(2,8)	21,8	(2,2)	4,4	(1,1)	26,4	(1,8)
Personnes nées au Canada	42,4	(1,6)	36,1	(1,6)	9,7	(1,2)	11,8	(0,9)
Colombie-Britannique								
Immigrants récents	46,1	(3,5)	22,4	(2,5)	5,8	(1,9)	25,6	(3,0)
Immigrants établis	40,9	(4,2)	22,1	(3,8)	5,3	(2,5)	31,7	(3,5)
Personnes nées au Canada	40,9	(2,4)	36,0	(2,4)	9,6	(1,5)	13,6	(1,8)
Canada								
Immigrants récents	51,4	(1,6)	21,9	(1,3)	3,7	(0,7)	23,0	(1,2)
Immigrants établis	45,7	(2,0)	22,1	(1,6)	4,7	(0,8)	27,5	(1,3)
Personnes nées au Canada	45,2	(0,8)	32,5	(0,7)	8,2	(0,5)	14,1	(0,5)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.3.7

Littératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et minorité de langue officielle	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5		Moyenne	Erreur type
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type		
Nouveau-Brunswick										
Anglophone	15,8	(1,9)	33,0	(2,2)	38,7	(2,1)	12,4	(1,6)	273,8	(2,2)
Francophone	23,9	(2,3)	38,3	(2,3)	30,5	(2,4)	7,2	(1,3)	258,6	(2,3)
Québec										
Anglophone	15,5	(2,1)	30,4	(2,9)	39,6	(3,0)	14,5	(1,9)	276,3	(2,8)
Francophone	17,6	(0,8)	34,7	(1,0)	36,0	(0,9)	11,6	(0,6)	270,5	(1,0)
Ontario										
Anglophone	11,1	(0,9)	31,1	(1,5)	40,9	(1,5)	16,9	(1,2)	282,2	(1,3)
Francophone	13,2	(2,6)	34,6	(4,2)	39,7	(3,8)	12,5	(2,9)	275,2	(3,6)
Manitoba										
Anglophone	11,6	(1,4)	32,1	(2,5)	41,1	(2,5)	15,2	(1,8)	280,0	(2,3)
Francophone	13,1	(4,4)	33,3	(6,2)	35,3	(5,2)	18,3	(4,9)	279,5	(5,6)
Hors Québec										
Anglophone	12,0	(0,6)	30,7	(0,9)	40,8	(1,0)	16,5	(0,7)	281,2	(0,9)
Francophone	17,4	(1,9)	34,4	(2,7)	35,9	(2,7)	12,3	(2,2)	270,4	(2,3)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.3.8

Numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et minorité de langue officielle	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5		Moyenne	Erreur type
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type		
Nouveau-Brunswick										
Anglophone	25,9	(2,1)	34,7	(2,6)	30,2	(2,2)	9,2	(1,5)	259,2	(2,4)
Francofone	31,6	(2,2)	36,4	(2,4)	26,3	(2,1)	5,7	(1,4)	249,1	(2,5)
Québec										
Anglophone	20,7	(2,0)	29,5	(2,7)	33,1	(3,3)	16,7	(2,7)	271,2	(2,9)
Francofone	19,6	(0,8)	35,8	(1,0)	33,9	(0,9)	10,7	(0,6)	266,9	(0,8)
Ontario										
Anglophone	19,5	(1,1)	31,4	(1,4)	34,5	(1,6)	14,7	(1,1)	271,5	(1,6)
Francofone	18,6	(3,0)	37,2	(3,8)	33,5	(4,0)	10,7	(2,7)	266,5	(4,0)
Manitoba										
Anglophone	17,2	(1,8)	33,8	(2,5)	37,4	(2,9)	11,7	(2,1)	270,4	(2,8)
Francofone	19,3	(5,5)	35,8	(6,2)	28,8	(5,1)	16,1	(4,7)	271,7	(6,5)
Hors Québec										
Anglophone	19,5	(0,7)	31,6	(0,7)	34,6	(1,0)	14,2	(0,6)	270,8	(1,0)
Francofone	23,1	(2,1)	35,4	(2,7)	30,0	(2,8)	11,5	(1,9)	262,8	(2,6)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Tableau B.3.9

RP-ET — Répartitions comparatives des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon la minorité de langue officielle, Canada et populations suréchantillonnées, 2012

Région et minorité de langue officielle	Au niveau 1 ou à un niveau inférieur		Niveau 2		Niveau 3		Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET	
	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Nouveau-Brunswick								
Anglophone	44,6	(2,8)	30,1	(2,5)	6,4	(1,6)	19,0	(1,6)
Francofone	50,1	(2,7)	20,0	(2,2)	2,9	(1,1)	27,0	(1,8)
Québec								
Anglophone	47,2	(3,2)	34,3	(3,0)	7,8	(1,5)	10,7	(1,4)
Francofone	50,5	(0,9)	27,3	(0,8)	5,9	(0,5)	16,3	(0,6)
Ontario								
Anglophone	43,3	(1,4)	34,3	(1,4)	9,1	(1,1)	13,3	(0,9)
Francofone	46,8	(4,2)	31,0	(4,1)	3,1	(1,7)	19,0	(2,4)
Manitoba								
Anglophone	40,4	(2,5)	33,5	(2,2)	6,2	(1,8)	19,9	(2,1)
Francofone	52,0	(6,2)	27,5	(5,5)	8,3	(4,3)	12,3	(2,8)
Hors Québec								
Anglophone	43,6	(0,9)	33,7	(0,8)	8,6	(0,7)	14,1	(0,6)
Francofone	46,3	(2,9)	27,3	(2,7)	4,7	(1,4)	21,6	(1,8)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Tableau B.4.1

Littératie et numératie — Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans à l'ELCA et au PEICA, Canada, 2003 et 2012

Compétence et enquête	Moyenne	Erreur type	Niveau inférieur au niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 ou 5	
			pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type	pourcentage	erreur type
Littératie												
ELCA	280,1	(0,7)	4,5	(0,3)	9,7	(0,5)	26,8	(0,8)	41,0	(0,9)	17,9	(0,7)
PEICA	273,5	(0,6)	3,8	(0,2)	12,7	(0,5)	32,0	(0,7)	37,6	(0,7)	13,9	(0,5)
Numératie												
ELCA	272,4	(0,7)	5,1	(0,3)	12,5	(0,6)	31,1	(0,9)	37,1	(0,9)	14,3	(0,6)
PEICA	265,5	(0,7)	6,0	(0,3)	16,6	(0,5)	32,1	(0,5)	32,6	(0,7)	12,7	(0,4)

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012 et enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003.

Annexe C - Liste des partenaires

Une étude de la taille et de l'ampleur du PEICA ne peut être réalisée de façon efficace par un seul organisme. Le coût et la charge de travail sont tels que des efforts de cette importance ne peuvent mener au succès qu'avec l'aide de professionnels dévoués travaillant dans des organismes de l'ensemble du pays et, étant donné sa portée internationale, de partout dans le monde. Nous souhaitons reconnaître, dans le présent rapport national, la participation de nos partenaires.

La présente liste comprend les noms de nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux qui, par le biais de financement, d'analyses et de diverses formes de soutien, ont joué un rôle clé dans la réalisation de cette étude. Statistique Canada, Emploi et Développement social Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada souhaitent les remercier pour leur soutien et leurs encouragements.

Partenaires fédéraux et donateurs

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Agence canadienne de développement économique du Nord
Citoyenneté et Immigration Canada
Emploi et Développement social Canada
Agence de la santé publique du Canada
Statistique Canada

Donateurs provinciaux et territoriaux

Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées de Terre-Neuve-et-Labrador
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard
Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur de l'Île-du-Prince-Édouard
Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire de la Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail du Nouveau- Brunswick
Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau- Brunswick
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario
Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Ministère de l'Éducation du Manitoba
Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation du Manitoba
Ministère de l'Enseignement supérieur de la Saskatchewan
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
Ministère de l'Éducation de l'Alberta
Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur de l'Alberta
Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Formation et de la Technologie de la Colombie-Britannique
Ministère de l'Éducation du Yukon
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest
Ministère de l'Éducation, Nunavut
Conseil des ministres de l'Éducation

Équipe d'enquête nationale

Danielle Baum, Statistiques Canada, Ottawa
Patrick Charbonneau, Statistiques Canada, Ottawa
Diane Darch, Statistiques Canada, Ottawa
Réjean Doiron, Statistiques Canada, Ottawa
Simone Greenberg, Statistiques Canada, Ottawa
Sylvie Grenier, Statistiques Canada, Ottawa
Louise Marmen, Statistiques Canada, Ottawa
Shannon O'Brien, Statistiques Canada, Ottawa
Daniel Pereira, Statistiques Canada, Ottawa
Isabelle Thony, Statistiques Canada, Ottawa

Équipe de publication

Auteurs

Tanya Scerbina, Conseil des ministres de l'Éducation du Canada
Katerina Sukovski, Conseil des ministres de l'Éducation du Canada
Édith Duclos, Emploi et Développement social Canada, Ottawa
Bruno Rainville, Emploi et Développement social Canada, Ottawa
Diego Santilli, Emploi et Développement social Canada, Ottawa
Patrick Bussière, Emploi et Développement social Canada, Ottawa
Darcy Hango, Statistique Canada, Ottawa
Sylvie Grenier, Statistique Canada, Ottawa
Simone Greenberg, Statistique Canada, Ottawa
Louise Marmen, Statistique Canada, Ottawa

Analystes, consultants et équipe de production

Patrick Bussière, Emploi et Développement social Canada, Ottawa
Yuliya Belik, Statistique Canada, Ottawa
Carol D'Aoust, Statistique Canada, Ottawa
Simone Greenberg, Statistique Canada, Ottawa
Gildas Kleim, Statistique Canada, Ottawa
Tamara Knighton, Statistique Canada, Ottawa
Lisa Shipley, Statistique Canada, Ottawa
Isabelle Thony, Statistiques Canada, Ottawa

Editeur

Peter Aterman, Conseil des ministres de l'Éducation du Canada